

circuit

 Magazine d'information sur la langue et la communication

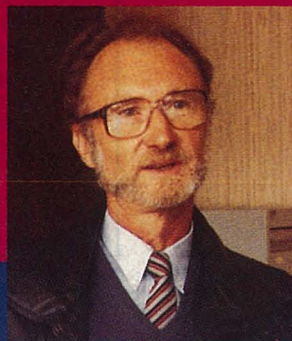
Numéro 36, juin 1992

Le stress fait-il des victimes chez les langagiers ?

Mary Plaice:
A Woman with an
Unusual Modus Operandi



Maurice Pergnier,
homme des langues
en contact





dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7
TÉLÉPHONE: 482-6751

◦ AES 7300 1 7200

Transcription ◦

◦ MICOM 3004 1 2001

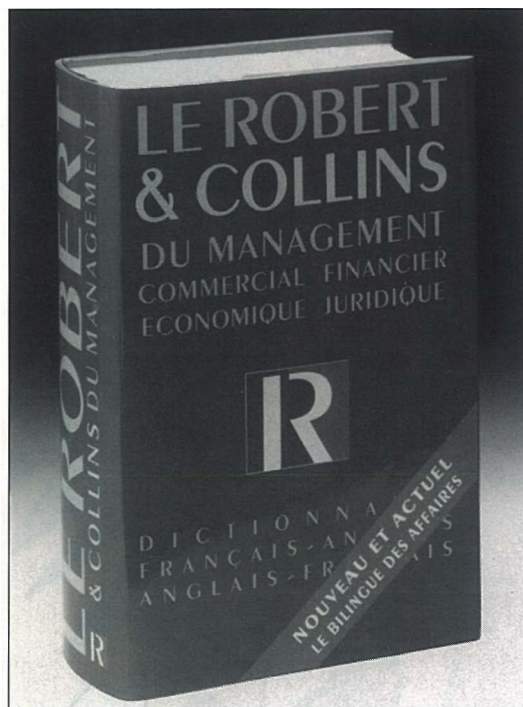
Impression au laser ◦

◦ WordPerfect (modem)

Télécopieur: 482-7572 ◦

LE ROBERT ET COLLINS DU MANAGEMENT

LE NOUVEAU BILINGUE DES AFFAIRES



75 000 mots et locutions.
100 000 traductions.

Disponible chez votre libraire.

Circuit

Publié quatre fois l'an par la Corporation professionnelle
des traducteurs et interprètes agréés du Québec



1140, bou! de Maisonneuve ouest
Bureau 1060
Montréal (Québec) H3A 1M8
Tél. : (514) 845-4411
Télec. : (514) 845-9903

Responsable du secteur **Communications**, CPTIAQ
Christian Desplés

Direction
Michel Buttiens

Conseil
Paul Horguelin

Rédactrice en chef
Jasée Ouellet Simard

Rédaction
Marie-Christine Blais (*Des mots*), Michel Buttiens (*À
voix basse*), Monique C. Cormier (*Des livrs*), Véronique
Décarié (*Silhouette*), Stéphane Loyel (*Des revues*), Nada
Kerpan (*Sur le vif*), Solange Lapierre (*Curiosités*), Pierre
Marchand (*Des techniques et Notes et contrenotes*), Gene-
viève Raymond, secrétaire

Dossier
Nathalie Carrier

Correspondantes
Marie-Claire Lemaire: Québec
Élaine Potvin : Toronto

Révision
Peter Bottéas, Michèle Cossette, Marcelle Gendran,
Marie-France Rousselle

Direction artistique
Lise Gascon

Illustrations
Lise Gascon

Photographies
Foto Balkan, Pierre Labelle, Jack Plaiçe

Éditique
Mardigrafe

Impression
Litho Acme

Publicité
Jean Malboeuf aean Séguin et Associés, tél. : [514] 334-
6742; téléc. : [514] 334-6742)

Avis **aux auteurs**: Veuillez envoyer votre manuscrit
accompagné d'une **disquette** en version DOS ou Macin-
tosh, en **indiquant** le nom du fichier, le nom du logiciel,
le nom du système et la capacité de la disquette.

Toute reproduction **est** interdite sans l'autorisation de
l'éditeur et de l'auteur. La rédaction **est** responsable du
choix des textes publiés, mais les opinions exprimées
n'engagent **que** les auteurs. L'éditeur n'assume aucune
responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant
dans **Circuit**.

Dépôt légal - 3^e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement
Membres de la STQ: abonnement gratuit
Non-membres: **21,40\$** par année (32,10\$ à l'extérieur du
Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à
l'ordre de «CircuitSTQ». (voir adresse ci-dessus).

Prix de la meilleure publication
nationale en traduction 1988-1990
décerné par la Fédération interna-
tionale des traducteurs.



Pour commencer

CIRCUIT paraît aujourd'hui sous sa nouvelle bannière, celle de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agtées du Québec, et avec un nouveau logo. L'heure est à la célébration et aux réjouissances avec l'entrée des langagiers dans le système professionnel du Québec aux côtés de professionnels reconnus depuis déjà longtemps: comptables, psychologues, avocats, agronomes, et la liste est longue.

Il y a cependant une ombre au tableau, et c'est la démission du directeur de *Circuit*, Pierre Marchand. En attendant son remplacement, Michel Buttiens, du comité de *Circuit*, a accepté d'assurer la direction du magazine, par intérim. Josée Ouellet Simard, rédactrice en chef de *Circuit*, vient également de diriger la rédaction de son dernier numéro du magazine. Dès que ces deux postes auront été comblés, *Circuit* en informera ses lecteurs.

Nous ne pouvons laisser passer l'occasion sans remercier Pierre pour toutes ses années de dévouement au magazine, ni sans souligner la collaboration de Josée. Ces deux personnes, qui sont depuis longtemps associées au nom de *Circuit*, nous manqueront. Mais nous vivons un grand tournant avec la reconnaissance; nous sommes à l'ère des changements et nous devons nous adapter. *Circuit* n'y échappe pas! Je tiens donc à exprimer toute notre reconnaissance à Pierre et à Josée pour leurs efforts et leur travail consciencieux au cours des dernières années.

Diane Blais-Ialenti,
présidente de la Corporation professionnelle
des traducteurs et interprètes agréés du Québec

Circuit inaugure avec son 36^e numéro les nouvelles couleurs de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec et ouvre ses pages sur une rétrospective, à grands traits, des principaux événements passés et récents qui ont ponctué la longue marche vers la reconnaissance juridique des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec.

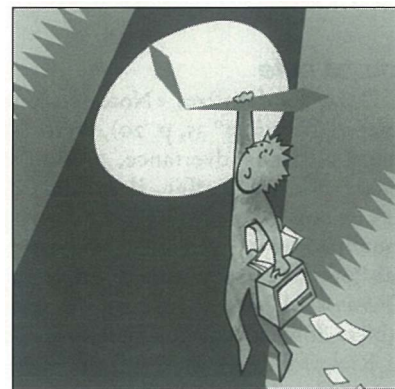
Réjouissons-nous: la chronique «Des mots» revient en piste, sous la direction de Marie-Christine Blais, que nous accueillons avec enthousiasme et à qui nous souhaitons cordialement la bienvenue. Au menu de juin, une sévère critique de la terminologie des produits de retraite qui ne laissera certes pas indifférent. La chronique «Des revues», quant à elle, est écourtée pour l'été, mais reprendra ses dimensions habituelles dès l'automne.

Il n'est que sage de s'arrêter parfois pour reprendre son souffle et ausculter sa façon de vivre le travail. Voilà ce que propose le numéro estival de *Circuit*, avec un copieux dossier sur le stress chez les langagiers. Nathalie Cartier et son équipe de collaborateurs ont étudié la question sous tous ses angles, sans ménagement pour les mythes et le folklore, expliqué en quoi consiste l'état de stress, interrogé un spécialiste et des «victimes» - rescapées - qui ont appris à maîtriser le stress ou découvert des antidotes. Un dossier de bon sens et d'humour auquel s'ajoute la fantaisie d'un inventaire des personnages traducteurs tourmentés de la littérature québécoise. Bref, de quoi dédramatiser les situations les plus tragiques. Bonne lecture!

Pour le comité,
Josée Ouellet Simard

circuit

N° 36, juin 1992



Dossier:

Le stress fait-il des victimes chez les langagiers?

4

Peut-on mesurer l'acuité des tensions que provoque l'exercice de la profession chez les langagiers? Comment traducteurs, interprètes, terminologues, rédacteurs réagissent-ils au stress? Quel est leur degré de tolérance? Comment parvenir à maîtriser le stress? Quelles sont les thérapeutiques préventives et curatives? Des questions sérieuses... traitées avec humour.

Sur le vif

20

Chez monsieur le Ministre ce 13 avril 1992. Maints débats en plusieurs pays. Un deuil pour la profession: Antoine Berman n'est plus. Maurice Pergnier. Le calendrier.

Des mots

27

Un catalogue des lacunes et des incohérences de la terminologie des produits de retraite.

À voix basse

30

Plaidoyer d'un surmené.

Des techniques

30

Que faut-il espérer du dernier-né WordPerfect, la version 5.1 pour Windows? Ce qu'en pense Yves Desfossés, directeur régional de WordPerfect pour le Québec.

Angle droit

32

Traduire les sous-entendus: une faute lourde... de conséquences.



Des revues

Côté allemand.

Silhouette

26

Mary Plaice: Success at Every milestone.



Des livres

32

Le *Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales*: un riche panorama. *L'anglais dans le monde contemporain*: un ouvrage réaliste, rigoureux et nuancé. Le *Guide de rédaction*: une invitation à la réflexion. Nouveautés.





Fausse note

DANS ses dernières «Notes et contre-notes» (*Circuit*, nO35, p. 20), Pierre Marchand a, par inadvertance, produit une fausse note. En effet, il me fait dire qu'«Étienne Dolet a été pendu en 1546 pour hérésie» et que son crime a été de publier «une traduction d'un texte de Cicéron». M'étant appuyé sur des sources fiables, dont la monumentale biographie de Richard C. Christie réimprimée en 1964, j'avais écrit (*Circuit* nO2, 1983, p. 8) que le tribunal d'inquisition avait trouvé Dolet coupable, entre autres «crimes», d'avoir délibérément commis un contresens en traduisant un texte de Platon qui rapportait des paroles de Socrate. Par ailleurs, il est exact de dire que Dolet a été pendu avant d'avoir été brûlé vif sur la place Maubert à Paris, bien que je n'aie pas fait mention de ce «détail» dans mon article.

Le comité de rédaction aurait-il relâché sa vigilance en cette veille des fêtes? Faudra-t-il désormais pendre et brûler vif ceux et celles qui laisseront passer d'aussi «pendables» imprécisions.

Connaissant bien les aléas de la production d'une revue comme *Circuit*, j'ai personnellement tendance à faire preuve d'indulgence envers ceux qui se rendent coupables de tels impairs. Ergo, ego te absolvo, Petrus, car tu es Pierre et sur cette pierre s'est bâti *Circuit*.

Je profite de l'occasion pour réitérer mes félicitations aux nombreux artisans de *Circuit* qui nous livrent tous les trois mois une belle symphonie d'articles dans

lesquels on relève heureusement assez peu de fausses notes.

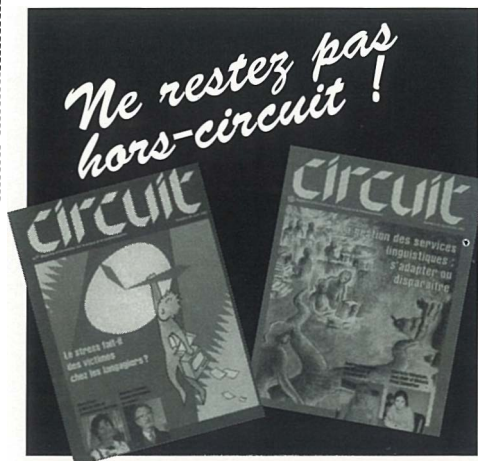
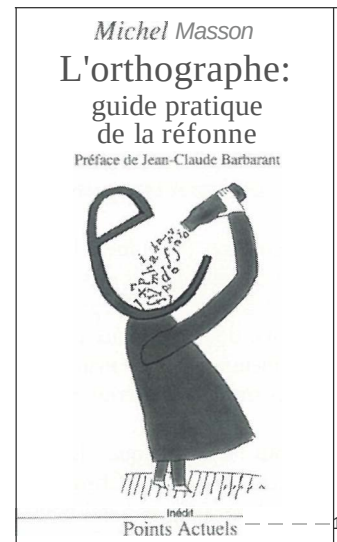
Jean Delisle
Université d'Ottawa

Mise au point

J'AI CONSTATÉ non sans amertume que le compte rendu de l'ouvrage de Michel Masson sur l'orthographe était gâché de deux fautes assez respectables, assez du moins pour me sentir gêné d'y être associé. D'abord, l'ouvrage dont vous présentez la page couverture n'est pas du tout celui dont il est question. Ensuite, le titre que vous avez choisi comporte une faute que l'Académie n'a pas sanctionnée : «Éloge à la réforme» ne rend pas justice à la norme du français adoptée par votre revue; le livre de M. Masson fait l'éloge de la réforme, et ce titre ne fait pas honneur à la norme. Je ne suis pas puriste, loin de là, et c'est même mon métier de ne pas l'être, mais comme c'est le vôtre plus que le mien, je m'attends à ce que les gens qui choisissent les titres exercent leur tâche avec plus de discernement. Vous pourrez bien sûr répliquer que je n'avais qu'à en choisir un, mais je vous répondrai alors que vous êtes en train de me dire qu'on ne peut pas vous faire confiance. Je souhaite ne pas avoir à vous le dire. Je vous prierais de bien vouloir attirer l'attention de vos lecteurs sur le fait que je ne suis en aucune façon responsable de ces deux erreurs.

Richard Desrochers
Département de linguistique
Université de Montréal

NDLR - Voilà qui est fait! Et voici la photo qui aurait dû accompagner le compte rendu de l'ouvrage de Michel Masson. Bien entendu, nous assumons l'entière responsabilité de ces erreurs qui nous ont malencontreusement échappé à la dernière lecture, et nous souhaitons qu'elles n'aient en rien gâché l'excellente tenue du texte qu'a bien voulu préparer pour nous M. Desrochers. Signalons cependant que nous n'avons pas manqué, ici, au purisme, puisque ce n'est pas davantage le rôle de *Circuit* que celui de M. Desrochers d'être puriste, mais peut-être à la rigueur à laquelle nos lecteurs sont en droit de s'attendre. «Priez Dieu que tous nous vueille absoldre!» •



Veui llez m'abonner à *Circuit*, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros, TPS incluse: 21,40 \$; extérieur du Canada: 32,10\$). Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit*STQ »

nom

adresse

code postal

signature

date

Circuit

Société des traducteurs du Québec

1140, bou!. de Maisonneuve ouest, bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M5



La STQ cède la place à la CPTIAQ



**Betty Cohen, présidente sortante de la Société des traducteurs du Québec
et dernier maître d'œuvre de la reconnaissance professionnelle,
fait le point sur la mutation.**

LE 1^{er} AVRIL 1992 restera un grand jour dans l'histoire des traducteurs, des terminologues et des interprètes du Québec. Il marquera en effet leur consécration officielle comme professionnels, leur entrée au sein du système professionnel québécois.

Bien que l'aboutissement du dossier nous ait coûté quelques retards - ce qui explique l'absence de **Circuit** en mars -, c'est une immense réalisation pour la Société des traducteurs du Québec (STQ) qui, son histoire en témoigne, a toujours poursuivi un seul et même objectif: la reconnaissance professionnelle. Après deux tentatives infructueuses, l'une en 1971, l'autre en 1974, l'assemblée générale a, à l'occasion d'une réunion extraordinaire en 1981, réitéré au conseil d'administration son vœu de voir le professionnalisme des traducteurs, terminologues et interprètes de la STQ reconnu par les instances gouvernementales et, par là même, par les autres professions. Une troisième demande fut donc adressée à l'Office des professions du Québec (OPQ) en 1981. En 1986, devant le maigre progrès du dossier, le Conseil a décidé de rédiger un mémoire à l'appui de cette demande, mémoire qui reprenait les cinq critères de création d'une corporation professionnelle au titre du Code des professions du Québec afin d'y répondre précisément et de façon - du moins l'espérait-on - convaincante. Ont suivi des rencontres avec les représentants de l'OPQ, des compléments d'information, des consultations et, surtout, une plus grande ouverture de l'Office, qui ont abouti à une recommandation positive au ministre responsable en juin 1991. Le dossier a ensuite suivi son cours normal jusqu'à la publication, dans la *Gazette officielle*, du décret et des lettres patentes consacrant la création de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec, le 1^{er} avril 1992. Les lettres patentes nous ont été remises officiellement par le ministre responsable le 13 avril 1992, à l'occasion d'un cocktail au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

L'objectif est donc atteint et nous pouvons nous en réjouir. Mais nous ne saurions célébrer cette réussite sans penser - sans dire - que nous la devons au travail assidu de nombreuses personnes, dont tous les présidents de la Société des traducteurs du Québec depuis Paul Horguelin et Jean-Paul Coty, et évidemment les responsables et membres du comité de la reconnaissance professionnelle, qui se sont succédé année après année.

Nous sommes donc aujourd'hui Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec et nous venons d'entrer dans le système professionnel québécois, réputé pour être l'un des mieux organisés au monde. Sa particularité est qu'il confie aux professionnels eux-mêmes le soin de régir la pratique de leur profession de façon à assurer la protection du public. Ainsi, le bureau de la corporation est composé de membres élus chargés d'une part de contrôler les pratiques de leurs pairs et d'autre part de leur donner la formation et les outils nécessaires pour fournir un travail de qualité, le fonctionnement de tout cela étant régi par le *Code des professions*.

La reconnaissance juridique de la Société des traducteurs comme Corporation n'est donc, en fait, qu'une mutation. Car la STQ a toujours défendu le professionnalisme. Elle n'a cessé, depuis sa création, de promouvoir la compétence de ses membres. Elle les a encadrés, leur a donné un code de déontologie et fait tout ce qui était en son pouvoir pour qu'ils et elles donnent au public ce qu'il est en droit de recevoir d'un professionnel. Son entrée au sein du système professionnel est donc une sorte de couronnement de ce qu'elle a accompli jusqu'ici.

La création de la Corporation apportera bien sûr quelques changements dans notre mode de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les modalités d'élection, les assemblées annuelles, l'inspection professionnelle, etc. et, évidemment, son logo. Mais, fondamentalement, cette corporation restera STQ puisqu'elle



Betty Cohen

poursuivra - et approfondira même - toutes les activités déjà entreprises, particulièrement dans la formation et le perfectionnement et dans la promotion des trois disciplines que nous regroupons. C'est pourquoi il nous fallait trouver une image visuelle qui symbolisait à la fois la nouveauté et l'ouverture qui ont toujours caractérisé la STQ. Ainsi, dans notre nouveau logo, le fil continu, qui forme un ovale ouvert, exprime le dynamisme de la Corporation et de ses membres et leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions - traducteurs, terminologues et interprètes - et la ligne centrale, la Corporation qui les réunit toutes.

En nous accordant ce nouveau statut, le gouvernement reconnaît, de fait, que nous avons suffisamment de maturité pour nous régir nous-mêmes et nous confie la protection du public dans notre domaine de compétence. C'est là un grand honneur. •

Betty Cohen

1. DELISLE, Jean, *Les Alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec, 1940-1990* Ottawa, Les Presses de l'Université, 1990.



Le stress professionnel des langagiers

Les langagiers sont-ils victimes d'un stress plus intense et plus dévastateur que les membres d'autres professions?

par Marie-Christine Blais

JE STRESSE, tu me stresses, elle se stresse... Le stress, qu'il soit relié au travail ou pas, est certainement l'un des sujets les plus à la mode qui soient, tout de suite après les relations fédérales-provinciales et la qualité totale! Il n'est pas un média qui n'en ait traité un jour ou l'autre... **Circuit** ne fait pas exception à la règle. La chose a toutefois du bon : pas besoin de vous décrire encore une fois les symptômes et les effets du stress.

Qu'en est-il toutefois du stress professionnel que vivent les langagiers, traducteurs, terminologues et interprètes confondus? Notre stress est-il celui du voisin? En cette période de récession et de restrictions, la question n'est pas vaine, quand on sait que la baisse de productivité et le coût direct des problèmes de santé reliés au stress professionnel représentaient annuellement au Canada, il y a quelques années, 13 milliards de dollars.

Les langagiers: une catégorie à risque?

Chaque profession a son lot de légendes, de mythes plus ou moins romanesques. Les professions langagières n'y échappent pas. On affirme, exemples à l'appui, que les traducteurs seraient des gens excessivement stressés et sujets à l'épuisement professionnel, en raison de la pression qu'ils subissent et de l'ambiguïté de leur rôle. Dans la fonction publique, les traducteurs et les contrôleurs

Marie-Christine Blais est traductrice, rédactrice et terminologue en pratique privée. Elle est également journaliste pigiste pour diverses publications.

Les gens ~~sont~~ troublés non par un événement, mais par leur vision de l'événement.
Hippocrate (460-377 avant J.-C.)

aériens seraient les groupes d'employés les plus «soignés»; une vague de suicides aurait de même frappé les traducteurs fédéraux pendant les années 80. Impossible cependant d'avoir des chiffres officiels pour appuyer ces on-dit.

Est-ce toutefois la profession en soi qui est cause de tels comportements? Il est certain que la traduction et l'interprétation sont des métiers qui s'exercent sous pression. Le premier contact avec cette pression remonte sans doute, pour nombre d'entre nous, à la première épreuve en temps limité subie à l'université. Les notions d'échéance et de productivité (entendre par là nombre de mots traduits) deviennent rapidement incontournables. En 1977, lors d'un sondage STQ sur les conditions de travail des Estécois, 96% des répondants affirmaient travailler sous pression. Nul doute que ce taux doit aujourd'hui friser le 100%! Il faut toutefois éviter d'en tirer des conclusions hâtives: la pression et les échéances font partie intrinsèque du travail des traducteurs, de même que les chiffres pour les comptables et les poubelles pour les éboueurs! Ne pas pouvoir vivre avec ces réalités nous destine fatalement à une vie professionnelle extrêmement malheureuse ou à une sérieuse réorientation de carrière.

Le diagnostic d'un spécialiste

Afin de faire le point sur le stress et particulièrement sur celui des langagiers - si tant est qu'il existe un stress propre à notre profession -, **Circuit** a rencontré le psychologue Pierre DuBois, du cabinet de psychologues industriels conseils Pierre DuBois et

L'humour: une thérapie pour les langagiers stressés

CONSACRER tout un dossier à un sujet aussi galvaudé que le stress, voilà tout un défi! Le stress des langagiers a cependant ses caractéristiques; **Circuit** a voulu aller au-delà des mythes et des légendes. Première constatation : il est pratiquement impossible d'obtenir des chiffres sur la santé physique et mentale des membres de nos professions. Qu'à cela ne tienne, nous les avons fait parler, les langagiers! Et nous avons aussi donné la parole aux spécialistes du stress. Leurs propos recourent d'ailleurs tout à fait les observations des praticiens. Rien d'étonnant à cela, direz-vous! Enfin, derniers intervenants dans ce dossier, les personnalités-traducteurs de la littérature québécoise, qui nous renvoient une image de nous-mêmes parfois terrifiante, parfois déconcertante, parfois plutôt drôle et, dans certains cas, tout simplement dépassée.

Deux constantes à travers tous ces témoignages et réflexions. La première, c'est que le manque de connaissance et de reconnaissance de nos professions, surtout dans le milieu de

travail (et non pas dans la société en général), constitue la forme de stress la plus insidieuse et peut-être la plus néfaste. C'est sans doute un mal pour un bien puisque nous y pouvons quelque chose. Oui, nous pouvons mieux faire connaître nos professions; c'est d'ailleurs à nous de le faire. Et à ce titre, la création de la nouvelle corporation est un atout de taille, il faut le dire. Nous en serons au bout du compte beaucoup moins stressés...

Deuxième constante : tout le monde s'accorde à dire que l'humour est un instrument de tout premier choix pour gérer le stress. L'humour n'était pas un sous-thème de ce dossier au départ, et aucune indication n'avait été donnée aux auteurs de traiter ce sujet en particulier; pourtant, tous l'ont fait, sans exception, à des degrés divers. Que ce soit en terminant sur une note humoristique, en adoptant un ton divertissant, en avouant son penchant pour la rigolade ou, carrément, en consacrant tout son article au rire, malgré le sujet de départ, qui était tout autre... Révélateur, n'est-ce pas? Et très réconfortant. •

Nathalie Cartier

Nathalie Cartier est l'une des propriétaires du cabinet de traduction Cartier et Lelarge.

Associés. M. DuBois s'est penché sur le stress professionnel dans le cadre d'un grand nombre d'études menées pour le compte de diverses entreprises, notamment Bombardier, Vidéotron, Canadair, ainsi que pour plusieurs cégeps et syndicats.

C. Pour les spécialistes, *qu'en* est-il de la notion de stress dans les années 90 ?

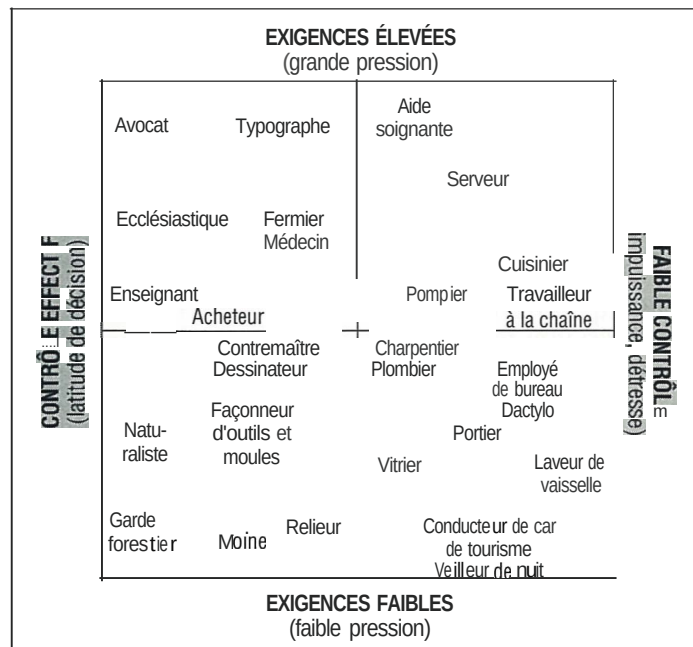
P.D. En fait, on se rend compte qu'on a peut-être accordé une trop grande importance au stress. À la fin des années 70 et au début des années 80, de nombreuses recherches ont été menées sur le stress, mais il a été difficile d'arriver à des résultats vraiment concluants. La définition même de stress est constamment revue. C'est un peu comme le cholestérol: est-ce bon, est-ce mauvais, qu'est-ce que c'est? Ainsi, pour une étude qui démontre une relation entre la charge de travail et les problèmes cardio-vasculaires, par exemple, il en existe une autre qui n'en démontre pas. Or, en sciences, l'objectif est d'établir des relations entre des variables dépendantes et des variables indépendantes ou, si vous préférez, des causes et des effets. Mais lorsqu'on a constamment des difficultés à établir ces relations, il faut convenir que son cheminement théorique n'est pas bon ou qu'il existe certaines variables intermédiaires tellement importantes que la relation s'établit parfois et ne s'établit pas d'autres fois. C'est exactement la situation actuelle dans le domaine du stress. Ainsi, on réalise que le stress a un contenu «valoriel» très fort. Par exemple, commettre un vol au Pakistan ou au Québec produit un stress différent: si vous vous faites prendre, dans un cas, on vous ampute d'un membre, dans l'autre, on vous impose trois mois de probation!

C. Mais est-on parvenu à certains résultats dans le domaine du stress au travail ou faut-il conclure qu'il s'agit d'une histoire individuelle, qu'il n'y a pas moyen de dégager des constantes?

P.D. En fait, on a obtenu des résultats fort intéressants en analysant les métiers en fonction de la pression à produire exercée sur les titulaires des postes (voir illustration). En d'autres termes, on mesure la pression à produire - c'est-à-dire la pression fondée sur un échancier, les exigences de la fonction - par rapport à la marge de manœuvre accordée dans le processus de prise de décision, ce que nous appelons le contrôle. Si la pression à produire est très importante et la marge de manœuvre aussi, il n'y a généralement aucun problème de stress; c'est le cas des médecins, des professionnels en général. Là où le bât blesse, c'est lorsque la pression est très forte et la marge de manœuvre, très faible. On trouve là toute une série de fonctions qui sont très souvent occupées par des femmes : travailleurs à la chaîne ou au noir, commis, opérateurs et opératrices de données, dont l'état de santé, notamment sur le plan cardio-vasculaire, est épouvantable. On leur dit quoi faire et c'est ce qu'ils doivent faire, point à la ligne. Un enfant de six ans pourrait faire leur travail! Les traducteurs subissent une énorme pression à produire, mais ils ont toutefois une certaine latitude, une certaine marge de manœuvre: ils peuvent faire preuve d'initiative, mettre à profit leurs connaissances et leur professionnalisme, ressentir une certaine satisfaction dans leur travail, s'y réaliser.

C. Dans ce contexte, *qu'en* est-il du burnout?

P.D. Encore là, il s'agit d'un mot galvaudé. On dit maintenant qu'on va faire un burnout plutôt qu'une dépression. Il y a même un certain côté prestigieux attaché à ce terme, un petit aspect «accident sportif», du même ordre que «Je ne peux pas faire de tennis parce que je souffre d'un "tennis elbow" et que mon médecin sportif m'a mis au repos», qui devient «Je ne peux plus travailler parce que j'ai tellement travaillé que je fais un burnout». Et pourtant, on réalise de plus en plus que le burnout résulte rarement d'une surcharge de travail. Fondamentalement, le burnout est le fait d'une profonde désillusion. C'est un deuil de l'âme. Il frappe surtout les gens aux environs de la quarantaine et de la cin-



quantaine : un grand pan de leur vie tombe, c'est le cas typique d'une personne qui se dit «Il me semble qu'avec mes capacités, mon potentiel, j'aurais pu faire de grandes choses. Je prends ma retraite dans quelques années, je n'ai plus de grands défis, ou j'ai raté ceci, ou je n'ai pas vécu.» On associe souvent le burnout au travail parce que la personne qui en souffre se voyait accéder à un certain niveau de réussite, entre autres professionnelle, et qu'elle ne l'a pas atteint, et de loin. Le burnout est la conséquence d'une désillusion à la fois professionnelle et personnelle.

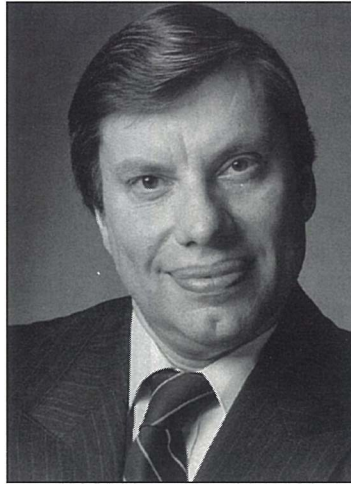
C. Parlons maintenant du stress en milieu de travail. Qu'est-ce qui le provoque exactement?

P.D. Il existe deux sortes de stress dans le milieu de travail: le stress lié à la tâche proprement dite et ce que j'appellerais le stress lié à l'organisation, au contexte de travail. Le stress lié à la tâche est généré par la surcharge ou la sous-charge, l'ambiguïté de la tâche, la monotonie, etc. Pour sa part, le stress lié à l'organisation résulte de l'incompatibilité entre ses valeurs personnelles et les valeurs préconisées par l'organisation ou le climat de travail ou l'incompétence humaine et (ou) professionnelle de son ou sa supérieur(e)...

Or, les études que nous avons menées démontrent, sans l'ombre d'un doute, que le stress de source organisationnelle est nettement plus pénible que le stress lié à la tâche. En effet, on peut supposer qu'une personne qui a choisi de travailler en traduction ou en interprétation sait un peu à quoi s'attendre, en principe. Il y a bien quelques surprises, mais de façon générale, elle sait que les exigences des clients sont souvent irréalistes, que le contrat est toujours pour hier, que la charge de travail est importante, que la traduction est toujours ce qu'on oublie dans le processus de planification. Bref, la pression est une composante importante du métier.

Il revient à chacun de décider si c'est là ce qu'il veut faire. Jusqu'à un certain point, le stress lié à la tâche correspond au processus de décision sur le plan professionnel. Bien sûr, si j'ai une surcharge de travail pendant 4 ou 5 années, je risque de connaître des difficultés physiologiques et des problèmes au niveau personnel, sentimental, etc. Mais avec un bon soutien social, des collègues de travail sympathiques et sympathisants, un climat de travail sans trop de rivalité, un bon soutien organisationnel, on peut vraiment subir un stress lié à la tâche ou faire face à des surcharges épouvantables pendant une longue période de temps sans conséquence vraiment visible.

On a beaucoup moins de contrôle sur le stress lié à l'organisation. Si vous travaillez dans une entreprise qui manque de considération pour son personnel, vous avez l'impression que le stress généré par l'organisation n'a pas de fin. Vous ne pouvez pas vous dire: «Dans trois mois, les gens vont commencer à me respecter.» La situation apparaît inévitablement comme un tunnel sans issue.



Pierre DuBois

Là où, par contre, il y a un vrai problème, c'est en ce qui a trait au stress lié à l'organisation. Travailler pour un patron que vous trouvez stupide - que ce soit vrai ou non! - ou dans une entreprise dont les politiques sont inhumaines, dont le style de gestion ne vous convient pas, ça, c'est vraiment tuant. Nos études le démontrent, les effets du stress qui émane de l'organisation sont beaucoup plus néfastes que ceux du stress qui résulte de la tâche'.

Remarquez qu'un grand nombre de personnes s'adaptent à cette situation. En cas de situation de stress, il faut agir sur deux plans : d'abord, augmenter sa tolérance au stress - en améliorant ses habitudes alimentaires, en faisant du sport; ensuite, identifier les sources de stress et tenter d'agir sur ces sources. Si le stress vient de la tâche, s'il y a une surcharge par exemple, on peut toujours prendre un adjoint, s'interroger sur sa gestion du temps, se demander si on délègue suffisamment ou même si on délègue tout court, etc. On peut avoir un certain contrôle, sinon un contrôle certain.

Il faut également noter que le stress lié à la tâche a très souvent un caractère temporaire. Quand vous acceptez un contrat alors que vous êtes déjà très occupé, vous savez que vous allez travailler les week-ends pendant les deux prochains mois. Mais après ça, c'est fini! De plus, ce stress donne parfois lieu à une sensation d'exploit quasi sportif. On s'en rappelle après avec un sourire: «C'était-tu épouvantable! », on se raconte ses faits d'armes, on se montre presque ses cicatrices, ses médailles!

Mais on a beaucoup moins de contrôle sur le stress lié à l'organisation. Si vous travaillez dans une entreprise qui manque de considération pour son personnel, vous avez l'impression que le stress généré par l'organisation n'a pas de fin. Vous ne pouvez pas vous dire : «Dans trois mois, les gens vont commencer à me respecter.» La situation apparaît inévitablement comme un tunnel sans issue.

Par ailleurs, plus on étudie la notion de stress, plus on a de la difficulté à dissocier le milieu de travail des autres grandes composantes de la vie. Les gens qui souffrent de burnout sont souvent des personnes qui doivent combattre sur plus d'un front, qui vivent simultanément des difficultés amoureuses, financières et professionnelles. Je le répète, ce qui aide énormément à passer à travers les situations de stress, c'est l'appui qu'on reçoit de sa famille immédiate, de son patron et de ses collègues, de ses confrères et consoeurs si on est à son compte. Il faut s'assurer de ces appuis, les cultiver.

C. Dans le cas des traducteurs qui deviennent autonomes faute d'emplois en entreprise, je pense particulièrement à la relève, s'agit-il

encore de stress lié à l'entreprise au sens large, plus exactement de stress lié au marché?

P.O. Tout à fait. Il est évident que, si je n'ai pas choisi ma situation ou encore si mes affaires vont très mal depuis que je suis en pratique privée, je subis un stress d'ordre organisationnel épouvantable.

C. La non-valorisation ou la méconnaissance sociale d'une profession peut-elle avoir un effet stressant?

P.O. Les études sont loin d'être concluantes à ce propos. Nous mesurons l'image publique d'une fonction à une certaine époque, mais nous n'avons jamais été capables d'établir une relation. Ce stress «social» pourrait sans doute faire bouger l'aiguille, mais si peu... Sauf, toutefois, s'il relève du stress organisationnel. Je vous donne un exemple. Vous êtes psychologue dans un hôpital dans lequel les médecins ont leur ascenseur privé alors que vous devez emprunter l'escalier de secours, vous ne pouvez pas manger à la même cafétéria qu'eux, etc. Vous subissez alors un stress d'ordre organisationnel lié au manque de reconnaissance. De même lorsque vous travaillez dans une entreprise dans laquelle votre fonction n'est pas directement reliée au gros des activités de cette entreprise, lorsque vous n'occupez qu'un rôle périphérique - et c'est souvent le cas des services linguistiques. Le statut à l'interne fait partie du stress lié à l'organisation et, à ce titre, peut poser problème. Mais la reconnaissance sociale au sens plus large semble beaucoup moins importante.

Il existe également un autre facteur intéressant dans le cas des gens qui travaillent dans les grandes entreprises et la fonction publique. C'est ce qu'on appelle la courbe en U. Les deux premières années de travail sont plutôt heureuses : vous avez été choisi parmi une ou plusieurs centaines de candidats, vous êtes content d'avoir un emploi et d'être bien payé. Une fois que vous êtes bien intégré, c'est-à-dire après une période de 18 à 24 mois, vous avez repéré les choses que vous pourriez améliorer, les politiques, les procédés, etc. Mais vous réalisez également, peu à peu, que vous avez les mains liées. C'est pourquoi on trouve souvent le plus d'insatisfaction et de frustration au travail chez les personnes qui comptent entre 7 et 10 ans d'ancienneté. Après cette période délicate, ce sentiment s'atténue parce qu'on se détache de son travail et qu'on ressent une certaine indifférence.

Par ailleurs, nous avons fait une constatation d'un tout autre ordre au moment d'une recherche menée auprès d'enseignants du primaire et du secondaire dans certaines commissions scolaires. À cette occasion, nous avons réalisé que les femmes avaient beaucoup plus de problèmes de santé que les hommes. Or, les deux groupes percevaient le stress de la même manière, avec la même intensité. Nous avons étudié la situation et en sommes venus à la conclusion suivante : les femmes étaient beaucoup plus «professionnelles» - entre beaucoup de guillemets -, c'est-à-dire qu'elles s'absentaient beaucoup moins que les hommes pour des raisons personnelles. Quand les hommes en avaient vraiment marre, ils n'hésitaient pas à prendre une journée de congé pour se détendre en s'appuyant sur le fait que le système scolaire prévoyait justement des remplaçants dans ces cas-là. Mais les femmes n'osaient pas en faire autant.

C. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ont raison d'agir ainsi puisqu'il en résulte des problèmes de santé?

P.O. Exactement. En bref, elles sont incapables de dire non. Elles n'ont pas de mécanisme de défense. Or, dans une fonction stressante, les mécanismes de défense sont importants et même

nécessaires : ils permettent de se dissocier de son emploi. Dans le cas des enseignants, les hommes se dissociaient plus facilement de leur poste que les femmes.

C. *Pour en revenir au cas des traducteurs, est-ce que le fait d'être évalués en termes de mots traduits constitue un facteur de stress?*

P.O. C'est effectivement une source de stress de type organisationnel. L'évaluation basée uniquement sur le nombre de mots traduits relèverait d'une certaine forme de manque d'égards. Toutefois, nous en savons de plus en plus sur la mesure du rendement en entreprise et, dans bien des cas, nous tentons de pondérer les critères quantitatifs afin d'y intégrer des éléments qualitatifs.

C. *Mais on finit presque, et c'est absurde quand on y pense, par opposer rendement et qualité.*

P.O. À ce propos, il est intéressant de regarder du côté du concept de qualité totale. Quand on fait des interventions en qualité totale, on calcule les coûts d'obtention de la qualité. Il y a souvent des coûts cachés. C'est le cas si votre traduction demande beaucoup de révision ou une retraduction parce que vous avez dû traduire trop vite ou dans des conditions trop difficiles. Mais il ne faut pas non plus nier les coûts de la sur-qualité. Je vous rappelle l'objectif de la qualité totale: un travail bien fait du premier coup, avec une supervision minimale, pour donner un résultat qui correspond aux attentes du client. Pour cela, on prend en ligne de compte trois facteurs: les besoins du client, les spécifications de ce client et la réalisation proprement dite du produit. La qualité totale se situe à l'intersection de ces trois sphères. La sur-qualité, c'est d'aller au-delà des spécifications du client. Et lorsqu'on travaille avec des professionnels, c'est ce qui est le plus difficile à doser: de par son code de déontologie, corporatif ET personnel, le professionnel essaie de toujours faire le maximum. Mais le mieux est l'ennemi du bien. La difficulté, c'est souvent d'avoir à dire à un professionnel qu'il en fait trop, qu'il ne sait pas où et quand s'arrêter. Il faut comprendre que la qualité totale se définit en fonction d'abord et avant tout des besoins du client. Par exemple, si vous remettez une traduction dont la terminologie a été vérifiée et contre-vérifiée soit parce que vous jugez que c'est important ou parce que le service linguistique juge que c'est nécessaire, mais que

vous remettez ce texte en retard à cause du temps pris pour ces vérifications, ce n'est pas faire de la qualité totale si l'échéance était au nombre des besoins du client. Dans ces conditions, on est peut-être un bon traducteur ou un bon gestionnaire de service linguistique, mais on n'est pas un bon employé.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, il faut tenir également compte de la forte tendance au narcissisme actuelle. Pour le constater, il suffit de regarder la dimension des salles de bains d'aujourd'hui! On s'examine sous toutes les coutures, on surveille son alimentation de façon quasi maniaque: le midi, je mange trois pruneaux pour aider ma fonction d'élimination, puis deux grammes de ceci pour cela, une portion de cela pour ceci... On devient un véritable laboratoire vivant. Cela entraîne une certaine tendance au «réductionnisme»: le problème, c'est mon alimentation, si je mange mon pain complet ou de la margarine, tout se réglera. C'est vrai que l'alimentation est un élément important parce qu'une bonne alimentation améliore la résistance au stress. Même chose pour la bonne santé physique, la forme. Mais ce n'est qu'un élément de la problématique. Le stress n'échappe pas à ces tendances: il me semble que je suis stressé quand je fais ceci ou cela... Or, quand on considère la foule de facteurs qui entrent en cause, le stress se révèle véritablement comme un problème qui doit être considéré de façon globale.

* * *

À la suite de cette entrevue, il est difficile de conclure en matière de stress des langagiers. Il semble qu'il faille répondre chacun pour soi. Il convient pour cela d'évaluer sa situation à la lumière des différents facteurs soulevés par le psychologue Pierre DuBois. Et de s'en remettre peut-être, une fois de plus, à ce grand médecin qu'est l'humour. Rien de tel pour déstresser que de se répéter cette petite maxime populaire: le cimetière est rempli de gens indispensables... •

1. On se reportera avec intérêt au profil psychologique des traducteurs décrit dans *Circuit*, no 35, déc. 1991, p. 12. Établi par la psychologue Nicole Côté, il révèle notamment que les traducteurs sont des perfectionnistes qui ont besoin de sécurité, d'avoir une tâche précise, et qui sont sensibles aux «irritants» les empêchant de mener à bien leur travail. Si on accepte ce profil, on pourrait alors conclure que les langagiers sont de ce fait plus susceptibles de souffrir de Stress lié à l'organisation que d'autres groupes d'employés.

Gestion du stress : des moyens concrets

PIERRE Varin est psychologue à la société d'État Hydro-Québec depuis plusieurs années. La promotion et la protection de la santé mentale en milieu de travail - particulièrement le dépistage du stress au travail et les interventions possibles pour le réduire - sont ses chevaux de bataille. Il a à cet effet rédigé diverses publications destinées aussi bien au personnel d'Hydro-Québec qu'aux spécialistes. «On peut considérer qu'une personne vit une situation de stress excessif dans son milieu de travail lorsqu'elle est incapable de répondre de façon adéquate ou efficace aux exigences de sa tâche ou qu'elle n'arrive à le faire qu'au prix d'une atteinte à sa santé physique», explique-t-il. Les démarches qu'il propose se fondent sur un principe élémentaire : les personnes stressées et les entreprises peuvent intervenir de concert pour favoriser l'adoption d'une façon d'agir efficace et gratifiante au travail.

Pour ce faire, Pierre Varin a mis au point divers questionnaires, notamment pour repérer les employés stressés ou cerner

les sources et l'ampleur de leur stress, ainsi que des méthodes d'auto-intervention permettant à chacun de préserver sa santé et de maintenir son efficacité au travail. «Il n'y a pas de secret: le stress persiste tant que nous ne pouvons éliminer ce que nous considérons comme une menace à notre bien-être, soit par un changement de situation quand cela est possible, sinon par un changement de notre attitude face à cette situation.» Il va sans dire que les entreprises ont également leur rôle à jouer pour assurer le succès de cette démarche d'autogestion du stress. Pour en savoir plus à ce propos, on peut se procurer le document audiovisuel *Pour être bien dans sa peau et dans sa tête* et les cinq brochures qui l'accompagnent (COÛT: 35\$), produits par Hydro-Québec, en faisant parvenir une demande écrite à l'adresse suivante : Hydro-Québec, Service Diffusion, 75, boul. René-Lévesque Ouest, 14^e étage, Montréal (Québec) H3Z 1A4. •

M.-C.B.



Interpréter le stress ou déstresser les interprètes

**Réflexions et confidences d'une interprète stressée...
et fière de l'être**

par **Éliane Orléans-Gerstein**

LA DOUBLE frénésie de la vie gitane et des envolées oratoires de ces haut-voltigeurs polysyllabiques que sont les interprètes de conférence est pratiquement synonyme de stress pour le commun des mortels. Mais si l'on interroge les intéressés, ce sont toutes sortes d'autres facteurs, tenant aussi bien de l'organisation (déficience) des congrès, du syndrome insécurité-incertitude-irrégularité professionnelles et du sentiment, bien partagé avec tout métier (langagier ou non) à fort contingent féminin, d'être déprécié, à tout le moins mal compris, qui font basculer vers la pathologie.

À éviter: la superposition d'une grande angoisse

Si j'ai accepté d'écrire cet article, malgré le stress supplémentaire qu'engendre toujours la peur de l'écrit chez l'orale infantile que je suis, c'était pour me donner l'occasion de vérifier une de mes théories les plus chères. Je dus, en effet, être hospitalisée il y a quelques années, lors d'une conférence internationale à Ottawa, ayant cru m'évanouir en cabine, victime de palpitations, sueurs froides, arythmies cardiaques et, surtout, de mon imagination fertile. L'exposé «La vérification des compétences chez les ingénieurs»; tiens! et je m'en souviens très bien car j'en avais tiré quelques leçons pour nous... n'était difficile que parce que livré en fusillade (rythme rapide et intermittent), à ne pas confondre avec mitraille (cadence vive mais soutenue!). Mais je pouvais observer dans la cabine voisine, tandis que je travaillais, un collègue - concurrent car compétent - qui, de toute évidence, déblatérerait contre moi avec un autre interprète et était en train de m'enlever un futur contrat qui me revenait de droit... Au médecin, un peu éberlué, qui ne décelait rien d'anormal sur mon ECG, je pus tranquillement expliquer que le stress fait partie de ma vie professionnelle, mais que c'était sans doute la superposition d'une grande angoisse qui m'avait mise dans ce piteux état.

La lecture attentive des résultats de l'enquête envoyée aux 1400 membres de l'AIIC (Association internationale des interprètes de conférence) en 1980 (*Interpreting Stress: Sources of Job Stress Among Conference Interpreters*, par Cooper, Davies & Tung, de l'université de Manchester, Institute of Science & Technology, 1982) et à laquelle avaient répondu 900 interprètes, ce qui témoigne d'un intérêt absolument sans égal pour ce genre de sondages et donc un souci réel de leur santé, me confirme dans mon opinion. Il en res-

sort en effet que parmi tant d'autres facteurs évidents de stress, les intéressés qui ont répondu à des entrevues avec tenue de journal et un questionnaire ouvert ont en masse signalé, pour reprendre les idées du psychologue industriel Kornhauser, l'importance de l'opinion négative de soi, des angoisses, des tensions et des sentiments de frustration générale, de solitude et de futilité. Par rapport au traducteur, bien plus isolé, l'interprète qui travaille toujours en équipe devrait se sentir épaulé: il n'en est rien. Il a en réalité le sentiment de devoir être à la hauteur, en toute circonstance, de l'orateur, qui lui impose tout - la cadence, le ton, le choix des mots, les plaisanteries, pire, les idées - et du concubin qui l'écoute, le juge et s'empressera de le couler à la moindre défaillance.

Un stress aux multiples visages

Le tableau serait évidemment bien incomplet sans la toile de fond que constituent les facteurs environnementaux matériels, ceux liés au métier proprement dit ainsi qu'au tempérament, et l'interface travail-bercail.

Dans la première catégorie s'accumulent les manquements fréquents à la norme ISO en matière de cabines (étroitesse, inconfort des sièges, insonorisation, aération et éclairage inadéquats) ou d'acoustique, ainsi que l'ignorance de l'usage des micros par les délégués, voire les techniciens, qui crée souvent, outre un excès de

stress, tout à la fois la peur et le risque réel de perte auditive pour l'interprète tributaire de son casque.

Dans mon optique, ne devraient pas compter comme particulièrement stressants les facteurs liés au travail lui-même :

- la concentration requise que tant de nuisances peuvent ruiner (bruits, interruptions, gestes, musique de fond, etc.);

- le manque de considération

des délégués qui lisent des textes gardés sous la veste à une vitesse supersonique (il existe une limite tolérable à l'entrée, selon la langue d'arrivée, de 150 à 200 mots à la minute), qui font porter la responsabilité de leurs erreurs ou grossièretés à ces boucs émissaires naturels que sont les interprètes, qui pratiquent le changement intempestif de sujet à bouche-levée (on s'était préparé pour la médecine sportive, on vous déclame Goethe ou Shakespeare; Reagan explique la situation économique des États-Unis aux autres chefs d'État en termes de baseball) et, surtout, qui remercient tout le monde, y compris les services d'entretien (*euphorisme*) et nous laissent moisir dans l'ombre de nos vases clos jusqu'à nous confondre avec d'autres valeureuses professions «Voice of translator», lit-on en surtitre à la télévision américaine).

Éliane Orléans-Gerstein est interprète de conférence et présidente du premier cabinet d'interprètes à Montréal, ICI Les Interprètes de conférence.

«C'est le métier qui veut ça!» Tout comme d'autres inconvénients, d'ailleurs, assez importants pour angoisser qui n'en a pas pris son parti:

- le piétinement de carrière, presque rien dans le statut ou les émoluments ne distinguant le novice du vétéran;
- l'imprévisibilité de l'emploi du temps, même en contenu «d'orateur sait ce qu'il va dire, nous pas...», c'est maintenant un cliché;
- la fatigue des voyages imposés par la loi du marché, qui entraînent souvent de douloureuses conséquences pour la vie privée (j'ai particulièrement aimé et reconnu la remarque d'un interprète que son entourage persiflait de l'habituel «Vous avez la belle vie, toujours en ballade...», mais dont tous les projets et rendez-vous, galants ou pas, sont soumis aux vents de la demande et non de l'offre).

Tous des fous, ces interprètes!

Dans le sondage de l'AIRC, on note les habitudes conséquences du stress pour la santé physique et mentale - abus de tabac et d'alcool, troubles du sommeil et consultation psychologique supérieurs à la moyenne -, ce qui renforce l'image populaire des interprètes: «Tous des fous!». Petite remarque personnelle: cette réputation et la réalité s'appliquent nettement moins aux interprètes du Canada, universellement reconnus par leurs pairs comme éminemment stables (fades?). Mais c'est aussi ici que la cigarette a été en premier bannie des cabines alors qu'hélas tous les autres éléments négatifs persistent 22 ans plus tard!

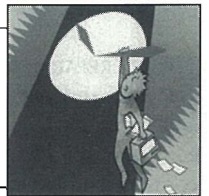
Tous les interprètes se rengorgent, par contre, d'être classés par les chercheurs, sur la base de l'épreuve du comportement de type A, avec les cadres supérieurs, sauf pour le statut, si ce n'était des

risques cardio-vasculaires accrus qu'entraîne ce tempérament perfectionniste, compétitif, combatif, voire agressif, impatient, tendu, agité, hyperalerte, également caractérisé par une parole explosive et emphatique, des muscles faciaux tendus et le sentiment d'être pressé par le temps et surchargé de responsabilités - la troisième guerre mondiale devant se déclencher sur une erreur de traduction, c'est bien connu! Merci, la cabine est pleine. Dans l'ensemble, heureusement, l'analyse de régression multiple pour la comparaison avec le reste de la population nous diagnostique comme modérément Type A pour la moitié des variables seulement. Ouf!

Notre stress est le bon!

Naturellement, on a demandé aux interprètes, il y a plus de dix ans ce qui pouvait être fait pour réduire leurs facteurs de stress, et les réponses sont encore valables. En dehors des évidentes améliorations organisationnelles, les solutions n'ont aucun caractère spécifique: vie parfaitement saine, pure et abstinent, exercice, yoga et méditation... Impossible, cependant, d'échapper à la condition d'acrobate de la langue, de perroquet condamné à la privation de créativité et d'initiative. Mais réjouissons-nous, notre stress est le bon! C'est ce que me disait l'auteur canadien de *The Joy of Stress*, voisin dans un avion attrapé au vol d'une correspondance et qui me prodiguait, avec le sourire, ses conseils pour calmer ma fureur contre les compagnies aériennes en général et les organisateurs de réunions interminables qui prennent le célèbre don d'ubiquité des interprètes pour acquis. Dans le questionnaire AIRC de 1980, j'ai retrouvé la réponse que je n'étais toutefois qu'une sur trois à faire: «J'aime mon stress, il m'aide à mieux faire!» - •

Stress, n. m. Phénomène connu des terminologues...



Comme les traducteurs et les interprètes, les terminologues ont droit à une bonne dose de stress

par Noëlle Guilloton

LE STRESS existe: les terminologues l'ont rencontré et le rencontrent couramment dans l'exercice de leur profession, si bien que, dans un document non publié daté de février 1991*, la Sectar en a analysé les causes pour tenter de trouver des façons de le réduire. Il en ressort que les sources de stress en terminologie «gravitent autour de deux pôles: la perception de la profession et la nature du travail terminologique», et que «la réduction du stress passe par une meilleure gestion du temps et par la promotion de la profession auprès des non-terminologues».

Une assez longue expérience de travail en recherche ponctuelle dans un service d'assistance terminologique et linguistique permet de valider plusieurs de ces constatations.

Les terminologues se sentent souvent écartelés entre un certain anonymat bureaucratique et une lourde responsabilité de «voix



officielle» appelée à arbitrer, à trancher. Elles et ils sont perçus comme des personnes à tout faire, absolument polyvalentes, auxquelles on s'adresse dans les cas désespérés, mais aussi souvent pour des questions tellement élémentaires et répétitives qu'elles peuvent en devenir dévalorisantes. On leur demande des consultations terminologiques, bien sûr, mais aussi linguistiques au sens large, voire documentaires et encyclopédiques, et les terminologues doivent répondre aux besoins, en plus de les prévenir dans la mesure du possible. En outre, dans une conjoncture économique difficile, la rentabilité de leur activité

professionnelle reste continuellement à prouver, tout comme ils et elles ont constamment à justifier les ressources en personnel, en temps, en documentation récente et en matériel qui leur sont nécessaires.

Pour les recherches terminologiques ponctuelles, plusieurs facteurs contribuent directement au stress: la quantité et la diversité de la demande, le temps de recherche (et de consignation des résultats des recherches), toujours minimal, les interlocuteurs

Noëlle Guilloton est chef de la Division des consultations à l'Office de la langue française.

variés auxquels il faut sans cesse s'adapter tout en leur offrant un service de la meilleure qualité possible, et le droit à l'erreur que ceux-ci reconnaissent rarement, malgré un scepticisme souvent perceptible. De plus, bien des personnes qui s'adressent aux terminologues souhaitent leur faire dire ce qu'elles ont envie d'entendre, font fi de la méthode de recherche et exercent des pressions pour que l'équivalent qui leur sera proposé modifie le moins possible leurs habitudes langagières. C'est souvent la quadrature du cercle!

Profession jeune, la terminologie n'en connaît pas moins la nécessité de s'adapter aux changements technologiques. Le développement des industries de la langue influe sur les méthodes de travail; en outre, les tâtonnements et les difficultés techniques, le fonctionnement pas toujours satisfaisant des

matériels et des logiciels accroissent l'insécurité et ajoutent au stress des terminologues.

Comment «gérer» ce stress? Même si certains et certaines y parviennent avec plus de succès que d'autres, on peut en tout cas contribuer à l'amoindrir en s'attachant à faire mieux connaître «la nature exacte et les exigences du travail terminologique», en se dotant des moyens et des techniques nécessaires à l'exercice de la profession, en s'efforçant de se ressourcer et en rayonnant dans les milieux langagiers, voire non langagiers. Et bien sûr, ce qui est valable pour tout le monde, en mettant un peu plus d'humour dans sa vie personnelle et professionnelle! •

* On peut se procurer ce texte intitulé *Les sources de stress chez le terminologue* au secrétariat de la CPTIAQ.



Face au stress de la traduction, partir ou rester?

Quelques histoires vécues

par Nathalie Cartier

EN PRÉPARANT ce dossier sur le stress des langagiers, je me suis demandé s'il arrivait que l'on quitte la traduction pour échapper au stress, ou encore que l'on choisisse la traduction pour échapper au stress d'une autre profession. Voici donc quelques commentaires recueillis à brûle-pourpoint auprès d'une traductrice devenue représentante dans le secteur informatique, d'une traductrice devenue rédactrice, d'une comptable agréée et d'une informaticienne devenues traductrices. Dans cet ordre d'idées, Carole Larose nous livre par ailleurs ses réflexions sur le rôle d'avocat-traducteur, «être bicéphale, assis entre deux chaises». Son témoignage est également celui d'une langagière débutante - ou presque -, qui réagit à sa profession au bout de quatre ans d'exercice. Pense-t-on la même chose quinze ou vingt ans plus tard? Que ceux qui sont dans le métier depuis plus longtemps en jugent eux-mêmes... Enfin, Geneviève Raymond a rencontré John Fleming, traducteur devenu rédacteur, puis conseiller en communications, qui s'intéresse au stress et à son antidote, l'humour.

Christiane
Barette

Christiane Barette a travaillé à IBM Canada pendant une quinzaine d'années. Elle a d'abord passé huit ans aux services linguistiques, où elle a occupé de nombreux postes : traductrice, terminologue, responsable de la francisation et chef de la section terminologie. Elle a ensuite passé autant d'années dans le secteur du marketing, notamment à titre de représentante. Elle travaille maintenant à l'École nationale du cirque, où elle s'occupe des communications.

Le plus stressant, selon elle, c'est de travailler «sur le front»; chez un constructeur informatique, cela revient à dire vendre des ordinateurs. Les enjeux pour l'entreprise sont énormes et la pression est donc féroce. Avec le recul, Christiane Barette estime avoir été relativement «protégée» aux services linguistiques, du moins

dans les activités quotidiennes. En marketing, on connaît évidemment des moments de gloire et on se sent alors très valorisé, mais lorsque les affaires vont moins bien, la pression pour vendre est très intense. Dans ce contexte, préparer une proposition portant sur l'acquisition par un client d'un ordinateur de 4 millions de dollars peut prendre l'allure d'une question de vie ou de mort. Rien de comparable dans sa vie de langagière, sauf pendant les années où elle a eu des responsabilités de gestion et où elle a dû faire face à des problèmes délicats de ressources humaines.

Par contre, la difficulté de mesurer concrètement la contribution du traducteur dans l'entreprise lui paraît une forme de stress plus subtile, mais réelle. Son choix récent du domaine des communications n'a pas été dicté par des considérations liées au stress et elle se sent de toute façon mieux armée aujourd'hui pour gérer le stress qui se présentera certainement dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Johanne
Dufour

L'ex-directrice de *Circuit* a commencé sa carrière comme traductrice à Bell Canada. Elle est ensuite devenue rédactrice à Hydro-Québec, puis rédactrice en chef du journal interne de cette société. Elle y gère depuis environ six mois une équipe de photographes et de graphistes.

Oui, la traduction est un métier stressant. La source du stress? La monotonie, le caractère répétitif de la fonction de traducteur. Non pas que l'acte de traduire lui ait déplu, au contraire, mais traduire toute la journée, faire toujours la même chose, voilà qui ne lui convenait pas du tout. Il lui fallait de la diversité et elle en a trouvé en rédaction. Comme elle le faisait remarquer, la rédaction n'occupe en définitive que 10 ou 15 pour cent du temps du rédacteur, qui consacre le gros de ses énergies à rassembler la documentation nécessaire, à rencontrer son client, à faire des entrevues, etc. Côté échéances, rien à signaler de particulier : c'est pareil partout!

Pour Johanne Dufour, que la traduction soit souvent perçue comme un mal nécessaire constitue un autre facteur de stress. Rien de plus démotivant que de se sentir «à la remorque»! Le rédacteur, à qui on vient demander des publications, est plus conscient de son apport et se sent davantage au cœur de l'action, d'où un enthousiasme beaucoup plus grand pour une personne comme elle. Comme Christiane Barette, Johanne Dufour tient à préciser que la gestion d'une équipe est une lourde responsabilité, qui amène des difficultés et un stress tout à fait spécifiques.

Murielle Arsenault Comptable agtée bien connue des traducteurs et des terminologues, notamment pour sa collaboration au *Dictionnaire de la comptabilité*, traductrice elle-même depuis de nombreuses années, Murielle Arsenault a d'abord passé cinq ans dans un grand cabinet d'experts-comptables où elle a fait, bien sûr, de la comptabilité, mais aussi, très vite, de la traduction. Depuis qu'elle a quitté ce cabinet, elle est traductrice pour son propre compte et goûte donc les joies et les contraintes du travail autonome...

Le stress de l'expert-comptable est, selon elle, très semblable à celui du traducteur. Le travail est toujours à faire pour hier, qu'il s'agisse d'états financiers ou d'une traduction. Les clients sont tout aussi exigeants dans les deux cas. Murielle Arsenault reconnaît que sa décision de devenir traductrice a été perçue par bien des gens comme un recul. Elle n'a pas du tout ressenti cette désapprobation de l'entourage comme une source de stress et ne s'est pas sentie dévalorisée. Sa décision était bien arrêtée et elle ne l'a pas regrettée. Son statut de traductrice indépendante lui apporte une certaine part de stress, bien entendu, mais aussi une marge de manœuvre fort appréciée, qui lui permet, par exemple, d'accepter un contrat plus ou moins payant simplement parce qu'il l'intéresse ou, mieux encore, la passionne! Son enthousiasme pour la traduction a d'ailleurs quelque chose d'extrêmement rafraîchissant dans ce dossier consacré au stress!

Élaine
Loiselle

Traductrice depuis un an et demi seulement, Élaine Loiselle envisage encore la traduction comme un domaine nouveau, et n'a peut-être pas eu le temps de découvrir les côtés les plus sombres du métier. Elle estime néanmoins avoir trouvé le travail qui lui convient, après cinq années plus-que-stressantes comme informaticienne dans un cabinet de consultants : trois ans comme programmeuse-analyste et deux ans comme analyste-chef de projet, toujours dans le domaine des procédés industriels.

Pour elle, le manque de contrôle et les impondérables dans la conception des systèmes industriels l'ont soumise à un stress quasi intolérable. Le travail n'est jamais fini, le système peut toujours être amélioré, le nombre de variables est hallucinant. Et en cas de panne, gare à l'informaticien! Dans une usine de pâtes et papiers,

l'emballuseuse ne peut pas être bloquée bien longtemps à cause d'un «bogue» dans le programme. Les pertes se chiffrent vite à des montants impressionnants... Le chef de projet dispose d'une petite heure pour régler le problème. Difficile d'imaginer situation plus stressante, mais là encore, tout dépend de l'individu. Certaines personnes donnent le meilleur d'elles-mêmes dans des circonstances comme celles-là.

Pour Élaine Loiselle, la traduction est donc un havre de paix ou presque. Le travail à accomplir est facilement cerné, bien défini, à l'échelle humaine. Oui, il faut respecter des échéances mais tout est relatif, n'est-ce pas? Entre concevoir un logiciel SANS FAILLE et traduire un texte vite et bien, elle n'hésite pas une minute. Sans compter qu'elle trouve par ailleurs le métier de traducteur très stimulant et valorisant. Que demander de plus?

Les quelques échanges que je viens d'évoquer n'auront certes pas permis de tirer de conclusions. Une seule constatation toute simple: il ne s'agit en fin de compte que de trouver chaussure à son pied. Parfois on trouve du premier coup, parfois il faut faire plusieurs essais. Dans tous les cas, il est utile de se connaître soi-même et de comprendre clairement ce qui, dans notre vie professionnelle, nous motive et nous rend heureux. •

Entre le droit et la traduction, mon cœur balance...

par Carole Larose

LORSQUE j'ai entrepris la rédaction de ce texte, je venais de passer une nuit blanche (donc trente heures éveillée si l'on tient aussi compte de ma journée de travail) à traduire une circulaire de **pro**curation de quelque quinze pages qui n'en finissait plus d'être modifiée et qui devait être terminée avant 9 heures (du matin, évidemment), soit le moment fixé pour la réunion des administrateurs au cours de laquelle le document en question devait être distribué. Voilà donc une bonne mise en situation pour parler du stress!

Personnellement, je dénombre au moins deux facteurs d'agression pour le traducteur : premièrement, le stress de respecter les délais impartis, souvent trop courts; deuxièmement, le stress de voir sa profession incomprise. Ces facteurs rendent donc l'adaptation au milieu de travail plus difficile, les conditions étant très différentes de celles qui avaient cours à l'université. (On va sans doute souligner que la différence entre l'atmosphère de l'université et celle du milieu de travail n'existe pas uniquement dans le

Carole Larose est avocate-traductrice chez Heenan Blaikie, avocats.

PARTENAIRE RECHERCHÉ(E)

Traductrice indépendante
avec bureau dans l'ouest de Montréal
recherche une(e) partenaire établie(e)
pour partager les frais de bureau
et établir des collaborations.
Possibilité d'association.

733-7724

Traduction

Josée Ouellet Simard, MBA

Membre agréée de la
Société des traducteurs du Québec

Finance, comptabilité, gestion, vérification, fiscalité, immobilier

Traitement de texte, éditique
Impression laser · postscript ·
Rédaction, révision

458, rue de Guyenne
Laval (Québec)
Tél. : (514) 663-8448

monde de la traduction, il s'agit néanmoins d'un facteur de stress supplémentaire!)

La première cause de stress, soit le fait de devoir composer avec des échéances souvent très serrées, se fait particulièrement sentir lorsque le service de traduction est de petite taille et peu structuré. Cette dernière situation a cours au cabinet d'avocats où je travaille. Ainsi, la tâche de trouver un équilibre entre le délai exigé par le client et le temps requis pour faire une bonne traduction, qui incombe habituellement au réviseur ou au chef de service, revient alors au traducteur. Dans plusieurs cas, il est carrément impossible de proroger les délais car ceux-ci sont de rigueur. Je fais par exemple allusion aux offres publiques d'achat ainsi qu'aux documents destinés à être déposés à la Commission des valeurs mobilières du Québec dans le cas d'un placement pancanadien, tels des prospectus et des notices d'offre. Ces cas sont, à l'occasion, particulièrement frustrants car, en plus de devoir produire une traduction de bonne qualité en un délai très court (voire en un temps record), il faut également travailler à partir d'un texte qui peut subir de nombreux changements. La situation devient plutôt épineuse lorsque les modifications sont apportées par plusieurs rédacteurs et ne sont pas indiquées dans le document. On se retrouve alors avec un texte de départ en «mutation» presque constante, ce qui a évidemment pour effet de ralentir le rythme de travail. Étant donné l'impossibilité de reconduire le délai, le traducteur, qui constitue le dernier maillon de la chaîne par la force des choses, est déjà en retard avant même d'avoir commencé son travail.

Une autre cause de stress très particulière me vient également à l'esprit : elle a trait à la perplexité, voire l'incompréhension, manifestée notamment par certains collègues de travail devant mon choix d'exercer la profession de traductrice juridique plutôt que, comme on le dit souvent, de «pratiquer le droit». Combien de fois me suis-je fait poser ces questions, en particulier par des disciples de Thémis : «Vous êtes pourtant membre en règle du Barreau? Alors, pourquoi faites-vous de la traduction?» Je sens derrière ces questions que c'est toute l'image de la profession de traducteur qui demeure Roue dans l'esprit de bien des gens. En effet, le traducteur est parfois perçu comme une banque de terminologie ambulante et une machine à mots qui copie servilement la structure du

texte rédigé dans la langue de départ. Dès qu'il ne traduit pas littéralement de l'anglais, attention, danger! Le directeur du Service de traduction à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Michel Feredj, a d'ailleurs fait observer avec justesse dans son article «Grandeurs et misères de la traduction» (*Circuit*, nO35, décembre 1991) que contrairement à l'avocat, par exemple, on ne sait pas où situer le traducteur sur l'échiquier social. Que dire alors de l'avocat-traducteur! Il est souvent perçu comme un être bicéphale, assis entre deux chaises.

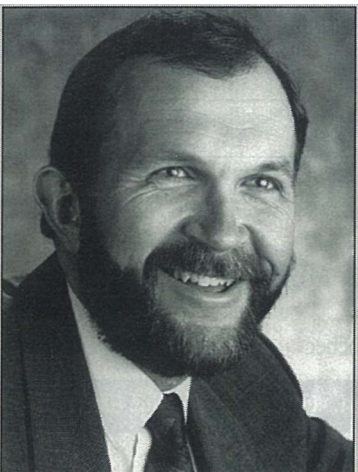
Il est également difficile de changer certaines habitudes bien ancrées dans le monde juridique, telles que l'utilisation de termes archaïques et d'anglicismes qui ont parfois leur source dans les dispositions législatives elles-mêmes. Bien qu'il existe des ouvrages¹ conçus pour remédier à ces problèmes, des expressions fautives telles «loger un appel» et «discuter le mérite de la motion» ont la vie dure, puisqu'elles sont souvent utilisées en jurisprudence. Tenter de les reformuler dans un français correct équivaut parfois presque à un crime de lèse-majesté!

Ce type de stress est partagé par la plupart des membres de l'Association canadienne des juristes-traducteurs, dont je fais partie. La fondation de cette association n'est d'ailleurs pas étrangère à ce problème de perception de la profession et a notamment pour but de rompre l'isolement des avocats-traducteurs ou des avocats-réviseurs œuvrant au sein de grands cabinets d'avocats. Il faut donc croire beaucoup en ce que l'on fait, faire preuve de professionnalisme et avoir une bonne dose d'optimisme pour ne pas se laisser ébranler par ces remises en question qui, quoique indirectes et subtiles, n'en sont pas moins réelles.

J'aime le droit et j'aime également la traduction. La profession d'avocate-traductrice, que j'exerce depuis bientôt quatre ans, me permet de concilier ces deux champs de compétence. Comment composer avec le stress qui est inhérent à mon travail? Grâce à l'exercice et à un bon sens de l'humour! Décompression garantie... •

1. Citons par exemple les ouvrages suivants : J.-C. Gémard et V. Ho-Thuy, *Difficultés du langage du droit au Canada*, Cowansville, éditions Yvon Blais Inc., 1990; Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, *Lexique de droit privé*, 1988.

Les conseils d'un conseiller



John Fleming

MORSE a reçu le décalogue de son vivant, mais c'est de façon posthume, semble-t-il, que le tétralogue fut attribué à saint Jérôme : les échéances tu respecteras; devant L'incompréhension du demandeur tu te soumettras; du prestige ton deuil tu feras; en solitaire tu travailleras.

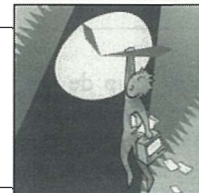
Ces préceptes générateurs de stress, John Fleming les connaît bien puisqu'il les a appliqués pendant une dizaine d'années, d'abord en qualité de traducteur, puis de rédacteur. Aujourd'hui conseiller en communications, associé chez William M. Mercer Limitée, il les envisage toutefois avec un certain recul. Optimiste à tout crin, il est persuadé qu'à chaque problème correspond une solution. Ainsi, l'expérience lui a démontré qu'il est toujours

possible de négocier les échéances. Lorsqu'il vous faut justifier un retard ou obtenir un délai supplémentaire, il ne suffit pas d'invoquer saint Jérôme. Invoquez aussi le contrôle de la qualité; peu de demandeurs savent résister à cet argument massue.

Il est dans la nature de l'être humain de rechercher le bien-être, et, jusqu'à preuve du contraire, traducteurs, rédacteurs et réviseurs font patrie du genre humain. C'est pourquoi, selon John Fleming, les petits trucs et les stratégies que l'on met au point avec le temps ne seront réellement efficaces que si l'on apprend à ne pas s'oublier soi-même. Lorsque l'on connaît ses limites et qu'elles ont été éprouvées en vain à quelques reprises, il ne sert à rien de s'entêter à les dépasser. Apprendre à se donner une marge de manœuvre à l'intérieur de ces limites, c'est une question de gros bon sens. •

G.R

Stress, burnout, angoisse, dépression... y a-t-il un terminologue dans la salle?



Petit divertissement sur le thème de la consultation... psycho-terminologique, où le médicament prescrit est une série de définitions

par Mireille Dagenais et Diane Normand

« V OYONS Josée! Qu'est-ce qui te prend? Tu te fâches pour rien. Qu'est-ce qui te stresse tant? » Josée sentit la pression lui monter au visage. « Louis, fous-moi la paix. »

Josée, traductrice infatigable, a toujours tout mené de front. Pour elle, la maison, le travail, les amis, rien ne doit être négligé. Bref, elle ne fait confiance à personne. Pour que tout soit parfait, elle doit s'occuper de tout.

Son copain Louis sentait qu'elle n'en pouvait plus. Il avait souvent essayé de la convaincre d'en parler à quelqu'un, mais Josée disait que c'était passerager, que tout allait s'arranger. Il décida d'en parler à Marc, un ami psycho-terminologue.

L. « Josée se sent très stressée, plus fatiguée que la normale. Je ne comprends pas pourquoi elle se sent comme ça. »

M. « y a-t-il eu un changement dans sa vie dernièrement? »

Mireille Dagenais est terminologue en chef au Centre de traduction de CP Rail.
Diane Normand est terminologue au Centre de traduction de CP Rail.



DÉFINITIONS

stress

Réponse non spécifique de l'organisme aux facteurs d'agressions physiologiques et psychologiques ainsi qu'aux émotions (agréables et désagréables) qui nécessitent une adaptation.

agent stressant; stressueur

Événements objectifs, qu'ils soient d'origine physique (traumatisme, froid, ...), chimique (poison), infectieuse ou psychologique (émotion), qui exigent une adaptation.

eustress

Terme créé par l'addition au mot stress du préfixe grec «eu» qui exprime l'idée de bien. Stress causé par un événement positif qui fait plaisir; tout ce qu'on accepte de faire en harmonie avec soi : la joie, la réussite.

détresse

De l'anglais «distress». Stress négatif causé par un événement nuisible ou déplaisant, tout ce que l'on fait en contradiction avec soi-même: la tristesse, la peine, l'échec.

anxiété

État affectif caractérisé par un sentiment d'insécurité, de

L. «Elle a été promue traductrice en chef, il y a environ six mois. Rien de négatif qui ait pu lui causer du stress.»

M. «La plupart des gens associent le stress à un événement négatif, mais ce n'est pas toujours le cas. Le stress, c'est tout simplement une réponse de l'organisme à des facteurs qui nécessitent une certaine adaptation. Ces agents stressants peuvent être agréables ou désagréables. Ainsi il y a du stress positif, qu'on appelle eustress, et du stress négatif qui porte le nom de détresse. Sa promotion, événement heureux en soi, a peut-être contribué à augmenter ses responsabilités de façon à lui causer du mauvais stress. Paraît-elle anxieuse ou angoissée? »

L. «Quelle différence fais-tu entre anxiété et angoisse? »

M. «Certains auteurs ne font aucune distinction entre ces deux termes; d'autres, au contraire, disent qu'il faut distinguer les deux phénomènes. Sais-tu si elle ressent de l'insécurité? Si elle a le sentiment de l'imminence d'un danger ou d'un mal indéfinissable? Si c'est le cas, elle pourrait souffrir d'anxiété. Si cette inquiétude et cette peur irrationnelles sont accompagnées d'une sensation de mort imminente et de phénomènes physiologiques comme des douleurs thoraciques, des palpitations, des sueurs, des tremblements, alors là il serait plus précisément question d'angoisse.»

L. «Oui, oui, ça fait des mois qu'elle est angoissée. Tu sais je pense qu'elle fait une dépression.»

M. «Attention! elle pourrait tout aussi bien faire un burnout;

trouble diffus, d'attente psychologique et par l'appréhension d'un événement heureux ou malheureux, d'une situation difficile ou dangereuse, le plus souvent fictive, méconnue, amplifiée par la personne.

angoisse

Forme particulière d'anxiété où prédomine la sensation de mort imminente. Le plus souvent, cet état s'accompagne de modifications neurovégétatives comparables à celles que l'on observe dans les chocs émotionnels: douleurs thoraciques, palpitations, sueurs, tremblements, vision brouillée, etc.

burn(-)out; épuisement professionnel; dépression d'épuisement; surmenage; syndrome de l'usure au travail; brûlure interne

Mal-être qui se traduit par un état d'épuisement physique et psychique provoqué par des exigences excessives qu'on s'impose ou qui sont imposées de l'extérieur: famille, travail, amis, relations amoureuses, système de valeur ou société, qui minent nos forces, nos mécanismes de défense et nos ressources.

dépression

État mental pathologique caractérisé par de la tristesse, du découragement, de la lassitude, de l'anxiété, de l'angoisse souvent relié à un élément déclencheur comme un conflit, une perte.

beaucoup de gens confondent dépression chronique et burnout car ce dernier est souvent accompagné de périodes dépressives. Sais-tu si elle a subi un choc dans sa vie, quelque chose qui aurait pu la marquer profondément? Paraît-elle triste?»

L. «Pas que je sache.»

M. «Parce que la dépression proprement dite a souvent comme point de départ un événement traumatique. Elle ne se manifeste pas toujours sur-le-champ; elle nécessite une période d'incubation. Elle se caractérise par de la tristesse, une sensation de deuil. Est-ce qu'elle te paraît vidée, dégoûtée? Au travail seulement ou dans la vie en général? Habituellement, dans la dépression, le désintérêt est généralisé.»

L. «Je pense que tu as mis le doigt dessus. Il y a des périodes où elle semble complètement démolie, d'autres où elle flotte sur un nuage. Voilà pourquoi elle refuse de l'aide, elle dit toujours que c'est passager. Dernièrement, par contre, elle m'a semblé abattue plus souvent.»

M. «Ça ressemble davantage à un burnout causé par un excès de stress, et déclenché par l'accroissement de ses responsabilités ou d'une insatisfaction au travail. Le burnout, comme le disait si bien M. Freudenberg, c'est l'âme en deuil de son idéal". La personne vit un deuil, pas une rupture par rapport à un événement ou une autre personne, mais plutôt un deuil face à elle-même, à son idéal, qu'elle n'arrive pas à rencontrer.»

L. «Tu sais comme elle est perfectionniste.»

M. «Et toujours insatisfaite: elle se plaint souvent que les clients n'ont aucune reconnaissance à son égard. C'est la candidate idéale. La personne s'acharne à déployer des efforts qui sont sans commune mesure avec les résultats obtenus, jusqu'à l'épuisement de ses ressources. Il faudrait la convaincre de demander de l'aide.»



Suicide et folie chez les traducteurs imaginaires

Devant ces apparitions du personnage-traducteur dans la littérature québécoise, faut-il rire ou pleurer? À vous de juger...

par Jean Delisle

DANS son autobiographie, *A l'ombre du mancennillier*, Pierre Benoit écrit qu'il connut à la Commission d'assurance-chômage deux traducteurs au comportement pour le moins aberrant. Le premier souffrait de délire religieux. «Il prêchait l'évangile en public et se jetait dans la neige les bras en croix chaque fois qu'un policier lui intimait l'ordre de circuler» (aM, 200). Il devint fou furieux et sa famille dut l'enfermer dans un hôpital psychiatrique.

Son successeur souffrait d'un complexe de persécution. Sombre et morose, il se terrait dans son coin, silencieux comme une tombe. Lorsqu'il sortait de son mutisme, toutefois, les résultats pouvaient être désastreux. Il déclencha une panique dans le service le jour où il claironna qu'il était atteint d'un mal vénérien. Un médecin l'examina et conclut que «le seul mal dont souffrait ce pauvre homme se trouvait situé dans une autre partie de son anatomie, le cerveau» (Ibid.). Ironie du sort, on muta le malade au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social...

Jean Delisle est professeur à l'Université d'Ottawa.

L. «J'essaierai.»

M. «En passant, sais-tu qu'en français, on suggère d'employer le terme épuisement professionnel ou surmenage plutôt que burnout? Pour certains auteurs, le travail ne serait en fait qu'un élément déclencheur. Parler d'épuisement professionnel biaiserait donc le concept. Car même s'il est généralement d'ordre professionnel, ce phénomène découle tout autant des attentes que la personne entretient au plan personnel. D'autres termes ont été proposés comme dépression d'épuisement, syndrome de l'usure au travail, brûlure interne. Mais on se rend bien compte en lisant sur le sujet que le terme burnout est en train de passer dans l'usage.» •

BIBLIOGRAPHIE

- BISSERBE, Jean-Claude et Jean-Philippe BOULENGER, «Les effets négatifs de l'anxiété», *Science et Vie*, Paris, Excelsior Publications, Hors Série, n°168, septembre 1989, p. 41-46
- CHALVIN, Dominique, *Faire face aux stress dans la vie quotidienne, Applications pratiques*, Paris, Les Éditions E S F, 1985, 29 p.
- CHALVIN, Dominique, *Faire face aux stress dans la vie quotidienne, Connaissances du problème*, Paris, Les Éditions E S F, 1985, 100 p.
- DOMART, A. et autres, *Nouveau Larousse médical*, Paris, Librairie Larousse, 1981, 1142 p.
- FONTAINE, Francine et Margaret C. KIELY, «Le burn-out, l'âme en deuil de son idéal», *Nursing Québec*, Montréal, vol. 8, n° 5, septembre-octobre 1988, p. 18-24
- FREUDENBERGER, Herbert J., NORTH, Gayle, *Le BURNOUT chez la femme*, Montréal, Les Éditions Transmonde, 1987, 359 p.
- GAUTHIER, Josée, «L'âme en deuil de son idéal», *Les Diplômés*, Montréal, Direction des communications de l'Université de Montréal, n°376, hiver 1992, p. 4-5
- *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1982-1985, 10 vol.
- JOFFRIN, Laurent et autres, «Stress, l'overdose», *Le Nouvel Observateur*, Paris, nouvel Observateur du Monde, n° 1323, 15 mars 1990, p. 6-15
- LANGUIRAND, Jacques, *Prévenir le burn-out*, Montréal, Éditions Héritage, 1987, 199 p.
- LORD, Catherine, «Les douze phases du burnout», *La Gazette des femmes*, Québec, Conseil du statut de la femme, vol. 10, n° 4, novembre-décembre 1988, p. 13-16
- *Psychologie du travail et nouveaux milieux de travail*, Actes du quatrième congrès international de psychologie du travail de langue française, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1987, 753 p.
- ROBERT, Paul et autres, *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Les Dictionnaires Robert, 1986, 9 vol.
- SILLAMY, Norbert, *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Librairie Larousse, 1989, 289 p.

Pour sa part, Marcel Paré me confia que son cabinet de traduction, Publicité-Services, perdit au moins quatre collaborateurs de façon tragique: la corde, le revolver et deux morts par noyade - une traductrice se jeta du haut du cap d'Antibes, une autre, d'un pont reliant Hull et Ottawa (AL, 157).

Sans être tabous, le suicide et la folie de certains membres de la profession sont des sujets rarement évoqués dans les revues ou les ouvrages de traduction. Pourtant, quel traducteur n'a pas eu vent de cas comme celui de cette traductrice retrouvée asphyxiée à son bureau, la tête enfouie dans un sac de plastique? Ou de cet auteur d'un manuel de traduction bien connu qui mit fin à ses jours en se jetant dans le canal Rideau? De ce réviseur, chargé de cours à l'université, qui s'enleva la vie en se tirant une balle dans la tête? Ou encore de ce fonctionnaire hystérique qui lança sa machine à écrire du neuvième étage d'un édifice à la suite d'une violente altercation avec son réviseur?

Dieu merci, ceux qui embrassent la carrière de traducteur ne connaissent pas tous une fin aussi tragique et ne sombrent pas forcément dans la démence, quoi qu'en pensent certains cyniques... Personne à ma connaissance n'a jamais démontré que marcher sur

les traces de saint Jérôme représentait une menace pour la santé mentale.

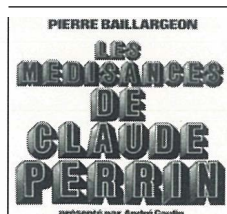
Les romanciers et nouvellistes québécois semblent cependant enclins à le croire. En réunissant la documentation en vue d'une étude sur la représentation du traducteur dans la littérature québécoise, j'ai été frappé par la récurrence des thèmes de la folie et du suicide chez les personnages-traducteurs. Leurs créateurs, dont beaucoup sont ou ont été traducteurs eux-mêmes, semblent concevoir la traduction comme un travail de solitaires introvertis, repliés sur eux-mêmes et un tantinet schizophrènes. À leurs yeux, cette activité intellectuelle priverait la personne qui s'y adonne de toute pensée originale, ce qui, à la longue, aurait pour effet de vider son cerveau. De là à faire sombrer leurs créatures imaginaires dans la folie ou le désespoir conduisant au suicide, il n'y a qu'un pas vite franchi. Voyons quelques cas.

Jules Rondeau, dans *Si le cœur mendie*, constate: «[...] l'isolement nourrit ma pensée de miettes d'idées farfelues. [...] Il ne me reste qu'un cerveau à moitié desséché d'ancien traducteur hors piste. Je me suis moi-même liquidé mentalement» (SIL, 29). S'il en est arrivé à cet assèchement c'est, dit-il, parce que «je n'ai jamais rien créé. Traduire les mots, les pensées des autres, quoi de plus abrutissant» (p. 84). «Quatorze ans dans cette boîte infâme, un grand morceau de vie gaspillé à traduire la stupidité humaine [...]» à «s'arracher les méninges à traduire des saloperies qui ont fermenté dans des cerveaux pourris rongés par la lèpre anglo-saxonne» (p. 22). Faut-il s'étonner que ce personnage, convaincu de son autodestruction par la traduction, connaisse la tentation suicidaire? «Ma silhouette danse sur l'eau sale. Suffirait de me laisser tomber vers l'avant et plouf! fini Jules Rondeau» (p. 50).

Dans les œuvres parues avant 1960, dont Jean Rivard, *La Maison vide*, *Les Médisances de Claude Perrin*, *Commerce* et *La Fin des songes*, le métier de traducteur apparaît comme un pis-aller, une occupation exercée dans l'attente de trouver mieux, et peu propice à nourrir l'esprit. Claude Perrin avoue: «Finalement j'entrai comme traducteur dans une agence de publicité anglaise. J'acceptai cet emploi comme un tremplin pour parvenir plus haut» (MCR, 161). Mais, constate-t-il, «au bout de cinq ans, je n'étais guère plus riche et j'étais devenu complètement bête» (p. 166). Pour éviter cet «abêtissement», Roch Laragne, lui, dans *Commerce*, trouve le moyen de mettre son cerveau «hors circuit» quand il traduit. À un ami qui lui demanda s'il était journaliste, il répondit: «- Journaliste? Oui, si tu veux. Je traduis des dépêches. [...] Je garde mon esprit pour le soir» (CO, 82). Traduire sans penser? ..

Le thème de la folie revient également dans *La Fin des songes*, où le traducteur Marcel Larocque se demande comment il peut «repandre tous les jours ce travail idiot de traduction dans un journal» (FS, 16), pour un salaire ridicule. D'humeur changeante et imprévisible, le solitaire Marcel affichait l'attitude étrange d'un caractériel. Des crises de «conjonction de personnalités» (p. 145) ponctuèrent la monotonie de sa vie jusqu'au jour où il craqua et se jeta sous les roues d'un tramway.

Emmuré en lui-même, Jules Drouant, dans *Chronique de l'âge amer*, affiche lui aussi le comportement bizarre d'un aboulique doublé d'un schizophrène: «[...] il était de plus en plus fluide. Il faisait des jeux de mots, mais on ne parvenait plus à le sortir de lui-même. Ses lèvres s'entr'ouvraient, mais aucun son n'en émanait. Il riait par petites secousses de réparties qu'il gardait secrètes et embarrassait tout le monde» (CAA, 83).



EDITIONS DU JOUR

sentir, contre sa tempe, le froid canon du colt 38 qu'il avait laissé à Montréal, dans le tiroir droit de son pupitre, où il pourrait le saisir aussi simplement qu'on prend un dictionnaire [...]. D'un geste las, il chassait comme une mouche l'idée du suicide, mais elle le hantait [...]. (p. 149).

La jeune traductrice de 27 ans, Marie-Paule, dans *Amandes et melon*, éprouve elle aussi un «mal d'être lancinant» (AMA, 335). Elle fuit, seule, en Turquie. Dans des lettres qu'elle expédie d'Ankara à son ancien amant Jérôme, elle «envelopp[e] prudemment l'idée de sa mort» (p. 325). Instable et indépendante, brouillée avec la réalité, elle ressent un vide profond que ses vagabondages libertins, ses «intoxications amoureuses» (p. 465) ne réussissent pas à dissiper. La traductrice «se creusait un peu trop profondément la tête, voilà tout, [...] on pouvait se suicider dans un esprit pareil» (p. 336). Au bout d'un an d'attente et d'inquiétude, ses proches, sans nouvelles d'elle, désespèrent de jamais la revoir. Marie-Paule aurait-elle choisi d'aller mourir loin des siens dans un pays étranger?

Comment expliquer que bon nombre de traducteurs imaginaires soient si souvent des êtres fragiles et dépressifs, happés par la folie ou la hantise du suicide? Pourquoi tant d'auteurs associent-ils la traduction à ces excès? Une étude plus complète des personnages-traducteurs de notre littérature devrait permettre d'apporter tout au moins des éléments de réponse à ces questions. Mais, d'ores et déjà, il est possible d'isoler au moins quatre causes: l'incompréhension, le surmenage, l'ennui profond et le désir «pathologique» de valoriser les traducteurs en travaillant à ce qu'il est convenu d'appeler la reconnaissance professionnelle.

Le traducteur serait tout d'abord un grand incompris

<< - Peintre de bâtiments! Voilà un métier compris! Peinturer des bâtiments, ça se voit, ça se mesure! Vous arrivez et vous dites au client: "j'ai peinturé 2 000 pieds carrés, monsieur" Et le client vous répond: "2 000 à tant du pied, ça fait tant. Voilà votre argent!" Traducteur? Allez donc! Traducteur! N'importe qui peut être traducteur! Suffit d'avoir des dictionnaires! Peu importe que vous traduisiez "women's club" par "massue de femme" ou "curling club" par "club

Hugues Langlais, B.Tr.; LL. B.

AVOCAT

Brocha, Catkin, Ste-Marie & Langlais

place du Collège
1079, chemin de Chambly, bureau 207
Longueuil (Québec) J4H 3M7

Tél. : (514) 466-9249
Tél. : (514) 651-5512
Télécopieur: (514) 651-0894

de coiffeurs ». Suffit d'avoir des dictionnaires! Et, monsieur, la tête qu'ils font quand vous leur présentez un compte!

Honoré observa Saumuze. Voilà un incompris, se dit-il. C'est malheureux! Un incompris qui est traducteur par-dessus le marché, c'est pire que de l'infortune, c'est de la tragédie!» (TT, 56)

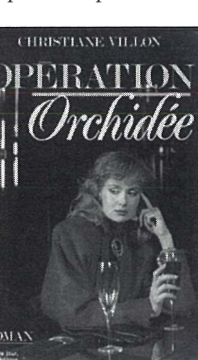
Le cas de Jérémie Péliissier est différent. S'il affiche un «teint de boîte de nuit» (COS, 14) et attire la compassion par son aspect famélique, c'est qu'il brûle la chandelle par les deux bouts: «Il travaillait beaucoup; d'abord au journal où il rééditait les bulletins de nouvelles et traduisait les articles d'information, et ensuite, chez lui, où il gagnait pas mal en traduisant de la publicité» (MOE, 92). Un ami jugea bon de lui faire cette mise en garde: «Tu vas te crever au boulot, mon vieux. Pourquoi veux-tu crever? C'est pas nécessaire. Tu bosses trop. Tu vas finir par en crever, alors pourquoi t'entêter?» (p. 96).

Dans son premier roman, *Hélène*, Claude Taton met en scène un écrivain qui est aussi traducteur publicitaire pigiste. Philippe Joubert, ce «pisse-bouquins», auteur de 24 polars érotiques, rêve d'écrire un vrai roman. Mais il n'en est pas encore là et vit stressé. Harcelé, d'une part, par son éditeur Albert Martin qui l'oblige à pondre quatre titres par année et, d'autre part, par son ami Gilles Paradis, qui l'alimente en traductions publicitaires, Phil n'a pas le temps de «niaiser», comme il dit, s'il veut honorer ses échéances. Il fait dans le fast food littéraire et publicitaire (le mot *fast* prenant ici tout son sens), au point d'en oublier de vivre: «Je dois être fou, ma parole. Ces trois derniers mois, j'ai vécu comme un forçat, travaillant quinze heures par jour, courant d'une échéance à l'autre pour parvenir à livrer ici un chapitre du Dufour [le héros de ses polars], là un soutien-gorge tulle élastique, une rutilante automobile six cylindres en ligne boîte cinq rapports [ses contrats de pub]» (HEL, 51). Ce rythme de galérien le conduit tout droit à un *burnout*. Sur ordre de son médecin, il doit se mettre au repos, «au moins un mois» (p. 126). Mais comment arrêter la roue? Il vient à peine de livrer son dernier dépliant publicitaire que son donneur d'ouvrage s'empresse de lui refiler un nouveau texte à traduire «un tout petit truc d'une cinquantaine de mots, pas plus» (Ibid.). Mais cette fois, il est résolu: «[...] ce sera le dernier. Juré-craché» (Ibid.). Saura-t-il tenir parole? Pas facile quand on aime les mots «à la folie», qu'on les aime «corps et âme» (p. 128).

Et si le surmenage était une façon de se suicider en douceur... Ce danger guette la traductrice d'une nouvelle d'Hélène Rioux, Éléonore, «qui n'a pas d'amis» parce qu'elle «ne croit pas en l'amitié», bien qu'elle ait «cinq amants, tous mariés» (FE, 15). À la Manufacture de Mots, où elle travaille, «il faut corriger cinq mille mots par jour, en rédiger deux mille, en traduire mille cinq cents. On n'est pas payé pour se complaire dans des rêveries lubriques» (p. 18). «Course contre la montre. Elle veut, elle doit avoir terminé avant cinq heures, surtout ne pas rapporter de travail à la maison, ne pas devoir passer la soirée le nez dans les dictionnaires» (p. 22). Le surmenage, volontaire ou imposé, et le stress seraient-ils les voies les plus directes conduisant à la folie et à l'«exit final»?

Lennui que distillent certains textes débilissants est en soi une source de stress et déclenche parfois des sentiments de profonde

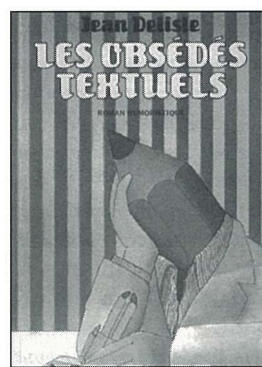
frustration, voire d'agressivité. Dans *Opération orchidée*, Christiane Villon fait dire à son personnage Lucie, traductrice, tout comme elle, au Bureau de la traduction du gouvernement fédéral: «- Eh bien, on peut dire que, dans ton cas, le travail c'est la santé. Je ne pourrais pas en dire autant. Moi, je m'emmerde, je m'emmerde et je m'emmerde. On traduit en ce moment un rapport sur les pluies acides; j'ai jamais rien vu d'aussi rébarbatif je dirais même d'aussi caustique» (OO, 54). Selon le *Petit Robert*, caustique signifie «qui désorganise, attaque, corrode les tissus animaux et végétaux». Le tissu cérébral serait-il particulièrement vulnérable à l'effet caustique de l'ennui?



Enfin, le cas le plus étonnant des annales de la traduction et de la psychiatrie demeure, à mon avis, celui de ce brave Donatien, dans *Les Obsédés textuels*, qui voulait «faire de la langue sa maîtresse et, chose

plus incroyable encore, tenter de valoriser les traducteurs» (OT, 117). Pareille insanité, on s'en doute bien, lui valut une réclusion à perpétuité dans un asile. La salle où avaient été enfermés les traducteurs se trouvait au bout d'un long couloir. Leur nombre et l'excentricité de leurs manies rendaient nécessaire leur regroupement dans une salle spéciale. «Tous ces traductopathes amputés de leurs facultés [étaient] affligés de la même tare professionnelle. Ils avaient pourtant si bien jonglé avec les mots, les sentiments, les idées. Ils ne sont plus que des culs-de-jatte de l'intelligence [...]» (p. 124).

Un ancien collègue de Donatien leur rendit visite et leur livra un discours aussi éloquent que réconfortant, dont voici quelques bribes: «En vérité je vous le dis, il n'y a pas de plus bel amour que de sacrifier son intelligence pour la traduction et la langue. Vous êtes des inconnus? On vous mésestime? Qu'importe. Un jour, votre mérite immense sera reconnu et proclamé sur tous les toits. Vous brillerez alors d'une gloire éternelle au firmament de la renommée. [H.] La gloire, même posthume, est encore la gloire. D'ici à ce que la mort vienne vous délivrer de l'ingratitude des hommes, gardez-vous de sombrer dans le désespoir. Souvenez-vous du combat héroïque qui fut celui de votre vie» (p. 128).



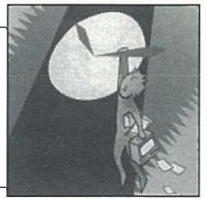
À la fin de son envolée pathétique, digne d'un Démosthène, l'orateur descendit de sa tribune et se mit à distribuer à la ronde des macarons sur lesquels on pouvait lire:

Je suis fou de la TRADUCTION. •

RÉFÉRENCES

- AL DELISLE, Jean, *Les Alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec, 1940-1990*, Ottawa, Les Presses de l'Université, 1990, 446 p.
- AMA MONETTE, Madeleine, *Amandes et melon*, Montréal, L'Hexagone, 1991, 466 p.
- BAT TURGEON, Pierre, *Le Bateau d'Hitler*, Montréal, Boréal, 1988, 222 p.
- CM. CHARBONNEAU, Robert, *Chronique de l'âge amer*, Montréal, Éditions du Sablier, 1967, 144 p.
- CO BAILLARGEON, Pierre, *Commerce*, Montréal, Les éditions Variétés, 1947, 185 p.
- COS MAILLET, Andrée, «Les conspirateurs», dans *Les Montréalais*, coll. «Les romanciers du jour», Montréal, Les éditions du Jour, 1962, 145 p.
- FE RIOUX, Hélène, «Les fantasmes d'Éléonore», dans *L'Homme de Hong Kong*, Montréal, Québec/Amérique, 1986, 130 p.
- FS FLIE, Robert, *La Fin des songes*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1950, 256 p.
- HEL TATILON, Claude, *Hélène*, Paris, Arcantère, 1991, 133 p.
- MCP BAILLARGEON, Pierre, *Les Méduses de Claude Perrin*, Montréal, Les éditions du Jour, 1973, 197 p.
- MOE MAILLET, Andrée, «Mœurs amoureuses de cinq Montréalais», dans *Les Montréalais*, coll. «Les romanciers du jour», Montréal, Les éditions du Jour, 1962, 145 p.
- aM BENOIT, Pierre, *À l'ombre du mancenillier*, Montréal, Les éditions Bergeron, 1981, 181 p.
- OO VILLON, Christiane, *Opération orchidée*, Montréal, Le Jour, éditeur, 1985, 187 p.
- OT DELISLE, Jean, *Les Obsédés textuels*, Hull, Les éditions Asticou, 1983, 196 p.
- SIL MARTEL, Pierre, *Si le cœur mendie*, coll. «Romans d'aujourd'hui», Montréal, Les éditions La Presse, 1981, 170 p.
- TT PÉTRIN, Léa, *Tuez le traducteur*, Montréal, Librairie Déom, 1961, 211 p.

Un niveau optimal de stress



**Et qu'en est-il au juste de la grande liberté d'action du traducteur indépendant?
Le prix à payer se mesure-t-il sur l'échelle du stress?**

par **Suzanne Mineau**

A MON avis, notre profession ne suscite pas plus de stress qu'une autre. Par contre, je suis convaincue que dans toutes les professions, le pigiste est soumis à un plus grand stress que le salarié. Je ne parlerai donc pas ici des tensions inhérentes à l'exercice même de la traduction (délais trop courts, textes de départ confus, références introuvables, etc.) auxquelles font face les salariés comme les pigistes, mais uniquement de la caractéristique par excellence du travail autonome, l'imprévu. S'adapter aux imprévus constitue le seul remède contre le stress.

La réputation avant tout

Pour le novice qui est forcé d'exercer à son compte dès la fin de ses études à cause d'une crise du marché de l'emploi plutôt que par choix, l'imprévu se manifeste d'abord dans les textes qu'on lui propose. Après des semaines de démarchage infructueux, il ne peut guère se permettre de refuser ce qui lui tombe sous la main. Possède-t-il la compétence nécessaire? À moins qu'il s'agisse d'un domaine dont il ignore tout, son seul choix est de répondre oui et de plonger dans l'inconnu, quitte à faire bien de l'angoisse par la suite. S'il s'est vraiment fourvoyé, il pourra toujours se faire aider par des collègues compétents. Mieux vaut qu'il perde ses premiers revenus plutôt que d'entacher une réputation qui représentera toujours son meilleur actif.

Avec les années et l'expérience, les textes perdront un peu leur caractère nouveau, imprévu. Il est possible, pourtant, qu'à cause de lourdes responsabilités financières ou d'un tempérament qui soit davantage celui de la cigale que celui de la fourmi, l'autonome demeure hypersensible au stress et ne s'habitue pas à une autre inconnue, la fluctuation des charges de travail et, par conséquent, des rentrées d'argent. Dans ce cas, il est heureux que le marché de l'emploi lui offre depuis quelques années une troisième voie. La multiplication des cabinets de traduction ainsi que la politique de sous-traitance du Secrétariat d'État permettent maintenant à des autonomes, soit de travailler toujours pour le même cabinet, soit de déterminer eux-mêmes leur charge de travail annuelle en signant un contrat de service avec l'administration fédérale. Dans les deux cas, ils évitent le stress du démarchage, de l'inconnu et des périodes creuses, à la condition évidemment que les donneurs d'ouvrage aient le bon sens et la capacité de les alimenter à un rythme régulier. En somme, en mettant ainsi tous leurs œufs dans le même panier, ces autonomes prennent le même risque que les

salariés qui voient leur sécurité d'emploi remise en question à chaque crise économique. Même si la perspective de perdre leur unique client leur donne parfois des sueurs froides, ils demeurent au jour le jour relativement bien protégés des imprévus dans leur vie professionnelle et financière.

Oui, l'indépendant est libre... de gérer son stress

Considérons maintenant les pigistes qui assument pleinement les risques de l'indépendance, que ce soit par nécessité ou par goût. Pour survivre, il nous faut apprendre à gérer notre stress au même titre que notre travail. Le stress étant le sel de la vie, beaucoup ne donnent le meilleur d'eux-mêmes que lorsqu'ils se sentent aiguillonnés par des délais ou par des tâches difficiles. Gérer son stress, c'est donc connaître le niveau optimal qui nous permet de travailler efficacement, c'est éviter la surdose d'angoisse qui nous amène à bâcler un travail, à mal évaluer les risques et à prendre une mauvaise décision.

Cette gestion du stress se fait d'abord au téléphone. En partant du principe que tout donneur d'ouvrage cherche lui-même à se libérer de son propre stress sur le dos du pigiste, il faut apprendre à déchiffrer les offres téléphoniques, même face à une fin de mois catastrophique. Les formules vagues s'imposent toujours. (« Oui, je suis passablement occupée... »), surtout lorsque l'appel arrive le vendredi à seize heures. Comme le stress rend souvent bavard, il est nécessaire de bien écouter le dit et le non-dit. Il faut souvent beaucoup de courage pour refuser un travail. Savoir gérer son stress, c'est peut-être croire aux miracles, se convaincre qu'il existe quelque part un texte moins « stressant » et que le téléphone sonnera une deuxième fois.

Non au stress des autres

Pourtant, les miracles, on le sait, sont rares. Cela n'empêche pas les autonomes de garder un bon moral et d'équilibrer au fil des ans responsabilités financières et charge de travail, demandes des clients et vie personnelle, domaines de compétence et offres du marché. Peut-être sommes-nous davantage tenus de respecter scrupuleusement le code de déontologie de notre profession, puisque nous travaillons toujours sans filet. Si nous parvenons à vaincre l'anxiété que provoquent les baisses de revenus, à ne pas nous laisser démolir par les critiques (surtout imméritées), à nous adapter aux hauts et aux bas de la demande, à demeurer relativement sereins, c'est sans doute parce que nous avons trouvé notre niveau optimal de stress et appris à ne pas toujours assumer le stress des autres. C'est la seule façon d'éviter toutes ces maladies dites de civilisation (ulcère, hypertension, dépression, etc.) et de démontrer que nous avons choisi la meilleure part. •



Avec ou sans détresse?

Sans détresse, bien sûr, mais avec une pincée de sel. Le stress, au fond, c'est aussi une question de point de vue.

par Geneviève Raymond

LA SEMAINE a été longue et éprouvante. Vous inspirez profondément en songeant aux vacances toutes proches. Un coup d'œil à votre montre: 15 h 30. Tout va bien. À l'écran, le curseur clignote et semble vous narguer, mais vous en faites fi; vous avez l'habitude. Il y a déjà un moment que vous vous collez avec un texte récalcitrant, et, après un combat épuisant, vous approchez de la victoire, dont vous doutiez pourtant.

Faire la nique à la panique

Certes, le temps vous presse et restent encore à résoudre d'épineux problèmes terminologiques, qui nécessiteront une gymnastique ardue car vous avez déjà épuisé toutes les ressources documentaires reconnues. Qu'à cela ne tienne, vous en avez vu d'autres! Les dents serrées, vous plongez de nouveau. Et de nouveau, vous avez l'impression d'être l'objet d'une conspiration, que les mots se liguent contre vous : ou bien ils s'agglutinent et vous ne parvenez pas à vous en débarrasser, ou bien ils s'évanouissent lorsque vous cherchez à les saisir. Vous tentez, mais vainement, de ne plus entendre le bourdonnement nasillard de l'ordinateur. Soudainement, plus assourdissant que le tonnerre, le silence. C'est la panne! Comment réagissez-vous? (Choisissez la déclaration qui vous correspond le mieux.)

- 1) Vous gardez votre sang-froid et essayez de trouver la cause de la panne.
- 2) Vous faites votre dernier signe de croix et votre premier hara kiri.
- 3) Vous coiffez un entonnoir et dansez la séguedille.
- 4) Vous ravez un cri de rage et marmonnez un chapelet de jurons bien sentis.
- 5) Vous éclatez de rire.

Si vous avez choisi la dernière déclaration, vous êtes sur la bonne voie. Vous en doutez peut-être? Vous vous dites que rire rime avec plaisir mais certainement pas avec stress? Que l'humour ne fait pas sérieux? Pourtant, d'illustres personnages se sont penchés sur la question, depuis Platon et Aristote, en passant par Rousseau, Bergson, Freud et Rozon.

Les sceptiques seront confondus

Dans *The Anatomy of an Illness (La volonté de guérir)*, publié en 1979, Norman Cousins relate comment il est parvenu à se guérir d'une grave maladie dégénérative grâce à une thérapie par le rire. Inspirés par leurs propres expériences et par celle de Cousins, Herbert M. Lefcourt et Rod A. Martin ont mis au point toute une série de tests pour déterminer si l'humour permet de combattre le stress. En 1986, les deux psychologues canadiens publiaient chez Springer Verlag les résultats de leurs recherches. Dans cet ouvrage fort sérieux intitulé *Humor and Life Stress, Antidote to Adversity*, les auteurs font un bref historique de tous les travaux scientifiques portant sur l'humour, travaux dont ils soulignent la fréquence croissante. Parmi les conclusions auxquelles ils sont parvenus, les suivantes valent d'être soulignées: il semble que, en soi, la capacité

de percevoir la drôlerie d'une situation ne suffit pas à réduire le stress. Encore faut-il que l'humour occupe une place de choix dans l'échelle de valeurs du sujet, et surtout que ce dernier soit capable d'être lui-même la source de l'humour, particulièrement dans les moments difficiles.

Hors de l'humour, point de salut

Depuis le début des années 80, la popularité de l'humour est montée en flèche, et pas seulement dans le monde du spectacle : on l'utilise dans le domaine de la santé, dans l'enseignement et même en milieu de travail. Aux États-Unis, les «humor consultants», bien qu'ils ne soient pas encore légion, jouissent déjà d'une certaine reconnaissance; des entreprises aussi réputées que IBM, Hewlett-Packard et AT&T font appel à leurs services, et à prix d'or encore. Tôt ou tard, il fallait bien emboîter le pas à nos voisins. C'est ce qu'a fait André Descheneaux lorsqu'il a fondé, en 1988, l'Association de l'humour appliqué (AHA). Après avoir pratiqué le droit pendant une vingtaine d'années, M. Descheneaux a décidé de réorienter sa carrière. Il a alors entrepris une formation qui devait durer deux ans, au cours de laquelle il a rencontré divers spécialistes, dont Avner Ziv, de l'Université de Tel-Aviv, docteur en



André Descheneaux

psychologie et en philosophie qui effectue depuis 20 ans des recherches sur l'humour. C'est ainsi qu'aujourd'hui André Descheneaux prononce des conférences et anime des ateliers dans des hôpitaux, des universités, des cégeps, des centres d'accueil, des écoles primaires et secondaires, des entreprises parapubliques et des entreprises privées. Récemment, son nom figurait au programme d'une série de cours organisée par la Banque fédérale de développement. C'est dire combien on le prend au sérieux.

Pour André Descheneaux, l'humour a certainement sa place au travail, ne serait-ce que parce qu'il facilite la communication. Il devrait donc être à l'honneur dans les notes de services, les réunions et les relations avec les clients. De plus, comme l'humour s'adresse à l'intellect, il favorise la créativité et, souvent, donne le recul nécessaire pour envisager les choses différemment. Utilisé à bon escient, il permet d'éviter des conflits et d'exprimer l'agressivité de façon acceptable socialement. Enfin, il a été démontré que, chez des sujets «en situation d'humour», le nombre de lymphocytes T, de lymphocytes B et de macrophages augmente, c'est-à-dire que le système immunitaire est stimulé. De là à conclure que l'humour ne peut être que salutaire, il n'y a qu'un petit pas, franchi allègrement par André Descheneaux, qui est persuadé que les entreprises devraient mettre en place des «programmes d'humour», comme cela se fait déjà aux États-Unis.



Josiant Vénard

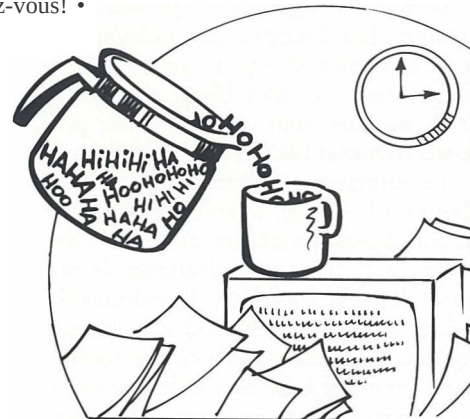
Le rire autogéré

Détentrice d'un baccalauréat en psychosociologie, Josiane Vénard a suivi une formation en thérapie gestaltiste et a obtenu, à l'Institute of Advanced Laughter (Santa Barbara, Californie), un certificat en thérapie par le rire. Sa clientèle ressemble beaucoup à celle d'André Descheneaux : établissements d'enseignement, hôpitaux, groupes professionnels et entreprises (no-

séances d'hilarité, au terme desquelles les participants se trouvent dans un état de bien-être. Rien d'étonnant à cela, puisque l'hilarité augmente l'acuité des sens et de l'esprit, entraîne une élévation du taux d'adrénaline dans le sang et modifie le rythme respiratoire; en effet, par rapport à la respiration « normale », la respiration « hilare » dilate trois fois plus d'alvéoles pulmonaires, soit 400 millions.

«La plupart du temps, déplore Josiane Vénard, les gens attendent qu'on les stimule pour rire.» Ils demeurent passifs, au lieu de saisir les occasions ou de les provoquer. Pourtant, elle ne cherche pas à faire de chacun un humoriste, mais bien à mettre en lumière le rôle que devrait jouer le rire dans le quotidien. Aussi recommande-t-elle au moins trois minutes de rire par jour. Avouons qu'il ne s'agit pas là d'une discipline trop contraignante.

Alors... désopilez-vous! •



Un emprunt de malheur: intermède lexical

par Richard Kromp

C'EST FAIT! Nous avons depuis le début des années 50 un autre emprunt: stress. Comme si la dette nationale et le déficit provincial, sans compter les dépenses personnelles, outrancières comme elles se doivent, pouvaient nous permettre un autre emprunt. Et ceci, pour combler une toute petite lacune lexicographique, un minuscule trou lexical entre streptomycine et strip-tease. De quoi nous empêcher de dormir.

On n'a rien trouvé de mieux que d'importer telle quelle cette notion qui désigne selon le *Lexis* et bien d'autres sources encore des «perturbations organiques, psychiques provoquées par des agents agresseurs». Mais s'il fallait à tout prix combler la lacune du lexique, pourquoi ne pas avoir emprunté quelque chose de plus romantique, en s'inspirant de l'italien *stretta* qui réfère à la notion d'étreinte? Ou s'il fallait à tout prix rester dans la nigueur, alors pourquoi ne pas avoir dérivé du latin *strictus*? S'il fallait absolument nous faire peur, on aurait pu s'inspirer du grec *strinx*, oiseau de nuit, ou de *stridens*, pour nous faire grincer des dents. On tenait mordicus à emprunter à l'anglo-saxon, il fallait penser à *stripper*, bien plus dépouillé que stress.

Toujours est-il qu'il n'y a plus rien à faire. Depuis 1950, le monde entier s'est divisé en deux clans: les stressés d'un bord, les stressants de l'autre. Il y a même les bisexués du stress que sont les stressants-stressés.

Richard Kromp est directeur du Centre de technologie chez IBM Canada.

Chez les stressés, on trouve à la fois des personnes physiques et des personnes morales. Pensons, par exemple, au traducteur à la recherche du bon mot et de l'expression propre dans un texte qu'il devait remettre la veille. Ou encore, à la réviseur qui cherche dans le même texte, mais un peu plus tard, les mauvaises expressions et le mot impropre. Pour un exemple de personnes morales, pensons à l'Office des professions au moment d'accorder une première reconnaissance professionnelle. Ce qui laisse à penser que le stress peut aussi avoir une durée indéterminée, comme certains contrats.

Que dire maintenant des stressants? Ou faut-il plutôt dire les stresseurs (et les stressseures, féminisation oblige)? Peu importe l'appellation, on les reconnaît de loin à cette fâcheuse manie qu'ils ont de semer le désarroi partout où ils passent. Le garagiste, par exemple, qui présente sa facture après une toute petite révision, le réviseur ou le rédacteur qui présente sa facture après une toute petite révision. Et ce, avant l'ajout des 8% de TVQ, 7% de TPS, 15% de service et j'en passe sans doute. Ou la Commission Beaudoin-Dobbie pour l'interprète au moment d'une audience dans un patelin. Surtout si le patelin s'appelle Poste-à-la-baleine et qu'il faut traduire simultanément en français, en anglais et en cri! De quoi perdre son latin, surtout au moment d'une panne d'électricité.

Bref, la venue du stress coïncide avec la fin de l'harmonie universelle pré-195°, Car la vie était si belle avant le big bang psychologique qui a vu naître le stress dans toute sa gravité. Avant que le stress ne remplace Strauss. Il y a bien eu Al Capone et Pax Plante entre les deux, mais il s'agissait sans doute d'un petit intermède musical. Et qui valait bien notre petit intermède lexical. -

Corpo année zéro

UNE IMPORTANTE délégation de traducteurs montréalais, assistée de représentants des traducteurs de Québec, s'est rendue au Salon Rouge de l'Assemblée nationale le 13 avril dernier pour assister au baptême juridique de la nouvelle Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec. Des notables, Jean-François Joly, président de la FIT, Julien Marquis, président du CTIC, ainsi que Mary Plaise, alors présidente sortante, sont venus, par leur présence, rehausser l'éclat de la cérémonie.

Le ministre responsable, monsieur Raymond Savoie, officiait, assisté de Michel Sparer, secrétaire de l'Office des professions. Dans son allocution, le ministre s'est plu à souligner l'excellence du dossier présenté par la STQ et a indiqué comment la reconnaissance des traducteurs répondait à un besoin de protection du public dans un contexte d'élargissement des marchés à l'échelle du monde. La présidente du Conseil interprofessionnel du Québec, Sylvie de Grandmont, a souhaité une chaleureuse bienvenue au nouveau-né dans le « saint des saints » des professions reconnues. Enfin, notre Jeanne d'Arc victorieuse de cette lutte infinie pour la reconnaissance, Betty Cohen, a bien fait voir que cette reconnaissance - tant désirée et tant attendue - se situait dans une tradition de promotion de la compétence et de l'esprit de service, incarnée par la défunte STQ.

Dans l'assistance, des vétérans blanchis ou grisonnés sous le harnois: Jean-Paul Coty, le capitaine Côté, André Desrochers, Nada Kerpan et d'autres ont opiné du bonnet tout en applaudissant la victoire de l'héroïne, si bien appuyée par son prédécesseur, le frère Dominique, alias Richard Kromp.

Journée à marquer d'une pierre blanche, ce 13 avril 1992 met sur les épaules de la nouvelle corporation l'obligation accrue de protéger le public. Dans un entretien que le ministre a accordé à la presse professionnelle, il a invité les traducteurs à résister à la tentation du monopole corporatiste. La sécurité et le prestige résultant du régime professionnel québécois ne doit pas conduire à un repliement de la profession sur ses propres intérêts. Il faut que la reconnaissance reste au premier plan un outil de protection du public.



Ce 13 avril 1992, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale du Québec, le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, monsieur Raymond Savoie, remet les lettres patentes de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec à la présidente, madame Betty Cohen.

Avant de tourner cette page d'histoire, il convient de rappeler que l'heureux dénouement qui en fait l'objet est certes le fruit de l'acharnement tenace et éclairé des Estécois et Estécoises qui ont piloté ce dossier à travers les ans. Mais aurait-il été



Ce 13 avril et dans ce même Salon, le Conseil interprofessionnel du Québec jait - par la voix de sa présidente, madame Sylvie de Grandmont - un chaleureux accueil à la jeune corporation de traducteurs, interprètes et terminologues.

possible sans la connaissance intime qu'ont de la traduction Thomas Mulcair, président de l'Office des professions, et le ministre humaniste, responsable de l'application des lois professionnelles? Leur sympathie à l'endroit de la traduction a pu faire pencher la balance en faveur de la reconnaissance de l'importance sociale de la traduction. •

Robert Dubuc

Genève a donné l'heure juste...

LE TRADUCTEUR et l'interprète ont besoin de la terminologie exacte des domaines dans lesquels ils travaillent, mais ils doivent savoir également comment s'articulent les termes dans la langue. C'est à cette problématique que le colloque international *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation* devait répondre.

Qu'on les appelle phrasèmes, syntèmes, collocations, cooccurents, etc., les « mots » qui permettent d'articuler un texte et de le rendre plus idiomatique ont toujours posé problème au traducteur et à l'interprète. Si le problème n'est pas nouveau, le fait que la recherche s'en préoccupe, lui, l'est. C'est donc à un état de la question et à une réflexion sur les solutions possibles que nous conviait l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève en octobre dernier.

Plus de 360 participants et conférenciers, venus de divers pays d'Europe et d'Amérique, en l'occurrence le Canada, ont exposé leurs expériences et leurs travaux et proposé des idées sur les diverses façons dont la recherche terminologique et phraséologique peut aider le traducteur et l'interprète. En tout, un foisonnement

de résultats d'études, d'embryons de projets et de travaux en cours qui, dans les grandes lignes, ont permis les constatations suivantes.

Tout d'abord, les linguistes des divers organismes et universités ne s'entendent pas sur l'appellation à donner à ces expressions qui font la particularité d'une langue. Doit-on parler de phraséologie, de collocation, de cooccurrence? Sont-ce trois choses différentes? Comment les définir et les différencier?

Par ailleurs, non seulement chaque langue, mais également chaque domaine d'activité a sa propre phraséologie; il faut donc consigner celle-ci avec soin et de façon claire si l'on veut apporter une aide utile au traducteur et à l'interprète.

D'où la troisième constatation: s'il existe déjà des ouvrages répertoriant la phraséologie et si de nombreux projets sont en cours, la méthode idéale de recensement et de présentation de ces ouvrages reste à trouver.

C'est d'ailleurs sur ces mots qu'a pris fin ce colloque enrichissant. À quand un autre débat, sur les solutions, celui-là? •

Betty Cohen

Antoine Berman, entre la terre nourrice et le bord étranger

Un être profondément universel pour qui traduire était une épreuve, mais aussi une nécessité humaine et culturelle.

IL AVAIT une passion pour Holderlin, connu par l'intermédiaire des traductions de Philippe Jaccottet. Cette rencontre du poète et de son traducteur français a tracé la voie d'Antoine Berman qui, à partir de ce moment décisif, s'est mis à apprendre l'allemand. Traduire, disait-il, est une souffrance. Le livre qui l'a fait connaître comme théoricien de la traduction s'appelle, doublement par fidélité au poète romantique, *L'Épreuve de l'étranger*. Ce livre est consacré au lieu de la traduction dans une culture, l'Allemagne romantique étant prise pour exemple. Mais derrière le problème de la traduction se profile un questionnement, plus actuel que jamais, sur la relation entre le «natal» ou le national et l'altérité.

Un destin, la traduction

Antoine Berman était philosophe de formation, écrivain par vocation. Une vocation qui s'est d'abord et longuement matérialisée dans la traduction. Il y eut les premiers fragments : d'abord Hegel, pour un ouvrage sous la direction de François Châtelet qui fut son premier maître à la Sorbonne, puis Novalis et Schlegel, traductions publiées dans *La Délirante*, une revue littéraire qui existe toujours et dont il fut l'un des co-fondateurs dans les années soixante. Antoine Berman avait vingt-six ans en 1968, année déterminante pour sa vie personnelle et professionnelle. Dans une manifestation, il rencontre Isabelle Garma, metteuse en scène de

théâtre d'origine franco-argentine. Pour le groupe qu'elle dirige au Théâtre d'Aran, il traduit *Les Ombres sur la mer* de Yeats. Puis c'est le départ pour l'Argentine, l'apprentissage d'une autre langue, d'une autre culture. Nouvelle épreuve de l'étranger. Six années de séjour à Buenos Aires grâce auxquelles fut publié, de retour en France, *Moi le Suprême* d'Augusto Roa Bastos, reconnu pour être l'un des romans essentiels du xx^e siècle. Quel défi pour un traducteur que cet entrelacement de discours, ceux de l'histoire, du droit et de la politique, ironiquement modelés parfois sur les harangues péronistes. Sans parler des références omniprésentes à l'univers mythique des Guaranis, avec les marques de l'oralité et celles bien concrètes d'une faune et d'une flore inconnues dans notre langue. Non, la distance n'est pas si grande entre la fiction et la science, contrairement aux idées reçues. Antoine Berman se plaisait à raconter ses recherches désespérées auprès des spécialistes du Musée de l'homme pour combler certains vides. D'autres romans ont suivi, comme *Les Sept Fous* et *Les Lance-flammes* de Roberto Arlt, ce mauvais garçon qui dans

Pour un accès généralisé aux terminologies

LES TIICHffIRS de terminologie ne cessent de s'informatiser, chez les particuliers comme dans les entreprises. Et tôt ou tard, on ne peut qu'aboutir à l'idée de mise en commun ou d'échange de telles informations. C'est ce qu'estime, par exemple, le Comité d'action pour le français dans l'informatique (CAFI).

Un sondage, effectué en 1991 par son groupe de travail Terminologie, a permis de recenser les ressources terminologiques informatisées et de vérifier l'intérêt des producteurs de terminologie pour une généralisation de l'accès à ces données. En novembre dernier, le groupe tenait une réunion d'information sur le sujet.

Il a aussi fait connaître aux participants les difficultés d'ordre technique et éthique inhérentes à tout projet d'échange ou de partage de données informatisées. Différentes voies de solution sont envisagées en vue de partenariats éventuels entre personnes ou entreprises.

Des problèmes

La mise sur pied de tout projet en ce sens se heurte inévitablement à des problèmes

techniques encore irrésolus, communs aux échanges ou conversions de données informatisées. Les causes? Un manque d'uniformité des données, de leur description et de leur organisation d'une base à l'autre, mais aussi l'incompatibilité des supports et des logiciels de gestion de base de données.

Toute conversion de données d'un système à un autre est donc encore relativement difficile à réaliser, ou tributaire d'importants investissements en ressources. Même au sein des deux grandes banques, il n'existe, pour le moment, aucune pratique uniformisée en matière d'acquisition par transfert ou d'échange de données terminologiques. Les quelques expériences réalisées jusqu'ici ont été conclues une à une, entre personnes ou organismes intéressés.

La protection des droits d'auteur, primordiale en terminologie, constitue un point d'éthique des plus délicats à résoudre. Vu le caractère particulier de chaque accord, on ne saurait trop insister sur l'importance de contrats précisant les objectifs et les exigences de chacune des parties ainsi que les conditions de participation.

Des solutions

Le regroupement des données chez un organisme centralisateur semble recueillir la faveur du plus grand nombre, quoique les échanges entre détenteurs de bases de données sur un logiciel identique en intéressent également plus d'un. D'autres possibilités, comme l'élaboration d'une norme d'échange interbanques, restent à mettre au point.

Si les progrès technologiques permettent d'aplanir les problèmes de compatibilité entre données et protocoles de transfert, on peut d'ores et déjà entrevoir une nouvelle vitalité pour la terminologie, malgré les restrictions de toutes sortes dont sont victimes bon nombre de services linguistiques. •

Sylvie Pelletier

Pour obtenir les résultats du sondage, s'adresser au CAFL IIIIO, rue Sherbrooke Ouest, bur. 2304, Montréal (Québec) H3A 1G8. Téléphone: (514) 844-2691; télécopie: (514) 982-0025.

les années vingt eut l'idée de mettre le *lunfardo*, c'est-à-dire le joul de Buenos Aires, au service de la littérature. Grâce à Antoine Berman, c'est tout un pan de la littérature latino-américaine qui s'est dévoilé au lecteur francophone. Après Roa Bastos, après Arlt, il y eut Piglia, Scorza, Manzur...

Le régime des colonels n'était guère tenable. Il a fallu rentrer. La réinsertion en France a été difficile. Le traducteur littéraire vit mal de son travail. Un doctorat sous la direction de Meschonnic, fût-il assorti d'un ouvrage de notoriété internationale et d'une œuvre de traducteur non moins remarquée, ne vous ouvre pas pour autant la porte des institutions. Le dossier professionnel d'Antoine Berman est pourtant considérable. Aux traductions des auteurs cités, il faut ajouter une dizaine d'ouvrages savants ou de vulgarisation parus chez les plus grands éditeurs et, pour assurer le quotidien, les nombreuses traductions techniques pour l'Unesco et des sociétés privées. Sans oublier les livres pour enfants. Pour se faire plaisir, pour faire plaisir à ses deux petits garçons.

L'inéluctable théorisation

Spéculateur, le théoricien? Le travail d'Antoine Berman démentait en permanence cette idée naïve qu'on puisse dissocier la réflexion de la pratique. Avec *L'Épreuve de l'étranger*, paru chez Gallimard en 1984, Antoine Berman s'impose comme théoricien de la traduction. Plusieurs essais de traductologie sont ensuite publiés dans des revues prestigieuses de philosophie, de psychanalyse et de poésie, sans compter les études éclairantes réunies dans *Les Tours de Babel*. Ceux qui ont lu ses textes ou qui l'ont écouté en congrès ont apprécié le don qu'il avait d'exposer une pensée complexe avec la précision du scientifique, une précision appuyée sur une langue poétique qui frappait l'esprit et stimulait la réflexion. Ses intérêts étaient vastes, couvrant la technologisation des pratiques traduisantes - n'a-t-il pas été le premier à diffuser la notion de traductique? - aussi bien que l'histoire de la traduction, avec une prédilection pour la Renaissance. Il en interrogeait les images et les réactualisait dans ses écrits: la traduction ou l'auberge du lointain, la terre nourrice et le bord étranger... Traducteur émérite, Antoine Berman était aussi un grand pédagogue. À la fondation du Collège international de philosophie, Jacques Derrida lui avait confié la direction du séminaire de traduction, activité bénévole qu'il abandonna quelques années plus tard, faute de temps.

Une action entêtée sur le terrain

On reste perplexe, scandalisé même, devant le fait que ce grand traducteur, ce grand penseur de la traduction, travaillait dans des conditions tellement précaires. C'était la rançon d'une absence qui l'avait écarté des concours de l'enseignement supérieur. Et puis la traduction n'entrait pas dans les priorités de l'État. Bien placé pour connaître les défaillances des outils du traducteur français, il avait fondé le Centre Jacques-Amyot, centre national de formation et de documentation sur la traduction et la terminologie. Il en assumait totalement la responsabilité administrative et budgétaire. Chaque journée s'épuisait dans d'innombrables démarches pour décrocher tel contrat, telle subvention. Le Centre avait pris de l'envergure, appuyé par des professeurs-chercheurs comme Daniel Gouadec. Les stages professionnels du Centre Amyot étaient de plus en plus recherchés par les traducteurs des grandes

industries qui s'ouvraient aux nouveaux marchés européens. Avec les responsabilités administratives et financières, le temps réservé à l'écriture s'était amenuisé. Antoine Berman rêvait du jour où il pourrait se consacrer entièrement à l'enseignement et à la recherche. Ce jour approchait. Son « habilitation » universitaire allait aboutir. Mais la maladie est venue, si vite.

Comment oublier notre dernière rencontre? Nous avions, comme d'habitude, beaucoup parlé de traduction. Puis nous avions marché jusqu'à une librairie du boulevard Montparnasse pour voir une enluminure qui représentait, vêtu de noir et agenouillé, un traducteur levant les yeux sur son mécène et donneur d'ouvrage. C'était l'illustration qu'Antoine Berman avait choisie pour la couverture de son livre sur Amyot. Il était pressé. Les enfants l'attendaient à la sortie de l'école. Ce signe de la main avec un grand sourire était un point final. •

Annie Brisset

Échappées sur le futur

- 23-28 juillet 1992, Nantes (France) - 14th International Conference on Computational Linguistics organized by the International Committee on Computational Linguistics.
- 4-9 août 1992, Tampere (Finlande) - 5th International Congress of the European Association for Lexicography (Euralex).
- 9-14 août 1992, Québec (Québec) - XVe Congrès international des linguistes, organisé par l'Université Laval avec le concours de l'Association canadienne de linguistique (ACL) et sous les auspices du Comité international permanent des linguistes (CIPL). Thème : La survie des langues menacées. Appel de communications et pré-inscription. Renseignements : CIL 92, Pierre Auger, Département de langues et linguistique, Université Laval, Québec (Québec) G1K 7P4, Canada. Téléphone : (418) 656-5323; télécopie : (418) 656-2019; messagerie électronique: CIPL92@LAVALVMI.BITNET.
- 9-12 septembre 1992, Vienne (Autriche) - International Congress : Translation Studies - An Interdiscipline organized by the School of Translation and Interpretation of the University of Vienna.
- Automne 1992, La Havane (Cuba) - Ile Symposium de traduction scientifique et technique organisé par le

Centre de Traduction de Science et de Technique, Académie des Sciences de Cuba.

- 4-8 novembre 1992, San Diego (Californie, É.-U.) - Annual Conference of the American Translators Association (ATA).

- 26-28 novembre 1992, Francfort (Allemagne) - 5th Annual Language Fair, Expolingua.

- 1992, Melbourne (Australie) - Exolangues 1992 organisé par le National Languages Institute of Australia.

- Date et lieu à déterm. - États généraux de la traduction au Canada: Rôle, image et organisation de la traduction au Canada, Bureau de la traduction, Secrétariat d'État.

- 6-13 août 1993, Brighton (Grande-Bretagne) - 13^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Thème : La traduction au cœur de la communication ou Translation - the vitallink.

- 8-12 août 1993, Pays-Bas - 10^e Congrès mondial de l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA).

- 6-10 octobre 1993, Philadelphie (Pennsylvanie, É.-U.) - Annual Conference of the American Translators Association (ATA) • •

Nathalie Poteet

Traduction et terminologie à l'honneur

COMME l'illustre fort bien le thème «(En lutte pour la survie du français», le choix de Lafayette, en Louisiane, pour la tenue de la XIV^e Biennale de la langue française (30 octobre - 7 novembre 1991), ne doit rien au hasard. Le pays des bayous, des alligators et des écrevisses a en effet accueilli, après le Grand Dérangement de 1755, les Acadiens devenus depuis Cajuns, et a dédaré le français langue officielle en 1968.

La traduction reste la solution

«Il faut rendre un vibrant hommage aux traducteurs et reconnaître l'importance de la comparaison des langues», a déclaré Roland Eluerd, «prof de français et heureux de l'être», pour reprendre le titre de l'un de ses livres. Celui qui est aussi l'auteur du *Dico du cœur* et de *Ces mots qui ont perdu leur latin* a comparé

le statut du français au XVIII^e siècle et celui de l'anglais au XX^e, pour s'interroger sur la pertinence - ou l'impertinence? - d'une langue internationale. Loin de penser qu'une telle langue permettrait réellement de communiquer, il a conseillé plutôt de réfléchir au plurilinguisme et de faire en sorte d'éviter qu'une seule langue attire tout à elle, ce qui serait un facteur d'appauvrissement collectif. D'où le rôle précieux de la traduction.

L'action langagière passe par la terminologie

La terminologie ne fut pas en reste, et sa place au cœur de «l'action langagière», l'un des thèmes de la Biennale, a été maintes fois rappelée. À l'Office de la langue française du Québec comme au Secrétariat d'État du Canada, dans les comités d'étude des termes tech-

niques et médicaux français aussi bien qu'à l'Atelier de français vivant de Bruxelles, terminologues, spécialistes et gens de lettres s'appliquent notamment à proposer des néologismes susceptibles de contrer certains anglicismes. Des associations d'usagers de la langue française mènent des actions tantôt persuasives, tantôt judiciaires pour que se répande l'usage des termes français.

De l'avis des biennalistes, pour l'enseignement du français comme pour l'action langagière, la concertation s'impose et la solidarité francophone peut venir à bout de bien des obstacles. Belle leçon de réalisme et d'optimisme! •

Noëlle Guilloton,
Office de la langue française
Michèle Valiquette,
Secrétariat d'Émt

Maurice Pergnier, homme des langues en contact

Êtes-vous un faux bilingue? Si vous l'avez cru à la lecture de l'ouvrage à succès de Maurice Pergnier, Les anglicismes, vous avez peut-être intérêt à lire l'entrevue qui suit. Cette notion y est précisée en même temps qu'il est question de l'avenir de la langue française et des responsabilités des travailleurs de la langue.

LE NOM de Maurice Pergnier est devenu familier aux traducteurs d'ici. Ancien professeur à l'ESIT, M. Pergnier a enseigné à diverses reprises à l'Université d'Ottawa. Auteur d'une thèse de doctorat sur les problèmes sociolinguistiques de la traduction, il s'est toujours intéressé aux questions de linguistique, témoin ses nombreuses recherches et publications dans le domaine de la grammaire et des structures sémantiques, en essayant d'avoir toujours un pied dans la pratique. Il enseigne actuellement la linguistique à Paris XII - Val de Marne, où il anime un séminaire sur le français, langue en contact avec d'autres langues.

C. Dans *Les anglicismes*, vous parlez de faux bilingues. La notion n'est pas très claire pour nous.

M.P. Les appellations faux bilingues et semi-bilingues ne renvoient pas à des notions techniques. Je les ai utilisées pour les besoins du livre en voulant définir le résultat du contact des langues chez les

Français. D'ailleurs, le bilingue du Québec n'est pas le bilingue français. Le premier utilise les deux langues dans sa vie professionnelle comme dans le cadre de la vie courante, à la ville. À l'occasion, son bilinguisme est de bonne qualité dans certains domaines seulement.

Quant au faux bilingue français, il se débrouille en anglais; il a de cette langue une connaissance scolaire ou autre, mais souvent, il croit savoir l'anglais beaucoup plus que ce n'est le cas. D'où sa perméabilité aux interférences étrangères. Il a fait en sorte de perfectionner son anglais dans sa vie professionnelle et il s'en tire bien à l'hôtel ou au restaurant en Angleterre ou aux États-Unis. Toutefois, très peu de Français maîtrisent l'anglais comme une langue maternelle, ni même comme une langue seconde de pratique courante.

C. Et les vrais bilingues?

M.P. Les vrais bilingues maîtrisent parfaitement les deux langues à l'écrit et à l'oral dans les domaines techniques et lit-

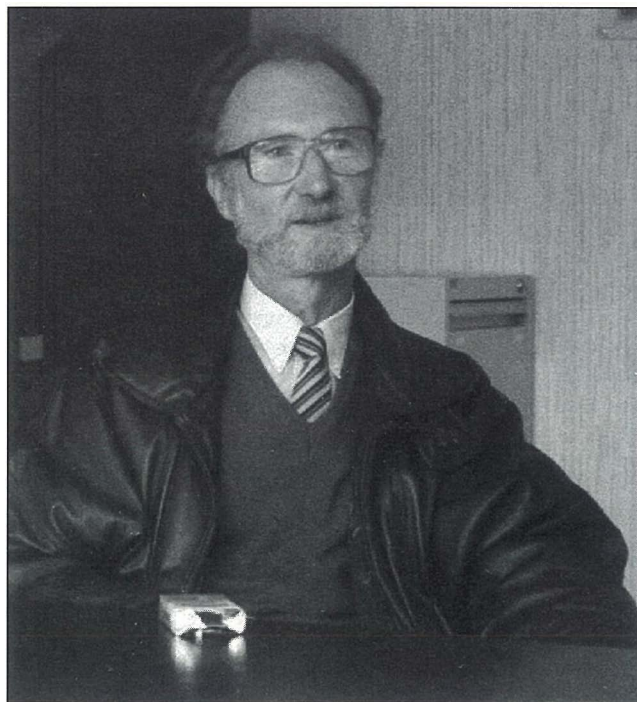
téraires comme dans ceux de la vie courante. On les trouve, en France, le plus souvent dans les milieux de l'interprétation et de la traduction.

C. Les Québécois ne se reconnaissent pas dans votre définition de faux bilingues...

M.P. Il existe au Québec plus d'une catégorie de bilinguismes; par exemple, la situation du Lac Saint-Jean n'est pas celle de Montréal, mais les deux langues sont partout en contact, même là où on ne parle pas l'anglais, à cause de la télévision ou des publicités de langue anglaise... En France, le contact est toujours filtré; par exemple, dans les médias, on peut entendre parfois quelques mots d'anglais ou encore, il y a les émissions d'apprentissage de l'anglais. En comparant la France et le Québec, on constate deux types assez différents de contacts de langues.

C. Les Français sont-ils conscients de cette influence de l'anglais?

M.P. La jeunesse ne l'est pas. Or, l'exportation de la langue ouvre la voie à



Maurice Pergnier

l'exportation de denrées de tous ordres. L'intrusion très grande de la langue anglaise, pour la France, a introduit, par exemple, des modes vestimentaires. Il n'y a pas obligatoirement introduction simultanée de la chose et du mot, mais la pénétration du mot prépare le terrain, au su ou à l'insu du Français, à des aspects de mode de vie. Ainsi, *t-shirt* et *blue jeans* sont synonymes de magie, de nouveauté, de rêve américain. En apprenant ainsi quelques mots d'anglais, quelques phrases, quelques calques, le Français a l'impression de dominer la langue!

Après la Première guerre mondiale, les Américains ont compris la nécessité de soutenir l'anglais dans le monde et d'encourager l'exportation de biens culturels. Le cinéma, en présentant le mode de vie américain, favorisait l'entrée en Europe de biens industriels des États-Unis. L'intention n'était pas linguistique. En revanche, les Américains voulaient naturellement faire en sorte que les Européens aient envie d'apprendre l'anglais. On voit le lien entre la langue, les modes de vie, les schèmes culturels et le commerce, l'industrie, la puissance économique. D'ailleurs, puisqu'il est question d'hégémonie, on constate qu'il est tout à fait dans la mentalité anglophone de considérer l'existence réelle d'une seule langue, l'anglais.

E. *Comment peut-on expliquer la coexistence des deux tendances suivantes en France : désir de sauvegarder la langue en en facilitant l'apprentissage - réforme de*

l'orthographe - et absence d'intervention de l'État face à la détérioration de la qualité du français, exception faite des arrêtés ministériels en matière de terminologie?

M.P. La masse des Français a vis-à-vis de la langue un comportement plein de contradictions. Comme les Québécois, les Français ont avec la langue française une relation passionnelle et, à son propos, sont capables de se battre, sans grande logique, pour des questions théoriques. Par exemple, toucher à l'orthographe, c'est provoquer une situation proche de la guerre civile. Certains, par exemple, refusent farouchement l'élimination des doubles voyelles, mais si l'on touche aux anglicismes, ils ont l'impression d'un empiètement sur leur liberté. C'est très étonnant. D'un côté, on veut une orthographe rigide et, de l'autre, on refuse l'ingérence de quelque autorité que ce soit dans l'utilisation du lexique.

C. *Quelles sont les interventions actuelles de l'État français en matière de qualité de la langue?*

M.P. Il y en a quelques-unes, plus ou moins coercitives, pour les employés de la fonction publique et en matière de terminologie. Pour ce qui concerne la syntaxe, on est tout à fait libre, libre de dire, par exemple: «Ce n'est pas ma tasse de thé» - et, pourquoi pas, «Ce n'est pas mon ballon de rouge» - à la place de «Ce n'est pas ma spécialité». Les interventions de l'État sont néanmoins beaucoup plus nombreuses qu'il y a vingt ans. Il y a aussi moins de résistance qu'alors à ce genre

d'action. Par exemple, des directives ministérielles relatives à l'emploi abusif de mots anglais dans les médias ont été assez bien accueillies pour que cesse la dérive. D'après moi, ces directives officielles ont donné un coup d'arrêt.

Il y a eu le Haut commissariat à la langue française, mais il manquait de pouvoirs, comme s'en plaignait son directeur, M. Farandjis. Ce dernier déplorait, par exemple, de devoir s'occuper de questions secondaires comme les noms anglais de boutiques et les titres originaux de films américains.

C. *On a beaucoup parlé de l'influence des films américains sur la culture française et sur la langue en particulier...*

M.P. C'est un problème si l'on considère que 50 p. cent des films projetés à Paris sont américains. L'étrangeté attire, c'est prouvé, mais l'étrangeté dans le connu. Le russe, par exemple, n'exercerait certainement pas le même effet sur la clientèle des cinémas. Pour assurer cet effet, on va même jusqu'à refaire des titres de films en anglais «compréhensible» pour les Français. C'est le cas de *Midnight Cowboy* devenu *Macadam Cow-boy* en France.

C. *Les linguistes doivent-ils prendre position dans les débats linguistiques actuels? Doivent-ils se prononcer?*

M.P. Oui. Un certain nombre de linguistes connus ont pris des positions dans les médias sur les anglicismes, le devenir du français par rapport à l'anglais, en disant qu'il ne fallait pas s'inquiéter comme le font les puristes, les attardés, les esprits chagrins. Or, pour moi, il est dangereux de cautionner l'idée que les anglicismes sont négligeables. À mon avis, le phénomène va croissant; il n'atteindra pas ses propres limites. Il y a aussi de plus en plus de calques et ceux-ci sont presque plus dommageables que les emprunts. C'est pourquoi je m'oppose à ces linguistes qui semblent s'abriter derrière une certaine neutralité professionnelle en disant que toutes les langues ont toujours évolué en empruntant à d'autres langues. Je voudrais ici ouvrir une parenthèse sur le livre de Claude Hagège, *Le français et les siècles*. L'auteur arrive au même constat de danger possible que moi, mais il semble faire un procès à tout ce qui veut faire un petit rempart à la prolifération des anglicismes. Il montre tout simplement sa réticence à parler de la nécessité d'une certaine forme d'interventionnisme en matière de langue, à se ranger du côté de ceux qu'il appelle puristes.

Pour les linguistes, donc, il s'agit de signaler les dangers et les non-dangers et,

au besoin, de proposer des remèdes. On a bien vu au Québec les effets désastreux des mauvaises traductions, non pas de textes, mais des traductions « industrielles », comme celles des panneaux routiers ou des affichettes de boîtes de conserve. En effet, à force d'avoir sous les yeux des formules fautives, on finit par les croire légitimes et par les utiliser malgré soi. Les bons modèles, comme Radio-Canada, ont une importance considérable, mais les modèles négatifs jouent aussi et même les plus vigilants finissent par subir l'influence des mauvaises traductions, par se fatiguer de corriger constamment les tournures fautives.

On attache beaucoup d'importance aux traductions dites nobles, discours d'hommes d'État, ouvrages d'importance et livres, dont la diffusion est restreinte, mais on a négligé la traduction « au quotidien » qui se répand partout. On considère cette traduction purement utilitaire, donc secondaire. Or, l'expérience prouve que les gens sont beaucoup plus en contact avec ce dernier type de traduction qu'avec les grands textes. C'est là que les traducteurs doivent faire porter leurs efforts. C'est déjà fait au Québec, mais ici, nous sommes inondés de modes d'emploi traduits par n'importe qui, et incompréhensibles. Par exemple, nous avons des

textes de cette catégorie traduits du japonais en anglais puis de l'anglais en français par des gens n'ayant ni la connaissance de la langue ni celle de la chose, nécessaire pour donner un bon texte. Résultat : l'appareil est inutilisable en même temps que sont introduits des quantités de calques, d'emprunts, de formulations fautives qui finissent par imprégner les gens.

E. *Si l'anglicisation de la jeunesse est favorisée par l'attrait de la nouveauté, qu'en est-il des adultes ?*

M.P. L'anglicisation des adultes d'aujourd'hui s'est amorcée il y a longtemps. Liberté, ou émancipation, et abondance ont séduit la jeunesse européenne de l'après-guerre. L'originalité de la culture américaine a aussi joué. Il y a également un aspect important, celui des réalités très terre à terre comme les subventions à l'exportation de produits culturels concrets : films, livres, bandes dessinées, documents sur les États-Unis, cigarettes. Ces articles ont mis continuellement sous les yeux de la jeunesse d'alors des modèles de comportements à sa portée ; les jeunes les ont tout naturellement adoptés. Les Japonais ont bien compris cela. Ils vendent de l'américain.

E. *Comment voyez-vous l'Europe d'aujourd'hui, et celle de 1993, sur le plan linguistique ?*

M.P. Je suis plutôt inquiet pour le devenir des langues en Europe. Pour l'instant, le français domine au sein des institutions européennes, pour des raisons historiques. Cependant, on voit se dessiner l'avance de l'anglais, les divers pays invoquant les avantages purement pratiques de cette dernière langue. À côté d'une volonté de défendre les langues régionales, parallèlement à la mise en place d'énormes équipes de traducteurs et d'interprètes, l'anglais va certainement s'imposer si on ne fait pas de choix clairs. À mon avis, pour des raisons d'équilibre entre les langues, même si l'on continue de maintenir - et c'est indispensable - le pluralisme linguistique, la seule façon d'empêcher l'anglais de devenir la langue de l'Europe, c'est d'opter pour le français. C'est la plus neutre des langues nationales, la seule capable de résister à l'anglais, la seule à avoir des chances de s'imposer. Ce choix est une question de survie.

E. *Et le Québec ?*

M.P. Je suis optimiste. J'ai l'impression qu'en France, malgré nos prises de conscience et nos efforts, il n'y a pas d'amélioration. Mais, à chacune de mes visites au Québec, je suis frappé par les progrès, et de la qualité du français, et de sa défense. Ça me fait plaisir.

E. *A nous aussi.*

Louise Brunette

Des revues

Chronique dirigée par Stéphane Loiset avec la collaboration de Zélie Guével

Deutsch

Les glossaires sont à l'honneur dans **Lebende Sprachen** (36,3). Deux d'entre eux sont consacrés, respectivement, à la radio-mobile (allemand-anglais) et aux radiotéléphones mobiles cellulaires (anglais-allemand), « À travers la phraseologie électorale » propose un tour d'horizon linguistique du domaine des élections, au long duquel les concepts traditionnels tels qu'« abstention », « ballottage » ou « majorité » alternent avec les expressions imagées, souvent empruntées aux domaines sportif et militaire, qui émaillent le jargon électoral, entre autres « entrer dans sa dernière ligne droite », « jouer les arbitres », « franc-tireur » ou « pactiser ». Toutes les expressions recensées, tirées en grande partie de la presse française, sont illustrées au moyen de nombreux exemples,

tous traduits en allemand. Signalons également, dans ce numéro, la deuxième partie du glossaire bilingue (allemand-français) du tournant politique de l'ex-RDA (voir le numéro 36,1 pour la première partie) et un glossaire allemand-Français-espagnol de la protection des consommateurs. Par ailleurs, « Sprachgebrauch und Norm: die Bezeichnungen der neuen Bundesländer » fait le point sur la traduction en anglais et en français des noms des nouveaux Länder, ou États allemands, issus de la défunte RDA, et sur les prépositions à employer devant ces derniers. Une liste récapitule les noms de ces Länder et leur traduction en anglais, en français et en espagnol.

O

Ü wie Übersetzen (II, 6), revue de la société autrichienne des traducteurs, présente les actes du 7^e séminaire sur la traduction tenu sous ses auspices du 12

au 14 avril 1991, et consacré à la traduction de la langue familière. Le thème en était : « Vom Schmah zur Schnauze und Retour. Umgangssprache: Boshafft, Heiter, Fluche usw. » Les communications reproduites comprennent : « Syntaktische Lösungen umgangssprachlicher Übersetzungsprobleme » (Monika López), « Witz und Humor in Geschichte und Gegenwart » (Richard Sehrodt) et « Polylinguale Aspekte bei der Übersetzung von Umgangssprache im Deutschen » (Angela di Ciriaco-Sussdorff). Dans l'article intitulé « Übersetzung von Umgangssprache - Soziolekt statt Dialekt », Werner Richter résume les diverses techniques dont on dispose pour traduire en allemand un texte à coloration régionale, sans pour autant avoir recours à des tournures dialectales. [Ü wie Übersetzen, Übersetzer-gemeinschaft, Literaturhaus, Seiden-gasse 13, 1070 Wien] •

Stéphane Loiset

Mary Plaise: A Woman with an Unusual Modus Operandi

Accomplished translator and past president of the STQ and CTIC, Mary Plaise never let a career plan interfere with achievement.

I FIRST met Mary Plaise back in 1985 when she chaired the STQ's university relations committee, of which I was a member. I had been part of the committee the previous year and could not help but notice how the membership and mandate grew under her direction. We jokingly called the agenda *Le désordre du jour*, and I wondered how on earth it would all work. But somehow, in a way



that defied analysis, she made it all work beautifully. I developed tremendous confidence in her, but had yet to learn the secret of her modus operandi.

Translation: An Afterthought

Translation was not something that Mary had in mind from the very beginning. She grew up in Manitoba in a family that emphasized education. Her father was a professor of English literature and her mother had received one of the first bachelors of science in nursing from the University of British Columbia. They were perhaps among the more enlightened of the day who believed that if you educate a woman, you educate an entire family. Mary took an honours B.A. in French literature and Latin with the idea of teaching; she was never really con-

vinced, though, that she wanted to follow the academic career she was preparing for.

1962. It was not until she had married, moved to Montréal, and had three children that she enrolled in the translation program at McGill. There, she quickly discovered that translation was what she had been wanting to do all along. "My original idea in going into the field was to be able to translate some of the very interesting French literature that was coming out in Québec. It just happened that all this other material started coming my way, and became quite exciting in itself."

A Long and Fruitful Career

This marked the beginning of a long and fruitful career that would span more than 25 years and explore many areas of the profession. From 1965 to 1973, she worked as a freelance translator, taking time out to complete a master's degree in French and a doctorate in French literature. In 1973, she joined the Québec Department of Communications as translator-reviser, a position she held for thirteen years. She left the civil service in 1986 to set up and run the English Section at La langagerie, now known as Multiscript/La langagerie. As she told one journalist from *The Gazette* during an interview, "There have been times, of course, when I wondered if I was mad to give up that security—most of the government people thought I was. But I think a translator should take advantage of the enormous mobility the profession provides. He or she can work for private industry, or for a translation firm, or in government services." Four years later, she moved on again, this time to early retirement, and the contracts of her choice.

Some feel that she has followed an ideal career path. But she takes exception to this. "It's one of those things . . . it just grew. For me, it was ideal because it was what I wanted to do at various times. But it was never really structured or planned."

Solidarity

I was delighted to join Mary and her team at La langagerie in 1987. I liked her. Who didn't? She was an accomplished translator, respected high professional standards, and knew how to find elegant solutions to the stickier problems. And I was anxious to observe her modus operandi at close range.

She would take on enormous challenges (*le désordre du jour*) and, at the same critical moment every time, would come out with her line, more of a rhetorical question really: "I don't know how we're going to get this done?" But we always did. Her approach, I came to see, was based on mutual trust. She didn't worry about having people do things her way; she was convinced that high standards could be achieved in different ways. She would simply roll up her sleeves, give one hundred percent, and guide projects through to completion. Her non-doctrinaire style is very much a reflection of her belief that "professional affirmation derives not only from individual competence, but also from a spirit of solidarity." "I didn't really have mentors as I entered the profession, but very early on I had the opportunity to work with other translators on a large report. We were each other's mentors. We each worked on a section; we would then exchange sections, comment on them, make suggestions. I found this kind of collegial work very gratifying. It was very definitely the pattern at the Department of Communications, and I tried to implant it in our service at Multiscript as well."

Professional Affirmation

Mary feels lucky that she has always been treated like a professional. But then, she has always maintained that it is every translator's responsibility to achieve de facto recognition by doing good work for clients. And heaven help anyone who would try to sway her from this conviction. One of my colleagues overheard her stand her ground during a phone conversation one day with a young marketer. Apparently she came out with "Don't lecture me, young man!" in a tone of voice that made you never, ever want to tell her how her work should be done.

Mary is not a perfectionist, thank goodness, but she is totally unwilling to compromise on the professional aspect of

work in the name of profit, and has been known to work long, hard hours to reconcile the stringent demands of quality with profitability.

Professional Associations

True to her spontaneous *modus operandi*, Mary became involved in the STQ and Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) in a largely unplanned way. "There was a job to be done, and I was glad to help in any way I could. I didn't get involved because I wanted to change things. It was more, this is interesting, I'd like to know more about it, maybe I can do something. As things came up, I tried to do the best I could.

"I never really had long-term goals when it came to offices in the STQ. I never really set out to become president. When it suddenly seemed that it might be an opportune time for an anglophone to seek the presidency, I thought, 'I'll see how it goes, and do the best job I can'.

"With CTIC, it was a different situation. There were certain projects under way, and I wanted to see them carried through, one of them being the signing of the protocol with the federal government." She also felt it was high time CTIC had a woman in the office of president.

Mary's approach to her career has been one of spontaneity and commitment; she's

never been afraid of tackling interesting opportunities or challenges. "I've always felt that if you're involved in something, you should give it everything you've got." Who knows where her rich and circuitous career path will take her next. Perhaps back to the realm of literature. But I'm betting that her next move will not be planned. •

Elaine Kennedy

1. DELISLE, Jean, *The Language Alchemists. Société des traducteurs du Québec, 1940-1997*. (Lawa, University of Ottawa Press. 1990, p. 353).

2. Under this reciprocal agreement, certain federal government translators can apply to the STQ (or any other CTIC member society) for certification Status without having to take the certification exam, and certified members of these societies may apply for certain federal government translation positions or be included on the list of freelancers without having to take the government's exam.

Des mots

Chronique dirigée par Marie-Christine Blais

LA TERMINOLOGIE ACTUELLE DES PRODUITS DE RETRAITE

Une évolution anarchique

par Hélène Poisson

UN CERTAIN nombre de travaux ont été consacrés, depuis une dizaine d'années, à la terminologie des retraites. Bien amorcée, la prise en charge de ce domaine avorte actuellement en ses principaux points d'ancrage, comme nous le verrons plus loin, la confusion est telle qu'avant de procéder au survol des jalons posés et à leur critique, il faut d'abord situer le champ qu'ils couvrent, désigné du nom de «rentes» par les uns, de «pensions» par les autres, de façon que les lecteurs sachent ce dont il est vraiment question.

J. Typologie sommaire des produits constitutifs de retraite

A. Les régimes de retraite (*pension plans*)

1. Les **régimes généraux** (*public plans*), offerts par l'État:

- à titre gratuit
- à l'ensemble de la population âgée (régime fédéral dit de la Sécurité de la vieillesse);
- à la partie de la population âgée dont les ressources sont inférieures au seuil fixé (régime fédéral appelé Supplément de revenu garanti);

• à titre onéreux, à la population retraitée au sens technique du terme, c'est-à-dire aux ex-actifs (Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec).

2. Les régimes offerts par les entreprises du secteur public ou privé à leur personnel (*private plans*, sous l'angle de la typologie, *employer plans* ou encore *employment plans*, sous l'angle des rapports entre les parties).

a. Les **régimes complémentaires** (*supplemental plans* dans la version anglaise de la loi du Québec, *pension plans* dans la loi ontarienne sur les régimes complémentaires, *private plans*, *employer plans* dans les rédactions d'entreprise, marquant ainsi l'importance de cette sous-catégorie).

Les régimes complémentaires peuvent être accordés:

- par les entreprises du secteur public - État, collectivités territoriales, sociétés d'État (*public sector plans*),
- par les entreprises du secteur privé (*private sector plans* sous l'angle de la typologie, *private plans* dans la pratique rédactionnelle des entreprises privées).

b. Les **régimes supplémentaires** (pas d'équivalent attesté en anglais), qui ne sont pas assujettis à la législation des régimes complémentaires, mais qui s'ajoutent à ces derniers.

Quelques grands mécanismes des régimes de retraite

Le **financement** (*funding*) des régimes généraux à titre onéreux est assuré par les cotisations versées par la population active. Celui des régimes généraux à titre gratuit, par... les impôts.

Le **provisionnement** (*funding*) des engagements - ou plus exactement du passif du bilan - des régimes généraux à titre onéreux repose essentiellement sur la technique financière dite de la **répartition** (*unfunded plans*, *pay-as-you-go plans*), qui consiste à affecter les cotisations de la population active au paiement des prestations à la population retraitée. Cette technique rend les régimes généraux très sensibles à l'évolution démographique du pays. Elle exclut toute garantie contractuelle.

Les allocations versées par les régimes généraux sont des **pensions** (*pension benefits*).

Le **financement** (*funding*) des régimes complémentaires et supplémentaires est assuré par les cotisations versées par l'entreprise et, éventuellement, par les salariés.

Le **provisionnement** (*funding*) des engagements des régimes complémentaires et supplémentaires repose sur la technique

financière dite de la **capitalisation** (*fund-ing, jündedplam*), c'est-à-dire sur le placement des cotisations du groupe s'il s'agit d'un **régime sans comptes distincts** (*unallocated plan*) ou de chacun des participants s'il s'agit d'un **régime à comptes individuels** (*allocated plan*). La capitalisation est, bien sûr, constante (les cotisations sont placées et se capitalisent dès leur réception), même si certains engagements du régime ne sont provisionnés qu'à la liquidation des droits (*terminal funding*).

Les prestations servies aux participants par les régimes complémentaires et supplémentaires sont des rentes (*annuities*, bien souvent appelées *pension benefits* ou *retirement benefits* - point de vue du gestionnaire du régime). Celles servies par les régimes complémentaires sont assujetties à diverses dispositions de la législation des régimes de retraite. Par exemple, elles seront obligatoirement réversibles sur la tête du conjoint si le participant a un conjoint au moment de la liquidation. Aussi, bien qu'elles soient similaires en tout autre point aux rentes viagères souscrites en dehors de tout cadre de retraite, les appelle-t-on **rentes de retraite** (*retirement benefits*).

Les régimes généraux à titre onéreux ainsi que les régimes complémentaires et supplémentaires comportent, grossièrement schématisées, deux grandes phases:

a. La phase de **constitution des droits à retraite** (*deferred pemion*)

La notion de **droits à retraite** (*pemion benefits* - voir la définition donnée à l'article 1 de la loi ontarienne de 1987) est la clé de voûte du mécanisme. Le terme désigne les sommes constituées par les cotisations patronales et salariales capitalisées qui seront versées au participant ou à son bénéficiaire.

Les **droits constitués ou droits attribués** (*accrued benefits* dans la langue des actuaire, *benefits credited to the member's account* dans la langue contractuelle et commerciale, *accumulated benefits* dans la langue de la gestion financière et dans les relevés) dans un régime complémentaire par les cotisations patronales sont **acquis** (*vested benefits*) au participant au plus tard après deux ans de participation (depuis le 1^{er} janvier 1990 au Québec, depuis le 1^{er} janvier 1987 en Ontario). L'acquisition est donc un transfert de propriété: c'est la cession au participant des cotisations patronales capitalisées qui ont été versées pour son compte.

La liquidation des droits pendant cette phase peut prendre diverses formes:

- remboursement (*rejünd* pour le législateur, *cash* pour le gestionnaire financier)

en cas de cessation de services, sous réserve des dispositions législatives;

- règlement au conjoint ou, à défaut de conjoint, au bénéficiaire, en cas de décès.

b. La phase de **service de la pension ou de la rente**

Dans le cas des régimes complémentaires, la rente de retraite peut être souscrite au moment de l'adhésion au régime; elle est alors **différée** (*deferred annuity, deferred pension*); c'est le cas lorsque le régime est du type traditionnel, à **prestations déterminées** (*defined benefit plan*). Elle peut être souscrite au moment de la prise de retraite; elle est alors en principe **immédiate** (*immediate annuity*), à moins que le participant n'en fasse différer le service. C'est la modalité retenue lorsque le régime est du type à **cotisations déterminées** (*defined contribution plan* ou *money purchase plan*).

B. Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)

Aux régimes de retraite il faut ajouter les REER, qui sont en fait des plans cadres d'épargne en vue de la retraite, individuels ou collectifs, non assujettis à la législation des régimes de retraite, mais faisant l'objet, comme eux, d'un régime fiscal privilégié.

L'ensemble des régimes complémentaires et des REER forme du point de vue fiscal un groupe homogène, celui des **produits de retraite** ouvrant droit à la détaxation de l'épargne placée. Ce sont les *retirement plans* des assureurs et des auteurs financiers, les *pemion* visées par la *Pension Reform* du ministère fédéral du Revenu, qui, comme on peut le constater, n'a rien à voir avec une réforme des pensions!

II. Snrvol des travaux portant sur ce domaine

Voilà donc cerné le corpus des travaux dont nous prétendons faire la critique.

Le *Vocabulaire général des rentes de retraite*, publié par l'OLF en 1984, représente, si imparfaitement baptisé soit-il - puisqu'il ne couvre pas que les rentes souscrites, mais aussi la période de constitution des droits -, un premier effort de réappropriation des richesses de la langue française appliquée au domaine.

Il a porté fruit, puisqu'il a inspiré au législateur, tout d'abord l'intitulé très heureux de la *Loi n6* (*Loi sur les régimes complémentaires de retraite*), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1990, et de plus une rédaction très française d'un certain nombre d'articles de cette loi.

On se serait attendu à ce que, dans la foulée, ce qui est improprement appelé

«Régime de rentes du Québec» soit rebaptisé «Régime général de retraite du Québec», et que la Régie des rentes du Québec, organe de mise en application du régime général et autorité de tutelle des régimes complémentaires, soit rebaptisée «Régie des régimes de retraite du Québec». On aurait ainsi mis fin à la grave confusion que ces deux appellations ont engendrée au Québec, où le mot «rente» est automatiquement associé à la retraite; nous l'avons constaté même au sein de services de traduction de sociétés d'assurance-vie, qui pourtant sont bien placés pour savoir que les rentes peuvent exister indépendamment d'un régime de retraite!

Que s'est-il passé pour que le *Vocabulaire* de 1984 ait inspiré d'heureuses audaces d'un côté et se soit heurté à des résistances de l'autre? Nous l'ignorons, mais la rédaction de la *Loi n16*, inégale, tourmentée, atteste l'existence de deux courants antagonistes au sein des autorités législatives: un courant favorable à l'émergence d'une langue de spécialité riche, rigoureuse, claire et internationale, et un courant rétrograde, farouchement attaché à une terminologie et à une rédaction par calques.

Le second courant serait-il aussi entré à l'OLF pour mettre au pas cet autre organe législatif, trop gênant? On le jurerait à lire dans le *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques* certains arrêtés, parus à partir de 1988, qui accusent un important recul par rapport au *Vocabulaire* de 1984 et le retour à ce que Robert Dubuc appelle dans son *Manuel pratique de terminologie* la «terminologie de traduction». À quel moment s'est produite la rupture? C'est difficile à dire. Le 12 janvier 1982, après deux ans d'une heureuse effervescence, paraît le dernier avis de normalisation dû aux travaux dirigés par la Commission de terminologie des affaires sociales. Suit un silence de six ans, puis paraissent des avis dont certains laissent pantois: foin des droits à retraite, on parlera dorénavant de «prestations constituées». Les prestations sont des *sommes versées* (au titre d'une législation sociale ou, par extension, d'un contrat de retraite, de rente ou d'assurance); on voit donc mal des prestations versées pendant la période où on ne reçoit théoriquement rien! D'autre part, la synonymie entre *accrued benefit* (droits à retraite dans le *Vocabulaire* de 1984) et *accumulated benefit* semble avoir échappé à la Commission, qui fait de cette dernière une entrée totalement nouvelle; pourtant les définitions, si gauches et imprécises soient-elles dans les deux cas, attestent cette synonymie.

La «méthode de répartition des cotisations» correspondrait, serait-on fondé à croire, à une *contribution allocation method*, c'est-à-dire à une façon de répartir la cotisation globale versée pour le groupe entre les comptes des participants. Eh bien, pas du tout! Cela correspond à *cost allocation cost method*, et c'est une méthode actuarielle d'estimation des engagements d'un régime!

L'évolution de la Commission (rebaptisée Commission de terminologie de la sécurité du revenu, ce qui est significatif) est-elle isolée? Il semble que non, à en juger par un bulletin de terminologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de la même période (vol. 2, nO 25, décembre 1989) et qui a pour titre «Le *funding* des régimes de retraite». La démarche terminologique avait permis de découvrir que les *funded plans*, par opposition aux *pay-as-you-go plans*, s'appellent en français régimes par capitalisation. Le bulletin, extraordinairement confus, reprend en les pervertissant ces acquis de la belle époque. Il met de la capitalisation, de gré ou de force, partout où il y a du *funding*, qu'il s'agisse de provisionnement, de financement ou de capitalisation, au point de justifier l'in vraisemblable et cocasse non-sens de «capitalisation à l'échéance»! Il semble qu'on ait voulu régler un problème de terminologie purement comptable au détriment de la terminologie - exacte - des régimes de retraite.

Voilà qui inspire de vives inquiétudes au sort qui sera réservé au vocabulaire des retraites, dans la réédition du Sylvain, prévue pour 1994.

En attendant, voici que le Secrétariat d'État publie un *Vocabulaire des pensions*, qui est en fait, les lecteurs l'auront deviné, un lexique des régimes de retraite (généraux et complémentaires), avec entrées additionnelles sur les régimes supplémentaires et les REER.

Disons d'emblée que le législateur fédéral, pas plus que le législateur du Québec, n'aura su profiter du *Vocabulaire* de 1984 pour faire sauter le verrou des dénominations officielles erronées. Le régime général de retraite du Canada conserve le nom de Régime de pensions du Canada. S'il est exact que ce régime sert des pensions et non des rentes, il est regrettable de l'appeler, en quelque sorte, régime de sommes versées.

Les régimes complémentaires, antérieurement appelés régimes enregistrés de pensions (REP), deviennent des régimes de pensions agréés (RPA)! On conserve un calque de vocabulaire (régime de pen-

sions) et on remplace un autre calque de vocabulaire (enregistré) par un calque de pensée (agréé). Il est évident pourtant que tout ce qui est assujéti à une législation doit recevoir un agrément quelconque! Dirait-on les compagnies d'assurance agréées, les régimes de participation différée aux bénéfices agréés, la Société des traducteurs du Québec agréée, etc.? Seuls sont reconnus comme régimes complémentaires les régimes conformes à la législation provinciale des retraites et qui ont reçu l'agrément de l'autorité de tutelle; or, quelle entreprise offrirait à son personnel un régime complémentaire sans le faire agréer également par les autorités fiscales pour bénéficier, ainsi que ses salariés, de la détaxation des cotisations versées? Il serait plus logique de spécifier l'exception à la règle que la règle, et de parler, si jamais il y a lieu, de régime non agréé.

En attendant, le babélisme ne peut que s'accroître. Les régimes complémentaires de la *Loi nO* portent dorénavant quatre noms: ils sont les RPA des textes sur la réforme fiscale, les REP ancrés dans l'usage des praticiens, les RER (régimes enregistrés de retraite) de certains formulaires fiscaux - ce qui prête à confusion avec les RER au sens de régimes d'épargne-retraite -, enfin les RRE (régimes de retraite enregistrés) des services de traduction des compagnies d'assurance qui, traitant ces deux derniers produits, ont voulu ainsi éviter la confusion.

Les REER restent des REER; ils auraient pu au moins devenir des RERA (régimes d'épargne-retraite agréés)! Mais une fois de plus, le problème est ailleurs; il est dans le fait d'appeler régime un produit qui peut être individuel. Ce produit bénéficie d'un régime fiscal favorable, mais il n'est pas lui-même ce régime fiscal.

Le *Vocabulaire des pensions* témoigne+ il du moins d'une certaine fermeté de pensée en ce qui touche les mécanismes des régimes de retraite? Même pas. En

témoigne cet exemple: l'entrée *accrued benefit*, en page 1, renvoie à *vested benefit*. Voilà qui augure mal des pages qui vont suivre. Effectivement, sous cette dernière rubrique figurent, séparés par un point-virgule, symbole de synonymie adopté pour cet ouvrage, *vested benefit*, *accrued benefit*, *earned benefit*. Le *vesting*, comme nous l'avons exposé plus haut, est une notion capitale, et légale, des régimes complémentaires dans toutes les provinces canadiennes. Confondre la constitution et l'acquisition des droits à retraite est une erreur que, dans les compagnies d'assurance, un traducteur ne commettrait qu'une fois.

Il ne reste qu'à fermer le livre... et à lancer un vibrant appel à la CPTIAQ pour qu'elle invite les terminologues et toutes les personnes qui veulent publier des lexiques ou des vocabulaires du domaine, d'une part, à connaître réellement ce domaine et, d'autre part, à découvrir ou à redécouvrir les exigences de la pratique terminologique. Le *Manuel pratique de terminologie* de Dubuc, que nous avons déjà cité, ainsi que le *Vocabulaire systématique de la terminologie* de Boutin-Quesnel, Bélanger, Kerpan et Rousseau constituent à cet égard des instruments de travail indispensables. Ils ont contribué à donner à la terminologie son statut de discipline autonome, dotée de sa méthodologie et de son vocabulaire propres. Avant l'épanouissement de la discipline, la médiocrité des publications lexicales bilingues était peut-être pardonnable; elle ne l'est plus maintenant. •

1. A ces produits, il convient d'ajouter l'*individual pension plan*, contrat individuel (ou nouveau, du type à prestations déterminées, souscrit par l'entreprise pour donner à un dirigeant ou à un collaborateur salarié essentiel la possibilité de se constituer une retraite. Espérons que la peur viscérale du calque de vocabulaire, qui a conduit les traducteurs à se priver de façon absolue du terme bien français de *plan*, ne les conduira pas au calque de sens et à parler de: «régime individuel» de retraite. Si un *plan* peut être individuel ou collectif, ce n'est pas le cas d'un régime, qui est un ensemble de dispositions touchant une collectivité.

	(514) 465-9373
Au service des traducteurs depuis 10 ans	IBM Éditique Impression à laser et PostScript Lecteur optique Service de photocopie et de télécopie
84, rue Victoria Greenfield Park, Qc J4V 1L7 Télécopieur: (514) 465-9633	Simone Salama

Vive la mariée

O ur, je sais! ça ne se fait pas. D'ailleurs, je l'ai bien senti quand la lumière a jailli de toutes les fenêtres de l'hôpital d'en face et que, du haut de la façade, est tombé cet immense CHUT - ou était-ce un mot proche, mais plus vulgaire, à consonance anglaise? Quoi qu'il en soit, c'en était gênant.

Mais vous devez essayer de me comprendre, Monsieur le juge. À Toronto, ils avaient dit: «Nous voulons imprimer les deux anglaise et française versions simultanément à Singapour. Ça coûtera moins cher. L'anglaise version est prête, faites les arrangements pour fournir les prêts-à-photographier en français international à temps.»

Ce n'était pas une vraie première, plutôt une variante sur un thème connu. Malgré tout, c'était la première fois qu'on me demandait une traduction du genre cocotte minute pour rentabiliser le travail d'impression d'un ouvrage «abondamment illustré» de pâtés au saumon et de fraises Melba.

Je n'ai pu m'empêcher de penser à mon copain Manfred. Il avait tout prévu, Manfred: la salle pour le banquet, le traiteur, le punch, le vin, l'orchestre oberbayern, comme dans la famille de son père, jusqu'à la pièce dorée qu'il remettrait à chacun des enfants de cœur, peut-être même à l'organiste, à la fin de la messe. C'est justement lorsqu'il a pris rendez-vous avec le curé de sa paroisse qu'un doute s'est glissé dans son esprit. Il ne pouvait tout de même pas le rencontrer seul. Pour que son mariage soit réussi, il lui fallait trouver une épouse, pardi!

Et c'est pour ça, voyez-vous, qu'à quatre heures du matin cette nuit-là, quand j'ai vu sur l'écran de mon ordinateur mon éditeur et l'imprimeur en train de prendre l'apéritif à Singapour en attendant mon texte, j'ai craqué. Je me suis senti comme la fiancée de la onzième heure, sur le point de passer à la casserole! Sur le balcon, la nuit était fraîche. La lune me souriait tendrement, du moins je le pense. J'ai crié: «Vive la mariée». Oui, à plusieurs reprises et *fortissimo*, je vous l'avoue, Monsieur le juge. Que voulez-vous, cette nuit-là, la mariée portait moustache, avait la voix basse et se voyait déprimée à Singapour. •

Michel Buttiens

Chronique dirigée par Pierre Marchand

La version 5.1 de WordPerfect pour Windows fait son apparition sur le marché

Yves Desfossés, directeur régional de WordPerfect pour le Québec, répondant à l'invitation de la Société des traducteurs du Québec, présentait récemment le dernier né de la famille, la version 5.1 pour Windows. Habile communicateur, il a fait partager à son auditoire son enthousiasme et son secret: l'attention qu'il porte aux besoins de la clientèle.

propos recueillis par Pien'e Cloutier

C. Nombre des membres de la Société des traducteurs du Québec [maintenant la CPTIAQ] sont des indépendants, propriétaires de XT ou de AT tournant sous DOS. Pour fonctionner normalement, Windows, assorti d'un traitement de texte comme WordPerfect 5.1, exige un IBM compatible avec microprocesseur 386/486, coûtant à peu près 3 000 \$. Pour le praticien qui choisit le tandem Windows- WordPerfect 5.1, quel est le rapport coûts-avantages?

YD. La première, la seule question est de savoir si l'utilisateur doit vraiment opter pour Windows, compte tenu de ses besoins et des attentes de sa clientèle. WordPerfect s'intéresse essentiellement au traitement de texte et, sans privilégier Windows, nous proposons une version destinée à ceux qui ont choisi cet environnement - et qui représentent de 5 à 7 % des usagers d'IBM PC et compatibles aux États-Unis. Quand vient le moment de faire son choix, je crois qu'il ne faut pas mordre à l'hameçon du progrès, des lendemains qui chantent, de l'avenir au présent qu'exploite parfois la publicité pour séduire.

Le jeu de fonctions des deux WB pour DOS et pour Windows, est rigoureusement le même, et les deux versions de WordPerfect portent la même désignation, 5.1, pour bien marquer cette similitude.

Dans les applications qui concernent le traitement de textes à l'état pur, sans formatage ni éditique - ce qui est souvent le cas en traduction - , notre version DOS convient parfaitement et offre un

excellent rapport coûts-avantages sur IBM XT, modèle dont le prix est actuellement en chute libre. Aux États-Unis, WordPerfect, toutes versions confondues, sert environ 65 à 70 % du marché. Au Québec, cette proportion est de 80 % à 85 %, notre produit tournant sous DOS dans neuf cas sur dix. Pour le praticien qui recherche avant tout la compatibilité avec le plus grand nombre possible de clients éventuels, voilà un avantage appréciable.

Comme Windows ajoute une couche de programmation supplémentaire, on pourrait même estimer que cette version, ralentie d'autant, présente une capacité moindre de traitement. La raison en est fort simple. En DOS, l'affichage compte 25 lignes de 80 caractères chacune, pour un total de 2 000 éléments. En Windows, il faut un écran permettant l'affichage de 640 points sur 480, soit 300 000 éléments.

C'est ce qui explique le recours obligé à un matériel beaucoup plus puissant avec, à tout le moins, un processeur 386 et 4 méga-octets de mémoire.

L'écart représente le coût de la facilité d'utilisation de Windows, la capacité d'ouvrir en simultané jusqu'à neuf documents reliés dynamiquement, mais surtout un jeu très riche de fonctionnalités relevant de l'éditique. Pour savoir si ce coût est raisonnable, l'utilisateur doit d'abord déterminer si les avantages propres à la version Windows répondent à une nécessité commerciale.

Encore faut-il veiller à ce que ces atouts soient bien réels et ne puissent être obtenus en DOS à moindre prix.

Exemple: WordPerfect 5.1 pour Windows stocke les textes dans une plus grande diversité de formats que la version DOS. C'est que nous y avons inséré le cœur de programmation d'un produit DOS appelé ConvertPerfect qui vient d'être lancé... et est offert pour environ 60\$.

L'une des idées les plus répandues en informatique est que l'évolution des matériels et des logiciels entraîne nécessairement la désuétude accélérée du parc existant, ce qui n'a rien de réjouissant pour l'utilisateur. Le principe ne s'applique pas dans le cas qui nous occupe. Si votre client opte pour l'environnement graphique de Microsoft, rien ne vous contraint à le suivre à grands frais sur ce terrain : la version Windows de notre logiciel peut importer sans difficulté un texte fait sur WordPerfect en DOS.

Autre facteur : le développement de pointe chez WordPerfect se fait toujours en DOS, environnement qui prévaut parmi notre clientèle. Bien sûr, la situation peut évoluer dans un marché qui est actuellement à la croisée des chemins et où une diversité foisonnante de systèmes d'exploitation se livrent concurrence DOS 5, OS/2 version 2, Windows sous DOS ou NT, environnement unifié Macintosh-IBM PC, NEXT.

La version Macintosh a été baptisée 2.1, justement parce qu'elle est différente et exploite certaines capacités exclusives à la plate-forme Macintosh : l'inclusion de séquences animées dans le texte grâce à Quick Time, un utilitaire de système qui est aux applications multimédias ce que PostScript est à l'éditique. La version NEXT permet l'inclusion de commentaires vocaux. D'où certaines incompatibilités, car les fonctions n'existant pas sur la plate-forme de départ et d'arrivée ne peuvent transiter d'un environnement à l'autre.

Mais dans chacun de ces environnements, nous veillerons à ce que les fichiers de données créés dans tous les logiciels formant la famille WordPerfect puissent être réciproquement lus et traités, dans la mesure où les plates-formes ne l'interdisent pas. En effet, certains obstacles ne se présentent pas au niveau de l'application.

C. On a beaucoup imité sur la ressemblance entre l'interface graphique Windows de Microsoft et l'interface Macintosh d'Apple, si bien qu'Apple a intenté une poursuite contre Microsoft, l'accusant d'avoir enfreint son droit de propriété intellectuelle. Le délai pour la soumission des preuves était le 29 février 1992. Le procès

doit avoir lieu cet été. L'enjeu est de taille: 9 millions de PC tournent actuellement sous Windows et 9 millions de plus l'auront adopté d'ici la fin de 1992. Certains analystes évoquent la possibilité que Microsoft verse plus de 4 milliards de dollars en dommages-intérêts. Votre opinion là-dessus?

Y.D. Pour ce qui est de la question juridique, nous observons la situation avec intérêt, sans plus. Notons que Lotus et dBase ont déjà perdu des poursuites semblables.

Afin de voir la chose avec plus de recul, prenons comme exemple l'évolution des feuilles de calcul électroniques - Visi-Calc, Multiplan, Lotus 1-2-3, Excel, Wings sur Macintosh. Comment distinguer ce qui est non seulement particulier, mais exclusif à l'une ou l'autre? L'interface Macintosh est essentiellement celle de

*Je crois qu'il ne faut pas
mordre à l'hameçon du progrès, des
lendemains qui chantent, de l'avenir
au présent qu'exploite parfois la publicité
pour séduire.*

Xerox, mise au point en 1973 pour un ordinateur qui s'appelait l'Alto, puis rééditée en 1981 pour un autre produit, le Star 8010, qui était pourvu de fenêtres multiples, souris, icônes en forme de dossier, de poubelle, etc. Où commence et où finit le droit de propriété intellectuelle? À mon sens, le résultat relèvera beaucoup plus de l'habileté des conseillers juridiques que d'une notion abstraite et absolue de la justice.

C. Selon vous, quelles seront les principales tendances de l'informatique d'ici l'an 2000?

Y.D. D'abord, prolifération des environnements graphiques, offrant une plus grande facilité d'utilisation, un aspect ludique qui n'est pas à négliger pour sa valeur ergonomique, mais dont la contrepartie reste une certaine lenteur. Cela changera avec les machines de type NEXT dont la vitesse est plusieurs fois supérieure à celle d'un microprocesseur 486. Le NEXT de Steve Jobs m'inspire la plus vive estime. Voilà une machine d'avenir... qui a peut-être le seul tort de trop devancer l'évolution du marché.

Conséquence de ce recours aux interfaces graphiques, j'entrevois l'utilisation d'écrans surdimensionnés, de 20 pouces et plus, avec une résolution supérieure à la norme actuelle - cent points au pouce - une stabilité beaucoup plus grande. Il y a une limite au nombre de menus et de

graphismes qui peuvent se côtoyer, se chevaucher lisiblement sur un écran de format courant.

On pourrait même imaginer un écran ultra-mince, tactile, permettant la reconnaissance de l'écriture, posé à plat sur le bureau ou lui étant intégré. Il ferait à la fois office d'interface homme-machine et de surface de travail. Pour ce qui est des entrées-sorties, je parierais que la reconnaissance de l'écriture devancera celle de la voix, pour laquelle beaucoup de recherche fondamentale reste à faire

Autre volet de ce panorama : le multimédia. L'ordinateur de demain alliera une image vidéo haute définition, la qualité sonore d'une chaîne stéréo numérique et les capacités d'éditique et de conception graphique réservées aujourd'hui à un système d'éditique haut de gamme ou à un

système de CAO. Vous entrevoiez ce que serait une encyclopédie faisant appel à pareil ensemble? Par le recours simultané au texte, à l'image et au son, la dimension multimédia fera primer le document virtuel sur l'imprimé, l'image animée et le son ne s'imprimant pas.

L'inimaginable richesse des données requises pour constituer ces documents exigera une capacité de stockage et de traitement encore difficilement concevable. Pour ce qui est de la mémoire externe, le lecteur de disque au laser semble le premier choix. Rappelons cependant que les disques lecture-écriture de cinq pouces sont limités à 600 méga-octets, ce qui n'est pas énorme quand on parle de multimédia.

Je vous donne un ordre de grandeur. La Bible, 1 500 pages de texte multipliées par 4 000 caractères chacune, représente 6 méga-octets d'information. En comparaison, un enregistrement de qualité CD stéréo occupe 44 kilo-octets à la seconde. Une chanson de quatre minutes totalise donc 10 méga-octets. Voyons l'image. Chaque point d'écran équivaut à 3 caractères. Reproduire le mouvement exige 24 images à la seconde. On peut estimer qu'un million de caractères doivent être transmis chaque vingt-quatrième de seconde pour former une image de télévision, pour un total de 24 méga-octets à la seconde. Ainsi, votre disque rigide de 40 méga-octets pourrait contenir deux petites secondes de Kevin Costner cavalant à bride abattue dans les plaines de l'Ouest. Voilà. •

La responsabilité civile en traduction

IL SEMBLE que l'exercice de la traduction exige aussi celui de la prudence. À preuve, l'affaire que voici.

Une société lyonnaise donne à traduire en français une lettre importante, rédigée en espagnol, contenant les modalités précises d'achat et d'expédition de soieries délicates à destination du Venezuela. Le colis arrive endommagé chez l'acheteur. La société lyonnaise poursuit le Bureau de traductions Berlitz et le traducteur pour faute professionnelle.

Le nœud du problème

Le litige tourne autour de la traduction de *contra mojadura y bien flejadas a fin...* traduit par *contre la mouillure et en caisses bien cerclées afin...* L'analyse grammaticale faite par les deux parties révèle que l'adjectif *flejadas*, féminin pluriel, qualifie pour le demandeur les *marchandises* et pour le traducteur, le mot *caisses*. Ce dernier n'apparaissant pas dans le texte espagnol, le traducteur a fait ce que l'on fait couramment : il a rétabli le mot manquant dans la phrase pour lui donner un sens.

L'analyse

En première instance, le juge analyse le texte à la lumière d'une autre lettre échangée par les parties. Il en vient à la conclusion qu'il s'agit d'une faute d'orthographe

(*flejado* et non *flejadas*) et que la traduction correcte est : *contre l'humidité et bien cerclé*. Il reproche au traducteur d'avoir ajouté un mot sous-entendu dans le texte d'origine et, ce faisant, d'avoir changé radicalement le sens de la phrase.

Les obligations des traducteurs

Aux yeux du juge, le traducteur a le devoir de signaler l'ajout à son client. Il a donc commis une faute lourde et il doit en subir les conséquences. Compte tenu de la notoriété du cabinet de traduction pour lequel il travaille, lequel affiche sa compétence dans sa publicité commerciale, le traducteur se devait de savoir que des lettres de cette nature constituent souvent des contrats dans lesquels tous les termes sont pesés avec soin. Le tribunal le tient responsable de la faute commise et le condamne à payer non pas la totalité des pertes, ce qui serait disproportionné dans les circonstances, compte tenu du faible salaire perçu, mais une partie des dommages, soit 500 FE.

Débouté en appel

En appel, la cour déboute le traducteur en des termes qui laissent peu d'équivoque. Pour le magistrat, même si le texte présenté à la traduction comporte des lacunes, il n'appartient pas au traducteur, dans l'unique dessein de le rendre intelli-

gible, de suppléer à son insuffisance, en ajoutant dans la traduction un mot qui ne se trouve pas dans le texte d'origine. Ce faisant, le traducteur n'exécute pas l'obligation qui lui incombe, soit de traduire fidèlement, et sans rien ajouter ou retrancher, le texte qui lui est proposé. Il lui appartient de respecter exactement le texte donné et il doit prévoir les conséquences de ses gestes. Le magistrat le tient de nouveau responsable et le condamne, cette fois, à 4 000 FF en réparation des dommages.

Un principe à retenir

La situation évoquée ici se passe en France, autour des années 30. Toutefois, les principes de responsabilité qui s'en dégagent sont toujours d'actualité, même s'il s'agit du seul exemple dans les annales judiciaires. Au Québec, pour une faute professionnelle de cet ordre, un traducteur s'exposerait à une poursuite en responsabilité civile aux termes de l'article IOB du *Code civil du Bas-Canada*. Pour juger la faute, le tribunal québécois appliquerait les principes dégagés par la jurisprudence française. •

Hugues Langlais
avocat

Source : Soieries et Velours du Violet c. Bureau de traductions Berlitz, *Gazette judiciaire et commerciale* (Lyon) [1929] 201, confirmée en 2^{ppd} dans *Gazette judiciaire et commerciale* [1930], 385.

Des livres

Chronique dirigée par Monique C. Cormier

Qu'est devenu le bon vieux téléphone?

LAURISTON, Andy et Jocelyne LE NÉAL, *Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales / Bilingual Dictionary of International Telecommunications. 4. Services de télécommunications / Telecommunications Services*, Montréal. *Télélobe* Canada. XIII + 1548 p. [40\$]

AVEC le quatrième volume du *Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales*, qui prolonge la série portant sur la *Théorie des antennes*, les *Équipements de transmission* et les *Équipements de commutation*, Andy Lauriston et Jocelyne Le Néal nous offrent un vaste panorama de la terminologie des services de télécommunications. Riche de plus de

4 500 termes répertoriés et de 1 000 notions définies et commentées, cet ouvrage imposant contribue, par ses qualités d'analyse, de méthode, d'exhaustivité et d'actualité, à la consolidation de l'édifice terminologique en la matière.

Les lignes de force

L'organisation thématique. La structure arborescente de l'ouvrage reflète la diversité et l'évolution du domaine des télécommunications. Les termes y sont regroupés par notions numérotées et classées dans des sections portant chacune sur

un sous-domaine. C'est ainsi que les ramifications notionnelles s'étendent très loin, depuis les notions générales de télécommunications, en passant par les radio-communications, la radiodiffusion et la câblodistribution, les services RNI5, les services téléphoniques et télégraphiques, les services de données, jusqu'aux communications d'entreprise, messagerie, téléconférence, télécopie, etc. Bref, une moisson impressionnante de termes reflétant le foisonnement de services de plus en plus perfectionnés.

Deux index alphabétiques, anglais et



Andy Lauriston et Jocelyne Le Néal

français, répertoriant aussi bien les vedettes que les termes mentionnés dans les textes, facilitent la consultation en renvoyant le lecteur aux numéros notionnels.

La richesse et l'étoffement des articles. Chaque entrée est accompagnée d'une définition et de notes généreuses et fouillées, d'ordre linguistique ou technique. Des explications bien conduites apportent un éclairage nuancé sur certaines notions souvent confuses dans l'esprit du public, comme les liens entre le service 800 et le service WATS (*Wide-Area Telecommunications Service*), entre la téléinformatique et la télématique, la différence entre un numéro non publié et un numéro confidentiel. Les synonymes, nombreux, ainsi que les abréviations témoignent d'un domaine en pleine effervescence et d'une terminologie encore en quête d'elle-même. Des marques d'usage apportent de précieuses indications temporelles, géographiques et de fréquence.

Le maillage des notions apparentées. Un système de renvois inscrit dans la trame même des définitions et des notes contribue, sans alourdir le texte, à tisser un réseau notionnel augmentant la richesse informationnelle de l'ouvrage.

Une bibliographie thématique. La

variété des documents consultés reflète le souci des auteurs de privilégier les sources primaires. Quelques sources lexicales, mais aussi des manuels, des articles de périodiques, des actes de conférence et le recours à de nombreux spécialistes.

La présentation.

Soignée, agréable, aérée, celle-ci vient ajouter à la qualité intrinsèque de cet ouvrage de belle facture.

Les lignes de faille

Les failles sont superficielles et n'entament en rien la solidité de ce dictionnaire qui pèche parfois... par excès.

On peut s'étonner que l'expression *bon vieux téléphone* soit retenue comme unité terminologique, alors qu'un terme tel que *télécommunicateur*, souvent évoqué et étroitement relié aux services de télécommunications, aurait mérité d'être répertorié et défini.

La marque de fréquence des entrées n'étant pas systématique, il est difficile de choisir parmi les synonymes, souvent pléthoriques, lequel est à privilé-

gier. L'embarras du lecteur est encore accru par l'utilisation indifférenciée de ces synonymes. C'est le cas des termes *feature*, *facility* et *supplementary service* ainsi que de leurs équivalents *service complémentaire*, *service supplémentaire*, *fonction supplémentaire* et *fonctionnalité*.

Le foisonnement d'informations dans les définitions et dans les notes conduit parfois à des structures syntaxiques pataudes qui nuisent à la clarté.

Mentionnons quelques erreurs, rares, il faut bien le dire, et presque inévitables dans un ouvrage de cette ampleur. Quelques solécismes teintés d'anglicismes, un défaut d'uniformité des incluant et des structures syntaxiques introduisant les définitions et enfin un point obscur: les périodiques énumérés en fin de volume n'apparaissent pas tous dans les références bibliographiques.

Un instrument de référence indispensable

Cet ouvrage m'apparaît comme un remarquable instrument de référence, indispensable non seulement pour les professionnels de la langue œuvrant dans le domaine des télécommunications, mais aussi pour quiconque s'intéresse à ce domaine. •

Nylda Aktouf
Bell Canada

* On peut se procurer cet ouvrage à l'adresse suivante : Téléglobe Canada, Services linguistiques, 680, rue Sherbrooke Ouest. Montréal H3A 2S4 tél. : (514) 289-7464 téléc. : (514) 289-7783.

À la découverte des espaces transglossiques

TRUCHOT, Claude, *L'anglais dans 1. monde contemporain*. Coll. *L'ordre des mots*, Paris, Le Robert, 1990, 416 p. [39,95 \$]

EN CErre dernière décennie du XX^e siècle, qui pense *langues* pense nécessairement *anglais*, tant est forte l'emprise de cette langue dans le monde entier. Langue maternelle d'environ 350 millions de personnes, langue seconde de deux milliards d'autres dans une soixantaine de pays, langue étrangère enseignée universellement, langue véhiculaire (avec ce que ce qualificatif peut avoir de péjoratif), voire langue internationale (avec ce que celui-ci a de valorisant et de prestigieux), l'anglais est vu par les non-anglophones soit comme une menace, soit comme *la* solution. Au-delà des données brutes aussi

bien que des perceptions et des attitudes individuelles, Claude Truchot se livre ici à une étude complète du phénomène de l'expansion de l'anglais, de sa pénétration et de son implantation dans les sociétés contemporaines. Directeur du Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen de Strasbourg, il s'attache plus particulièrement à la situation et aux usages de l'anglais en France et en Europe occidentale (en Allemagne et en Scandinavie notamment), ne faisant que quelques mentions des réalités québécoise et canadienne, et développant relativement peu les aspects proprement asiatiques et africains du phénomène.

C'est sans doute devenu un lieu commun que de parler de l'internationalisation de la société, de la mondialisation

de l'économie et de leurs répercussions dans de multiples aspects de l'activité humaine, mais, selon Truchot, c'est bien ce sur quoi repose le statut de l'anglais. Entreprises multinationales et même nationales, recherche scientifique, techniques de pointe, information scientifique et technique, culture médiatisée: ces domaines ou ces milieux sont propices à la création des *espaces transglossiques*. Cette notion désigne chez l'auteur des secteurs où l'usage d'une langue, en l'occurrence l'anglais, se superpose à celui d'autres langues en présence : l'anglais assure l'intercommunication en se plaçant au-dessus des langues des locuteurs non anglophones et, le cas échéant, par dessus la langue du pays d'accueil, définissant ainsi un espace linguistique particulier. C'est une illustration de ce que l'auteur appelle la *transversalité* des fonctions dévolues à l'anglais.

Quelle est donc la place de la traduction dans cette dynamique? Pour favoriser le plurilinguisme et renforcer le rôle des langues nationales, il faut développer la traduction et l'interprétation. Quant à la terminologie, Truchot insiste sur l'importance de l'aménagement et de l'action terminologiques pour faire contrepoids au recours à une terminologie anglaise ou de forme anglaise. Il consacre d'ailleurs deux chapitres intéressants aux formes d'expression que l'on constate en anglais langue étrangère dans les phénomènes de contact et les *discours approximatifs*, discours dont il traite de façon très détaillée.

Le ton de l'ensemble de l'ouvrage est neutre, non polémique, les descriptions sont réalistes, les analyses et les explications à la fois rigoureuses, nuancées et objectives, ne laissant pas de place aux idées reçues. L'auteur conclut par la nécessité d'une politique linguistique européenne reconnaissant le principe de la territorialité des langues et favorisant le développement du multilinguisme, ne serait-ce que par l'apprentissage des compétences réceptrices, qui rend inutile le recours à une langue tierce.

Étayée par une volumineuse bibliographie d'ouvrages et d'articles récents (la majorité datent du milieu des années 80), illustrée par des documents pertinents et pourvue d'index, voilà une étude fort éclairante pour les langagiers et langagiers curieux. Elle pourrait même servir de référence, de guide pour les responsables qui, en Europe ou ailleurs dans le monde, seraient prêts à décider et à agir socialement et politiquement en faveur de leurs langues. •

Noëlle Guilloton

Des recettes pour l'oreille

En collaboration et sous la direction de **Réal BARNABÉ**,
Guide de rédaction: Les nouvelles radio et l'écriture radio-
phonique, deuxième édition, Montréal, Les Entreprises
Radio-Canada et les Éditions Saint-Martin, '90, 133
p. [14,95\$]

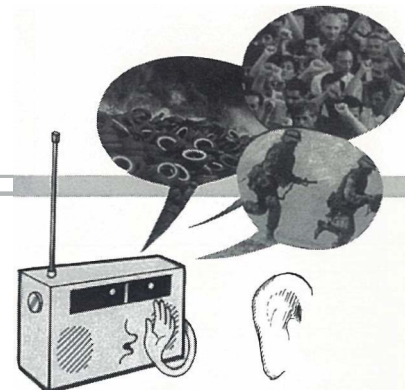
LE *Guide de rédaction* s'adresse aux journalistes ou futurs journalistes soucieux d'améliorer leurs techniques de rédaction. Il n'est pas tout à fait une nouveauté: la première version a vu le jour en 1979. Épuisé, mais toujours utile, le document avait besoin d'être rafraîchi, voire enrichi. Ainsi est née l'actuelle version, avec ses nouveaux chapitres: «Les caractéristiques de la radio» et «Le cadrage».

Écrire pour parler

La radio a ceci de particulier qu'elle ne montre pas. L'intérêt de l'auditeur tient alors aux textes, à la voix et au son ambiant. Puisque tout ce qui est dit à la radio a d'abord été écrit, le défi consiste à écrire pour parler. Écrire en pensant à l'oreille qui captera. En d'autres termes, la radio appelle le style parlé, proche de la conversation.

Malgré l'influence de la télévision, il semble que la radio jouisse d'avantages marqués. En 1987, dans un article publié par le *Washington Journalism Review*, Eric Zorn, journaliste au *Chicago Tribune*, démontrait que les nouvelles radiophoniques survivent et sont toujours en bonne santé: «[...] les causes mêmes qui devaient donner le coup de grâce à l'information radiophonique ont avec les années fini par jouer à son avantage.»

La radio est action et mouvement. La nouvelle y évolue d'heure en heure. La radio laisse place à l'imagination; l'auditeur se fabrique mentalement ses propres images. La radio est rapide, simple, souple, instantanée et, surtout, très intime. En contrepartie son auditoire n'est ni captif ni passif. Sollicité de toutes parts! Une majorité de gens écoutent la radio tout en faisant autre chose. Le message doit donc susciter une réaction ou une émotion immédiate!



Selon Marshall McLuhan, «le charisme de la radio consiste tout simplement à transmettre la résonance de la sincérité». La télé se permet la fantaisie tandis que la radio doit retenir l'essentiel. En ce sens, c'est une excellente école. Elle apprend au journaliste à saisir et à livrer rapidement l'information.

Bref, la contrainte temps oblige la radio à tout ramener au présent. Même en différé, elle peut créer l'impression d'immédiateté, si ses artisans maîtrisent l'écriture radiophonique.

Savoir raconter

Les journalistes radiophoniques sont des conteurs. Ils transmettent des informations en les présentant sous forme d'histoires. Ils parlent à des gens plutôt qu'à des institutions.

Après avoir répondu au «pourquoi?», le conteur fouillera son sujet pour en apprendre davantage. Et c'est alors que le jeu commence. Il faut maintenant composer l'histoire. D'abord, le cadrage, qui consiste à isoler l'idée principale du message à transmettre. À définir l'angle d'attaque! Un exemple de cadrage à éviter : **Huit personnes ont été tuées par l'auto que conduisait Alfred Hurtubise alors en état d'ébriété.** Une formule préférable : **Conduisant en état d'ébriété, Alfred Hurtubise a heurté mortellement huit personnes.**

Court et direct

Qu'en est-il du style parlé que l'écriture radiophonique doit adopter? À ce sujet, le *Guide* énonce des principes généraux. **Utiliser un vocabulaire usuel**, compris par la majorité des gens. Pas de mots rares. **Faire des phrases courtes**, sans verser dans l'obsession. **Respecter le rythme du langage parlé.** Un texte radiophonique doit couler, être fluide. **Donner un tour direct au récit.** C'est une question de rédaction! Pas de phrases alambiquées, de juxtapositions, de circonlocutions. **Éviter les inversions et les**

subordonnées. Utiliser des mots à valeur descriptive, des mots concrets, vivants, qui font appel à des images. **Éviter les consonances malheureuses**, du genre confotmément aux engagements ptis entte les deux gouvernements... **Être exact, clair et précis**. Qu'ajouter? Des trucs très pratiques comme se méfier du conditionnel, de l'amorce bidon (*L'avenir de la planète est sérieusement menacé. C'est du moins ce qu'affirme l'Institut World-*

watch de recherches sur l'environnement..). Faire attention aux chiffres, aux nombres, aux abréviations et aux sigles, ils sont souvent source de confusion dans un texte parlé. Il en va de même pour les noms propres, à moins qu'ils désignent quelqu'un de connu, qu'ils soient utiles donc.

Même s'il ne prétend pas révéler la vérité, le *Guide* de rédaction force à réfléchir. J'ai personnellement beaucoup apprécié cette réflexion cachée dans un

appendice. Elle est de Camil Chouinard. «Toutes ces différences entre le style écrit et le style parlé nous font comprendre pourquoi certains journalistes formés dans les journaux éprouvent tant de mal à passer au journalisme parlé. La transition en sens inverse est beaucoup plus aisée.» Vous la trouverez sous le titre «L'intrusion du langage écrit dans le langage parlé». •

Lucie Brodeur

Nouveautés

Traduction

• LEDERER, Marianne et Fortunato ISRAËL (dit.), **La liberté en traduction**, Coll. «Traductologie», nO 7, Paris, Didier Érudition, 1991, 312 p.

Actes du colloque international tenu à l'ÉSIT en juin 1990 en hommage à Danica Seleskovitch.

• LOTBINIÈRE-HARWOOD, Susanne de, **Re-Belle et Infidèle. La traduction comme pratique de réécriture au féminin / The Body Bilingual. Translation as a Rewriting in the Feminine**, Montréal/Toronto, Les éditions du remue-ménage / Women's Press, 1991, 176 p. [18,95\$]

Propose une nouvelle approche de la traduction et de l'écriture. Illustré de nombreux exemples, ce livre vise à faire apparaître les femmes dans la langue pour refléter leur présence dans la réalité.

• **La traduction littéraire, scientifique et technique**, Coll. Paroles & Actes, Paris, La Tilv éditeur, 1991, 157 p. [38,95\$]

Actes du colloque international organisé par l'Association Européenne des Linguistes et des Professeurs de Langues (AELPL) les 21 et 22 mars 1991 à l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Paris).

Dictionnaires

• ANGENAULT, Jacques, **La chimie. Dictionnaire encyclopédique**, Paris, Dunod, 1991, 464 p.

Recense plus de 2 500 définitions portant sur les aspects de cette science depuis le nom des molécules jusqu'à celui des savants, chercheurs et inventeurs.

• BOLOGNE, Jean Claude, **Les allusions bibliques. Dictionnaire commenté des expressions d'origine biblique**, Coll. Le soufre des mots, Paris, Larousse, 1991, 291 p. [29,95\$]

Comprend plus de 450 allusions, chacune présentée dans une notice. Chaque notice mentionne la forme moderne et le sens actuel de l'allusion, accompagnés d'un exemple, des références précises et d'un commentaire qui la restitue dans son contexte biblique, historique et mythique.

• BOUDET, Jacques, **Les mots de l'histoire**, Paris, Robert Laffont, 1990, 1 408 p. [95\$]

Dictionnaire historique des événements, mœurs, mentalités, opinions et paroles mémorables de tous les temps et de tous les pays.

• BRISEBOIS, Madeleine et Mariette GRANDCHAMP-TuPULA, **Vocabulaire de technologie éducative et de formation / Vocabulary of Educational Technology and Training**, Bulletin de terminologie 196, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1991, XIV + 1 005 p. [44,95\$]

Vocabulaire anglais-français qui comprend plus de 6 400 entrées. Suivi d'un lexique français-anglais.

• CROTEAU, Clément, **Lexique des fruits**, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1991, 53 p. [7,95\$]

Lexique français-anglais-latin. Comprend quelque 170 termes et 25 photos couleurs.

• **Dictionnaire des archives. De l'archivage aux systèmes d'information. Français-anglais-allemand**, Paris, AFNOR, 1991, 251 p.

Présente dans l'ordre alphabétique quelque 1 500 termes français suivis de leur définition et de leur équivalent en anglais et en allemand.

• **Dictionnaire d'informatique**, traduit de l'anglais par Édith Saint-Dizier, Paris, Hermann / Technique et Documentation-Lavoisier, 1991, 673 p. [132\$]

Traduction de la 3^e édition du *Diction-*

ary of Computing publié par Oxford University Press en 1990.

• **Dictionnaire féminin / masculin des professions, des titres et des fonctions**, Préface de Thérèse Moreau, Genève, Les éditions Metropolis, 1991, 320 p.

Ouvrage conçu par le Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme de la République et Canton de Genève et le Bureau de la condition féminine du Canton du Jura.

• DUGAS, André et Bernard SOUCY, **Le dictionnaire pratique des expressions québécoises. Le français vert et bleu**, Montréal, Les Editions LOGIQUES, 1991, XIX + 299 p. [34,95\$]

Comprend près de 6 000 expressions imagées accompagnées de leur définition. Suivi d'un index.

• DUNETON, Claude, **La puce à l'oreille**, Nouvelle édition corrigée et augmentée, Paris, Balland, 1991, 500 p. [49,50\$]

Refonte en profondeur de l'ouvrage corrigé et augmenté d'une centaine d'expressions nouvelles.

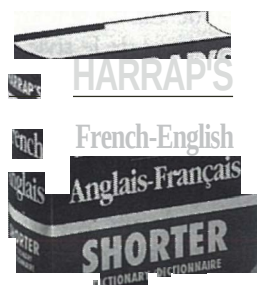
• Entraide Traduction Santé, **Lexique des services de santé / Glossary of Health Services**, Bulletin de terminologie 205, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1991, XIV + 133 p. [14,95\$]

Lexique anglais-français, français-anglais qui compte 1 068 entrées. Élaboré par le réseau ETS, cet ouvrage présente un ensemble de termes et d'expressions propres au secteur des services de santé en général au pays.

• FILIPPI-CODACCIONI, A. M., FRAGONARD, M., GAUTHIER, Y. et P.-A. ROGUES, **Histoire du 20^e siècle. Dictionnaire politique, économique, culturel**, Coll. Les Actuels, Paris, Bordas, 1991, 416 p.

L'histoire mondiale du siècle en 258 dossiers clés.

• GIFFORD, Régine, **Lexique technique trilingue de l'ameublement**, Paris,



Centre Technique du Bois et de l'Ameublement, 1989, 366 p. [92\$]

Lexique français-anglais-allemand comprenant 2 300 termes concernant le meuble, les bois d'ébénisterie, les matières premières, les méthodes de fabrication et le vocabulaire commercial.

• GLASSÉ, Cyril, *Dictionnaire encyclopédique de l'Islam*, traduit par Yves Thoraval, Paris, Bordas, 1991, 484 p.

Comprend 1 200 entrées qui couvrent autant les pratiques religieuses et rituelles, les prières et les lois, les prophètes et les sectes que les institutions sociales, les pays, l'histoire et les sciences.

• GRAWITZ, Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 5^e édition, Paris, Dalloz, 1991, VII + 399 p. [34\$]

Vocabulaire unilingue français.

• *Harrap's Shorter. Dictionnaire anglais-français, français-anglais*, Nouvelle édition entièrement révisée et mise à jour, Londres / Paris, Harrap, 1991, 2080 p. [39,95\$]

Édition complètement revue avec un volume de 30 % supérieur et plus de 36 000 nouveaux mots et équivalents.

• HONEGGER, Marc et Paul PRÉVOST, *Dictionnaire des œuvres de l'art vocal*, Paris, Bordas, 1991, 3 vol.

Premier dictionnaire de la musique écrite pour la voix. Traite de musique lyrique, des œuvres religieuses, des airs de cour, des lieder, des airs populaires, etc.

• HUTCHESON, Helen, *Vocabulaire du libre-échange / Vocabulary of Free Trade*, Bulletin de terminologie 204, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1991, XVI + 445 p. [28,95\$]

Regroupe quelque 2 500 entrées, dont 250 environ s'accompagnent d'une définition. Suivi d'un lexique français-anglais et d'une bibliographie.

• LAZURE, Noël, *Vocabulaire du langage AJA / AJA Language Vocabulary*, Bulletin de terminologie 206, Ottawa,

Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1991, IX + 217 p. [17,95\$]

Vocabulaire anglais-français qui comprend environ 2 000 termes, dont 500 sont accompagnés de définitions. Suivi d'un lexique français-anglais et d'une bibliographie.

• PAQUIN, Laurent et Comité de terminologie du matériel routier, *Vocabulaire des véhicules de transport routier*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1991, 167 p. [17,95\$]

Abondamment illustrée, cette publication comprend plus de 700 notions et leur définition ainsi que des notes techniques et linguistiques sur l'usage de certains termes.

• PÉCHOIN, Daniel (dir.), *Thésaurus Larousse. Des mots aux idées, des idées aux mots*, Paris, Larousse, 1991, XXI + 1146 p. [78,95\$]

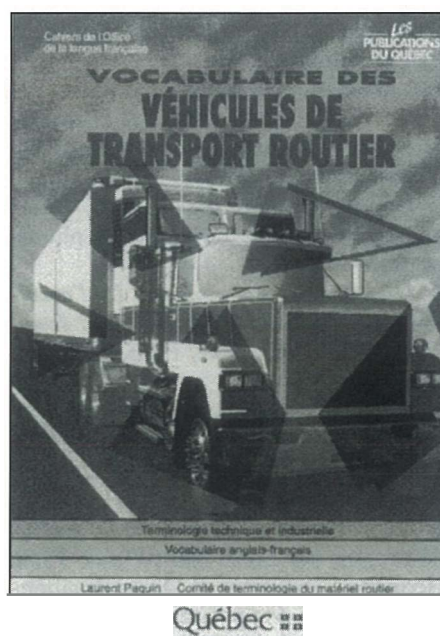
Ouvrage qui se veut un outil d'expression et de création destiné à faciliter la conceptualisation et l'association d'idées.

• TREMBLAY, Renald (dir.), *Dictionnaire des noms propres géographiques du Québec*, Coll. Dictionnaires d'ici, Montréal, Guérin, 1991, XII + 367 p. [19,95\$]

Indique en quelques mots dans quelle région du Québec, près de quelle localité connue on peut retrouver le lieu à repérer. Renseigne également sur la manière de nommer les habitants.

• VOSKOBOJNIKOV, B. S., ZAICHIK, B. I. et S. M. PALEY, *Dictionnaire multilingue de robotique*, Paris, Dunod, 1991, 392 p.

Lexique anglais-français-allemand-



néerlandais-russe. Traite environ 5 600 termes de robotique et de systèmes d'usage flexibles.

Langue

• CORNU, Gérard, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien, 1990, 412 p. [53\$]

Ouvrage qui porte sur l'étude du langage du droit.

• HUYGHE, François-Bernard, *La langue de coton*, Paris, Robert Laffont, 1991, 187 p.

Critique acerbe du langage contemporain à la mode véhiculé par les médias.

Communication et rédaction

• BENOIT, Alain, *Faire la synthèse d'une réunion, d'un dossier, d'un entretien*, Coll. Comment, Paris, Dunod, 1991, 208 p.

Qu'il s'agisse d'une synthèse orale ou écrite, comment sélectionner ce qui est important, comment faire ressortir les idées principales et les mots clés.

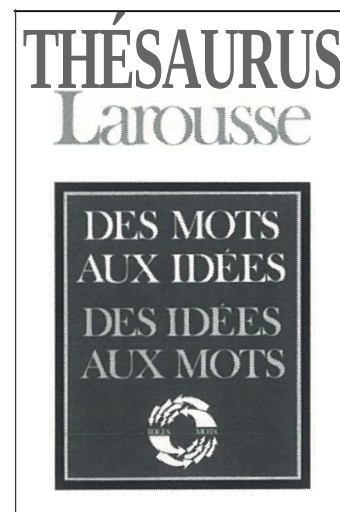
• BERROU, Jean-Paul, *Bien écrire en affaires. Savoir rédiger pour être lu et convaincre*, Coll. Comment, Paris, Dunod, 1991, 208 p.

Propose une démarche pour organiser sa pensée en vue d'écrire efficacement, des conseils et des techniques pour être compris et lu avec intérêt.

• CARRÉ, Patrice, *Du tam-tam au satellite*, Paris, La Cité Presses Pocket, 1991, 127 p.

Présente de façon simple et illustrée l'histoire et l'évolution des techniques de communication au fil du temps.

• CARRIER-DUFOUR, Sylvie, *L'agence de publicité*, Coll. Synergies, Montreuil, Bréal, 1991, 103 p. [34\$]



Démystifie le monde des agences de publicité et met au jour les rouages qui permettent de réaliser une campagne publicitaire.

- GRUSELIN, Paul, *Pratiquer la presse écrite*, Coll. Communication 2 000, Bruxelles, LABOR, 1991, 176 p.

Ouvrage sur la fonction de journaliste.

- *Le Guide de la communication. Édition 1991*, Paris, Éd. Jean-François Doumic, 1991, 724 p.

Le Who's Who de la communication d'entreprise en France.

- HOFFBECK, G. et J. WALTER, *Manager les écrits de vos collaborateurs. Pour une entreprise plus communicante*, Coll. Comment, Paris, Dunod, 1991, 152 p.

Un guide opérationnel pour mettre en place un «management» des écrits de vos collaborateurs afin de rendre votre service ou votre entreprise plus «communicante».

- JOUVE, Michèle, *La communication publicitaire. Approche stratégique, exercices d'application*, Coll. Synergies, Montreuil, Bréal, 1991, 272 p. + ill. [52\$]

Réunit et présente, de manière concrète et accessible, les différentes théories qui avancent une explication des mécanismes de la pensée et de l'action en les appliquant à la communication publicitaire.

- LEKIME, Fernand, *La presse d'entreprise*, Coll. Communication 2 000, Bruxelles, LABOR, 1991, 176 p.

Vademecum du journalisme d'entreprise. L'auteur analyse le rôle de la presse d'entreprise dans le cadre d'une stratégie globale de communication.

- MASTERTON, Murray and Roger PATCHING, *Now the News in Detail*, 2nd Edition, Geelong (Australia), Deakin University Press, 1991, 293 p.

This book is about broadcast journalism and is intended to be explanatory and informational.

- MOREL, Philippe, *Relations publiques, relations presse. Une communication élargie*, Coll. Synergies, Montreuil, Bréal, 1991, 109 p. [34\$]

À travers les témoignages de professionnels et de nombreux exemples vécus, cet ouvrage a pour ambition d'entrer dans le concret des relations publiques et des relations presse qui sont devenues deux techniques incontournables dans toute stratégie de communication.

Monique C. Cormier

L'Association des usagers de la langue française (ASULF) est une association volontaire sans but lucratif vouée à la promotion de la langue française. Fondée à Québec en 1986, elle est présidée depuis lors par M. Robert AUCLAIR, juge au Tribunal du travail du Québec.

OBJECTIF

L'Association a pour but de contribuer concrètement au progrès de la langue française, notamment dans les écrits et communications de l'État et des organismes publics, parapublics ou privés qui, par leur prestige ou par la diffusion de leurs écrits, exercent une influence sur le bon usage du français.

Vous voulez que vos efforts d'amélioration de la qualité du français aient plus de poids? Nous aussi.

JOIGNEZ-VOUS À L'ASULF

Pour vous donner les moyens de vous faire entendre, envoyez votre cotisation de 15 \$ à l'ASULF, 1043, rue du Long-Sault, Sainte-Foy, Québec G1W3Z8

CANACOM Inc.

- *Traduction*
- *Adaptation*
- *Révision*
- *Éditique*

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary
Bureau 101
Montréal (Québec)
H3X 1V4
Téléphone: 482-8403
Fax: 481-3343

Les ouvrages présentés dans la chronique Des livres sont en vente à la librairie Olivieri, sauf indication contraire [5200, avenue Gatineau, Montréal H3T 1W9; tél. : (514) 739-3639; téléc. : (514) 739-3630]. Les prix indiqués sont donnés à titre indicatif seulement et n'incluent pas la TPS de 7%.

▼ traduction • correction • mise au point
de textes médicaux et paramédicaux

SONANCES

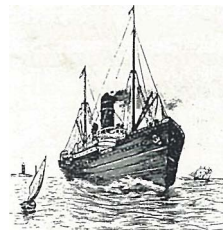
Jacques Boulay, M.D., F.R.C.P. (C)
membre d'honneur
de la Société des traducteurs du Québec

857, rue du Chanoine-Martin
Sainte-Foy
QUÉBEC G1V 3P6

Téléphone et télécopieur: (418) 657-7955

Ne cherchez plus
VOS MOTS

SERVICES D'ÉDITION
Guy Connolly



*Rédaction • Éditique
Traduction • Révision de textes
Correction d'épreuves*

2000-01-01 11:11:11 (S1) 739-6888 1111111111 61 1 657-7955



TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
393-9393

TECHNITRANS INC.
393-1366

Modem/télécopie G.I, II, 111393-1373

Translator's Workbench!

Let software improve your translation speed, accuracy, and consistency! Not machine translation, but a software tool/set for the professional translator.

MultiTerm: Find terms fast with this powerful, user-friendly glossary database. Classify terms by subject or client. Automatically sorts terms in all languages. Imports existing glossaries. Pops up on top of WordPerfect® and other word processors. New: Extensive, multi-lingual Eurodicautom glossaries now available!

Text Analyzer: Automatically analyzes your text and extracts project glossaries from your database.

Ted/Resident Ted: Highlights glossary terms while you edit your text. Paste the translation with a keystroke!

DocuComp®: Quickly find differences between document versions. No more tedious comparisons by hand!

Avail/ab/e individually or as a complete workbench. OEM versions also avail/ab/e. Fax today for a free brochure!

Product names are trademarks or registered trademarks of their respective companies.

P.O. Box 92-7038 • San Diego, CA 92192-7038 • USA
(619) 457-7711 • FAX (619) 457-9613 • CompuServe 71570,3116

Mes Systems
(619) 457-7711